

D'a Désertif' Actions

2026



6^{eme} édition

Rapport de synthèse des ateliers préparatoires

Co-organisé par



Nations Unies
Convention sur la lutte
contre la désertification



OBSERVATOIRE
DU SAHARA
ET DU SAHEL

En partenariat avec



I. Introduction générale

1.1 Contexte et cadrage général

Les sécheresses récurrentes et de plus en plus intenses constituent aujourd'hui l'un des principaux facteurs de vulnérabilité des territoires, en particulier dans les zones arides, semi-arides et subhumides sèches. Longtemps considérée comme un aléa climatique ponctuel, elles tendent désormais à devenir une contrainte structurelle, durable et multiforme, affectant simultanément les systèmes agricoles et pastoraux, la disponibilité et la gestion des ressources en eau, les équilibres écologiques, ainsi que les dynamiques sociales et économiques des territoires.

Sous l'effet du changement climatique, les épisodes de sécheresse gagnent en fréquence, en intensité et en durée, réduisant progressivement les capacités d'absorption des systèmes productifs et mettant à l'épreuve les modes de gouvernance existants. Au-delà des pertes conjoncturelles de production, la sécheresse agit comme un révélateur et un accélérateur de fragilités structurelles : dégradation des terres et des sols, surexploitation des ressources en eau, spécialisation excessive des systèmes agricoles, précarisation des exploitations familiales et tensions accrues sur les ressources naturelles.

Les tensions autour de l'accès aux ressources naturelles – en particulier l'eau et les terres – s'intensifient, les conflits d'usage se multiplient, et les vulnérabilités sociales s'aggravent, notamment pour les populations rurales et pastorales. Face à ces dynamiques, les réponses fondées sur des ajustements techniques isolés ou des mesures d'urgence apparaissent de plus en plus insuffisantes pour garantir la résilience des territoires à moyen et long terme.

Dans ce contexte, la question de la résilience des territoires face aux sécheresses s'impose comme un enjeu central des politiques de développement durable et de lutte contre la désertification. Elle renvoie à la capacité des territoires à anticiper, absorber et s'adapter aux chocs climatiques, tout en maintenant leurs fonctions écologiques, économiques et sociales. La réduction de la vulnérabilité des systèmes agricoles et alimentaires apparaît ainsi comme un levier déterminant pour limiter les impacts des sécheresses sur la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance et la cohésion sociale.

C'est dans cette perspective que s'inscrit la dynamique Désertif'Actions 2026, sommet international de la société civile organisé en lien étroit avec la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification (CNULCD). La sixième édition de Désertif'Actions vise à contribuer au débat international en amont de la COP17 de la CNULCD, en portant un plaidoyer fondé sur les réalités de terrain, les expériences locales et les connaissances scientifiques. La question centrale qui structure l'ensemble de la démarche est la suivante : **comment réduire la vulnérabilité des territoires face aux sécheresses ?**

Pour y répondre, quatre thématiques ont été retenues comme axes structurants de réflexion et de plaidoyer : (i) **la transformation des systèmes agricoles et/ou d'élevage sédentaires face aux sécheresses** ; (ii) **l'accompagnement des systèmes de production mobiles, avec un focus particulier sur le pastoralisme** ; (iii) **la gestion territoriale des ressources en eau** ; et (iv) **le pilotage des territoires et le rôle des autorités locales dans l'anticipation et la gestion des crises de sécheresse**.

La dynamique Désertif'Actions 2026 repose sur un processus participatif et décentralisé, porté volontairement par les organisations de la société civile. Entre juin et octobre 2025, des ateliers nationaux ont été organisés dans plusieurs régions du monde (cf. figure no.1) - Afrique du Nord, Afrique de l'Ouest et Sahel, Asie, Proche et Moyen Orient, Europe et Canada – afin de documenter les impacts des sécheresses, d'identifier les réponses mises en œuvre et d'analyser les freins et leviers à une transition durable des territoires. Ces ateliers ont mobilisé un large éventail d'acteurs : organisations paysannes et pastorales, collectivités territoriales, administrations publiques, chercheurs, ONG et partenaires techniques et financiers.

Au total, vingt-trois ateliers ont été organisés, rassemblant plusieurs centaines de participantes et participants aux profils variés. Leur répartition par thématique reflète l'importance accordée aux systèmes de production agricoles et pastoraux, à la gestion de l'eau et à la gouvernance territoriale dans la construction de la résilience face aux sécheresses. Les éléments chiffrés détaillés relatifs au nombre d'ateliers, au nombre de participants et à leur répartition par pays et par thématique sont présentés dans chaque chapitre de ce rapport.

Chacune des quatre thématiques a fait l'objet d'un chapitre spécifique, fondé sur l'analyse détaillée des contributions et des échanges issus des ateliers nationaux correspondants. Structuré autour de ces quatre chapitre présente les principaux constats, les actions identifiées, les recommandations formulées et les éléments de consensus dégagés par les ateliers nationaux. Une conclusion générale vient clore le document, en rappelant les principaux enseignements issus de l'ensemble des travaux et en ouvrant sur les perspectives à approfondir lors du Sommet Désertif'Actions 2026.

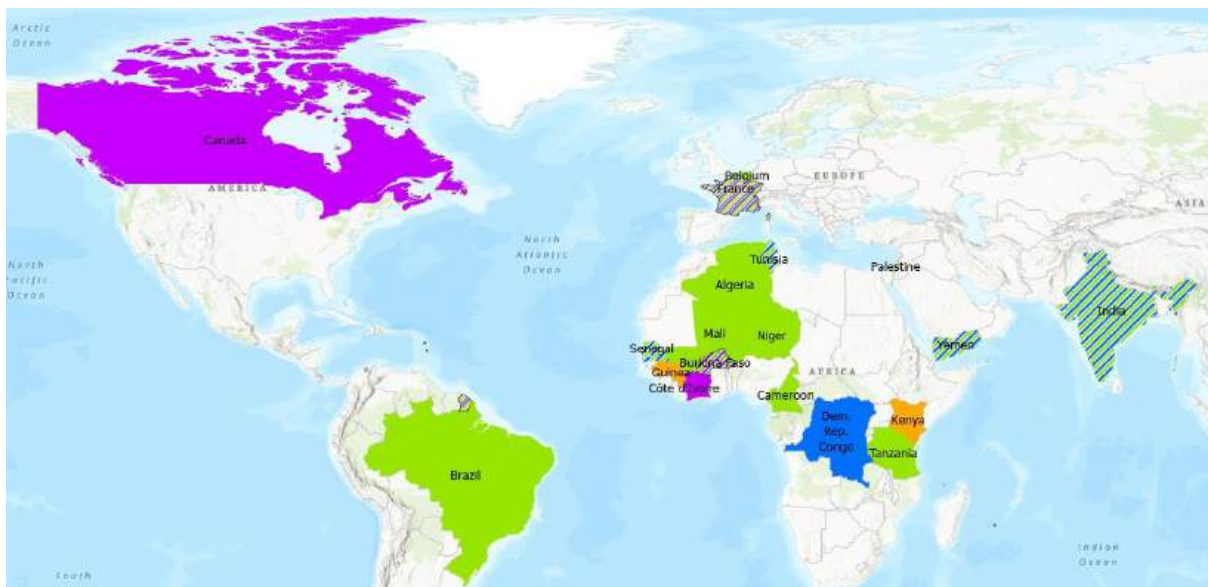


Figure 1: Répartition géographique et par thématique des ateliers nationaux (Vert: T1, Mauve: Pastoralisme, Bleu: Eau, Jaune: Terroires)

1.2 Méthodologie générale d'élaboration du rapport de synthèse

Chaque rapport d'atelier national a été analysé selon une grille commune, portant sur les dimensions suivantes : le cadrage de la problématique abordée, les actions mises en œuvre ou envisagées, les freins et leviers identifiés pour améliorer la résilience, ainsi que les messages de plaidoyer formulés à destination de différentes cibles. Ces cibles comprennent notamment les États et administrations publiques, les partenaires techniques et financiers, la société civile (y compris les collectivités territoriales et les organisations paysannes), le secteur de la recherche, et, dans un cas spécifique, la CNULCD.

Une première étape a consisté à produire des fiches de synthèse par atelier, permettant d'harmoniser le traitement de l'information et de faciliter les analyses comparatives. Ces fiches ont été élaborées à l'aide de l'outil ChatGPT, utilisé comme appui méthodologique pour structurer, reformuler et condenser les contenus issus des rapports nationaux, sur la base exclusive des informations fournies par les documents sources. Dans un second temps, l'ensemble des informations recueillies a fait l'objet d'une lecture transversale visant à identifier les éléments répondant directement aux questions centrales de chaque thématique. Les informations plus contextuelles ou périphériques ont été mobilisées pour éclairer les débats, nourrir l'analyse et formuler les questions restant ouvertes.

Le rapport est structuré en quatre grandes parties, correspondant chacune à l'une des quatre thématiques retenues par Désertif'Actions 2026. Chaque partie adopte une architecture commune : rappel de la question de départ, présentation des ateliers nationaux consacrés à la thématique, cadrage analytique de la thématique, analyse des actions mises en place, identification des freins et leviers, formulation des messages de plaidoyer prioritaires, mise en



évidence des éléments de consensus et identification des questions encore ouvertes. Cette structure vise à garantir la cohérence d'ensemble du rapport tout en permettant une lecture autonome de chaque thématique.

Première partie – Thématique n°1 : Transformation des systèmes agricoles et/ou d'élevage sédentaires face aux sécheresses

I. Introduction

1.1 Question de départ

Les systèmes agricoles et d'élevage subissent de plein fouet les effets des sécheresses, qui compromettent la production, mettent en péril la sécurité alimentaire et fragilisent les économies locales. Ces phénomènes, exacerbés par le dérèglement climatique, accentuent les disparités entre les territoires, notamment dans les zones où les infrastructures sont insuffisantes et où les capacités d'adaptation restent limitées. Face à ces défis, certaines stratégies basées sur les principes de l'agroécologie ont montré leur efficacité pour renforcer la résilience des exploitations. Ces solutions incluent des approches intégrées et diversifiées qui permettent aux exploitations de mieux anticiper, s'adapter et répondre de manière durable aux défis posés par les sécheresses. Cependant, la transition vers l'adoption de ces pratiques (techniques, organisationnelles, etc.) reste freinée par de nombreux obstacles structurels et conjoncturels. Faciliter le changement s'impose alors comme une condition indispensable, la question posée aux ateliers nationaux porte dès lors sur **les modalités d'accompagnement des exploitations agricoles et d'élevage pour faciliter leur transition vers plus de résilience face aux sécheresses.**

1.2 La transformation des systèmes agricoles et d'élevage

Les sécheresses récurrentes et de plus en plus intenses constituent aujourd'hui un facteur majeur de transformation des systèmes agricoles et d'élevage. Leur impact dépasse largement les pertes ponctuelles de production pour affecter en profondeur les fondements mêmes des systèmes de production : disponibilité et qualité des ressources naturelles, organisation des itinéraires techniques, articulation entre cultures et élevage, viabilité économique des exploitations et capacité des ménages agricoles à sécuriser durablement leurs moyens de subsistance. Dans de nombreux territoires, ces dynamiques fragilisent durablement les systèmes agricoles et d'élevage et remettent en cause leur soutenabilité à moyen et long terme.

Face à la répétition et à la durée croissante des épisodes de sécheresse, les stratégies d'adaptation fondées sur des ajustements techniques isolés ou des réponses conjoncturelles montrent leurs limites. Là où des mécanismes d'adaptation permettaient auparavant d'absorber des chocs climatiques ponctuels, l'accumulation des contraintes réduit progressivement les marges de manœuvre des exploitations. Cette situation expose les systèmes agricoles et d'élevage à des dynamiques de fragilisation structurelle, de décapitalisation et, dans certains contextes, à des trajectoires d'abandon contraint de l'activité agricole.

Dans ce contexte, la transformation des systèmes agricoles et d'élevage renvoie à des changements profonds, durables et systémiques dans la manière dont les exploitations organisent leurs productions, mobilisent les ressources, gèrent les risques et construisent leur résilience. Elle ne se limite pas à l'introduction de nouvelles pratiques ou technologies, mais implique une recomposition des logiques de production, des choix économiques et des trajectoires d'exploitation. Cette transformation se traduit notamment par une diversification accrue des systèmes, une meilleure intégration entre



cultures et élevage, une gestion renforcée de la fertilité des sols, une adaptation des calendriers et des choix productifs, ainsi qu'une recherche de sécurisation des revenus face à une incertitude climatique croissante.

La transformation des systèmes agricoles et d'élevage ne peut toutefois être pensée comme un processus linéaire ou homogène. Elle s'inscrit dans des trajectoires différenciées, marquées par des phases d'expérimentation, d'apprentissage et d'ajustement, et comporte des risques à court terme pour les exploitations, en particulier durant les périodes de transition. Elle est indissociable de la notion de résilience systémique, entendue non comme la capacité à revenir à un état antérieur, mais comme l'aptitude des systèmes agricoles et d'élevage à se reconfigurer afin de maintenir durablement leurs fonctions productives, économiques et sociales dans un contexte de sécheresses devenues structurelles.

Dès lors, accompagner la transformation des systèmes agricoles et d'élevage vers plus de résilience dépasse la diffusion de solutions techniques standardisées. Cela suppose de reconnaître la complexité des systèmes agricoles, d'agir sur leurs trajectoires de long terme et de sécuriser les phases de transition, afin de permettre aux exploitations de s'engager durablement dans des transformations capables de renforcer leur résilience face aux sécheresses.

Cette question a été au cœur de la phase préparatoire du Sommet Désertif'Actions 2026 puisque sur les vingt-trois ateliers nationaux organisés dans dix-neuf pays, quinze ont examiné cette première question des quatre thématiques retenues par Désertif'Actions.

1.3 Précisions méthodologiques – Niveau d'analyse retenu par les ateliers

Les ateliers nationaux préparatoires à Désertif'Actions 2026 abordent la question de la résilience face aux sécheresses à plusieurs niveaux d'analyse complémentaires, qu'il convient de distinguer clairement afin d'éviter toute lecture réductrice des résultats.

En premier lieu, le niveau de la parcelle agricole apparaît principalement comme une échelle opérationnelle. Les ateliers y mobilisent des exemples concrets de pratiques techniques – agroécologie, gestion de l'eau, conservation des sols, choix variétaux, agroforesterie ou restauration des terres – qui constituent des leviers tangibles d'adaptation face aux sécheresses. La parcelle est ainsi le lieu d'expérimentation, de démonstration et de mise en œuvre des innovations, mais elle ne constitue pas, à elle seule, le cadre d'analyse stratégique des ateliers.

Le niveau de l'exploitation agricole ou d'élevage est en revanche au cœur des réflexions. Les ateliers considèrent l'exploitation comme une unité fonctionnelle, intégrant l'ensemble des activités de production (cultures, élevage, gestion fourragère), les ressources mobilisées (eau, sols, foncier), l'organisation du travail, l'accès aux intrants et aux financements, ainsi que l'inscription de l'exploitation dans des dynamiques sociales et économiques plus larges. La résilience est ainsi appréhendée comme une propriété du système de production dans son ensemble, et non comme la simple somme de pratiques techniques à la parcelle.

Au-delà de l'exploitation, les ateliers inscrivent largement la transition des systèmes agricoles et d'élevage dans une approche territoriale. La disponibilité de l'eau, la gestion des parcours, la sécurisation foncière, les arbitrages entre usages, les dispositifs de gouvernance locale, l'accès aux marchés et aux services d'appui sont identifiés comme des déterminants majeurs de la résilience des exploitations, qui ne peuvent être traités à l'échelle individuelle. Le territoire apparaît ainsi comme l'échelle pertinente de cohérence des politiques publiques, des mécanismes d'accompagnement et des dynamiques collectives.



Ainsi, la méthodologie des ateliers repose sur une articulation explicite des échelles, allant de la parcelle (niveau technique), à l'exploitation (niveau systémique), jusqu'au territoire (niveau politique et organisationnel).

Cette articulation explicite des échelles – de la parcelle à l'exploitation, puis au territoire – constitue un socle méthodologique partagé par l'ensemble des ateliers avec des différences notables selon les pays et les contextes :

- Sahel et Afrique du Nord : forte articulation entre parcelle et système, avec une attention marquée aux systèmes agro-sylvo-pastoraux et aux exploitations familiales.
- France (territoires méditerranéens) : approche très clairement systémique et territoriale, intégrant politiques publiques, planification et gouvernance.
- Belgique : atelier quasi exclusivement centré sur les modalités d'accompagnement des systèmes agricoles dans les pays partenaires, sans entrée parcellaire directe
- Brésil : approche territoriale et communautaire, centrée sur les systèmes familiaux, les politiques publiques et les technologies sociales, bien au-delà de la parcelle
- Asie et Moyen-Orient (Yémen, Palestine) : articulation étroite entre pratiques à la parcelle, sécurisation des ressources rares et maintien des fonctions productives essentielles des exploitations familiales.

II. Contextes nationaux étudiés

Malgré la diversité des contextes nationaux (cf. Annexe 1, tableau no.1), les ateliers mettent en évidence des dynamiques communes dans la manière dont les sécheresses affectent les systèmes agricoles et d'élevage. Ils couvrent un spectre élargi de régions et de systèmes agricoles et d'élevage confrontés à des sécheresses structurelles, permettant d'analyser la transformation des systèmes dans des contextes contrastés.

En Afrique de l'Ouest sahélienne et soudano-sahélienne, les ateliers (Burkina Faso, Niger, Sénégal) portent principalement sur des systèmes agro-sylvo-pastoraux et des systèmes d'élevage sédentaire ou semi-sédentaire, fortement dépendants des pluies, exposés à la dégradation des sols, aux crises fourragères récurrentes et à une forte vulnérabilité des exploitations familiales. Les systèmes d'élevage sont particulièrement exposés, avec une raréfaction des ressources fourragères et une mortalité accrue du cheptel lors des épisodes prolongés de sécheresse.

En Afrique du Nord et dans le bassin méditerranéen (Algérie, Tunisie, France méditerranéenne), les systèmes agricoles sont souvent spécialisés et historiquement intensifs, parfois irrigués, aujourd'hui fragilisés par la raréfaction structurelle de l'eau, la salinisation des sols, l'augmentation des coûts de production et la remise en cause de certains modèles économiques agricoles. Là où des stratégies traditionnelles permettaient autrefois d'absorber les chocs climatiques, la fréquence et la durée des sécheresses conjuguées à la dépréciation des pratiques locales réduisent les capacités de résilience des systèmes. Cette situation conduit, dans certains contextes, à des phénomènes d'abandon des terres, de désengagement de l'activité agricole notamment par les jeunes, ou de transformation des systèmes de production.

En Afrique de l'Est, notamment en Tanzanie, l'atelier se concentre sur des systèmes agricoles pluviaux et des systèmes mixtes cultures-élevage, confrontés à une variabilité climatique accrue, à l'irrégularité des saisons des pluies et à une pression croissante sur les ressources foncières. La transformation des systèmes y est analysée à travers les enjeux de diversification des productions, de sécurisation des revenus agricoles et de réduction de la vulnérabilité des ménages ruraux face aux sécheresses récurrentes.



En Afrique centrale, en particulier au Cameroun, la fragilisation progressive de systèmes agricoles historiquement considérés comme moins exposés à la sécheresse est mise en évidence. L'extension et l'intensification des épisodes secs affectent les systèmes pluviaux, les cultures vivrières et les systèmes d'élevage, posant la question de l'anticipation et de la transformation de systèmes encore peu préparés à des sécheresses structurelles.

En Asie et au Moyen Orient (Palestine, Yémen), la transformation de systèmes agricoles et d'élevage est considérée dans des contextes de stress hydrique extrême, combiné à des contraintes politiques, économiques et sécuritaires fortes. Les systèmes agricoles y sont abordés sous l'angle de la survie des exploitations familiales, de la préservation des fonctions productives de base et de la capacité à maintenir des systèmes agricoles viables malgré des chocs climatiques répétés et des marges de manœuvre extrêmement limitées.

En Amérique latine, et plus particulièrement au Brésil, les systèmes agricoles familiaux du semi-aride, sont caractérisés par une forte dépendance aux pluies, une variabilité climatique marquée et une exposition croissante aux sécheresses prolongées. Les systèmes analysés reposent majoritairement sur des exploitations familiales pluviales, souvent diversifiées, combinant cultures vivrières, élevage de petite taille et gestion collective des ressources. La transformation des systèmes agricoles y est abordée à travers la capacité des exploitations à renforcer leur autonomie, à sécuriser l'accès à l'eau et à maintenir des systèmes productifs viables dans un contexte de stress hydrique structurel. Des dynamiques de transformation sont déjà engagées ; elles sont fondées sur l'adaptation progressive des systèmes, la diversification des productions et la valorisation de pratiques issues des agricultures familiales, mais fortement limitées par l'intensification des sécheresses et les inégalités d'accès aux ressources.

Dans tous les pays, les rapports listent les cadres politiques et institutionnels, les mécanismes mis en place pour assurer la coordination des acteurs ainsi que les initiatives structurantes pour renforcer la mise en place de systèmes d'alerte précoce. Ces réponses politiques et institutionnelles s'articulent sur les trois niveaux de gouvernance, nationale, régionale et internationale.

Enfin, en Europe, en Belgique et en France où les ateliers sont consacrés à la coopération internationale, l'accent est mis sur la responsabilité des cadres politiques, financiers et normatifs dans l'accompagnement de la transition des systèmes agricoles dans les pays partenaires. Les ateliers interrogent la soutenabilité à moyen et long termes de systèmes agricoles performants mais de plus en plus exposés à des sécheresses prolongées. Ils mettent en lumière les limites des modèles existants face à l'accumulation des contraintes climatiques et à la nécessité d'engager des transformations systémiques, au-delà des ajustements techniques.

III. Actions mises en œuvre

Les ateliers rapportent plusieurs types d'action permettant de rendre les systèmes et les exploitations agricoles et d'élevage plus résilients. Ces actions peuvent être regroupées autour des 5 thématiques suivantes :

- Gestion de l'eau : irrigation localisée (drip, fertigation, bassins de rétention), retenues collinaires, ouvrages traditionnels (jessours, majels), bassins de rétention/barrages communautaires, réutilisation des eaux traitées, rationalisation de l'irrigation, périmètres bocagers et bousils
- Agroécologie : RNA, agroforesterie, diversification cultures-élevage, biofertilisants, semences paysannes et banques de semences, bio fertilisation, vulgarisation d'espèces locales



- Élevage : production de fourrage résilient, aménagement de parcours, codes pastoraux et unités pastorales, gestion pastorale améliorée
- Recherche & formation : champs écoles, maîtres exploitants, partenariats recherche-société – production de connaissances scientifiques et de technologies locales adaptées, cartographie de la vulnérabilité
- Gouvernance et plaidoyer : décentralisation, coalitions communales et concertations territoriales, plateformes et dynamiques multi-acteurs, plans nationaux sécheresse, participation des acteurs et vulgarisation.

Par ailleurs, et dans l'optique d'identifier ce qui relève de la facilitation des transformations, ces actions peuvent être regroupées en plusieurs grands registres, qui traduisent des changements structurels dans le fonctionnement des exploitations, leurs logiques productives et leurs trajectoires.

Recomposition des systèmes de production par la diversification

Un premier ensemble d'actions concerne la diversification des systèmes agricoles et d'élevage, largement identifiée comme un levier central de résilience face aux sécheresses. Les ateliers montrent une remise en cause progressive des systèmes spécialisés et dépendants d'une seule culture ou d'un seul type de production.

Les actions mises en œuvre visent à diversifier les productions végétales, à combiner cultures et élevage, et à introduire des productions complémentaires permettant de répartir les risques climatiques et économiques. Cette diversification ne relève pas d'un simple ajout de cultures, mais d'une reconfiguration du système de production, intégrant de nouveaux équilibres entre productions vivrières, fourragères et, parfois, marchandes.

Ces dynamiques sont observées dans des contextes variés, qu'il s'agisse de systèmes agro-sylvo-pastoraux sahéliens (par exemple au Burkina Faso), de systèmes familiaux du semi-aride (comme au Brésil), ou de petites exploitations sous fortes contraintes (notamment en Palestine). Dans tous les cas, la diversification apparaît comme une réponse structurelle à l'incertitude climatique.

Réorganisation des interactions entre cultures, élevage et ressources productives

Les ateliers soulignent également des actions visant à renforcer l'intégration entre cultures et élevage, afin d'améliorer la cohérence et l'autonomie des systèmes agricoles. Cette intégration permet une meilleure valorisation des ressources disponibles (résidus de culture, sous-produits agricoles, fumures organiques) et contribue à stabiliser les systèmes face aux sécheresses.

Ces actions traduisent une transformation des logiques productives, passant de systèmes compartimentés à des systèmes circulaires, capables de mieux absorber les chocs climatiques. Elles sont observées aussi bien dans des systèmes d'élevage sédentaire que dans des exploitations mixtes, notamment en Afrique de l'Ouest, en Afrique de l'Est (en Tanzanie) ou en Afrique centrale (Cameroun).

Évolution des pratiques productives vers des systèmes moins dépendants des aléas climatiques

Un autre registre d'actions concerne l'évolution des pratiques agricoles et d'élevage dans une logique de réduction de la dépendance aux conditions hydriques et climatiques. Les ateliers font état d'une adoption progressive de pratiques visant à améliorer la capacité des systèmes à fonctionner sous stress hydrique, notamment par une meilleure gestion de la fertilité des sols, l'adaptation des itinéraires techniques et l'ajustement des calendriers agricoles.

Ces pratiques ne sont pas envisagées comme des solutions techniques isolées, mais comme des composantes d'une transformation plus large des systèmes de production. Elles participent à une

modification durable des équilibres productifs et à une meilleure robustesse des systèmes agricoles face à des sécheresses de plus en plus fréquentes et prolongées.

Transformation des stratégies économiques et de sécurisation des exploitations

Les ateliers mettent également en évidence des actions portant sur les stratégies économiques des exploitations, considérées comme un levier essentiel de la transformation des systèmes agricoles et d'élevage. Face à l'incertitude climatique, de nombreuses exploitations cherchent à sécuriser leurs revenus par la diversification des sources de revenus agricoles, la réduction des coûts de production et une moindre dépendance aux intrants externes.

Ces actions traduisent une évolution des objectifs des systèmes agricoles, qui ne visent plus uniquement la maximisation des rendements, mais la stabilité économique et la capacité à traverser des périodes de sécheresse sans rupture majeure. Cette logique est observée dans des contextes très différents, y compris dans des systèmes agricoles performants mais vulnérabilisés par l'intensification des sécheresses, comme en Europe méditerranéenne.

Ajustement progressif des trajectoires des systèmes agricoles et d'élevage

Enfin, les ateliers montrent que la transformation des systèmes agricoles et d'élevage face aux sécheresses s'inscrit rarement dans des changements brusques. Les actions mises en œuvre relèvent majoritairement de trajectoires progressives, marquées par des phases d'expérimentation, d'apprentissage et d'ajustement.

Ces trajectoires reflètent la capacité des exploitations à transformer leurs systèmes sans compromettre leur survie à court terme. Elles soulignent l'importance d'un accompagnement dans la durée, capable de sécuriser les phases de transition et de soutenir des transformations incrémentales mais cumulatives.

IV. Freins et leviers d'action pour accompagner la transformation

Un premier frein majeur réside dans la difficulté à sécuriser les phases de transition. La transformation des systèmes implique des changements progressifs, souvent risqués à court terme, sans garantie immédiate de gains économiques. En l'absence de mécanismes de protection et de stabilisation des revenus, de nombreuses exploitations hésitent à s'engager dans des trajectoires perçues comme incertaines.

Les capacités d'appui technique constituent un second frein structurant. Les dispositifs de conseil agricole restent majoritairement orientés vers des référentiels productivistes ou des solutions standardisées, peu adaptés à l'accompagnement de transformations systémiques, différenciées et de long terme. Le déficit de formation des conseillers à l'analyse des systèmes et aux démarches d'accompagnement renforce cette limite.

Les contraintes économiques constituent un troisième frein transversal. L'accès limité au financement, l'endettement, la volatilité des marchés et la faiblesse des marges réduisent la capacité des exploitations à investir dans des transformations progressives, pourtant nécessaires pour renforcer leur résilience.

Enfin, l'absence de reconnaissance institutionnelle claire des systèmes agricoles résilients – en matière de normes, d'incitations, de politiques publiques et de valorisation économique – limite la diffusion et la consolidation des transformations à grande échelle.

Pour autant, plusieurs leviers apparaissent déterminants pour structurer un accompagnement effectif.



Un premier levier consiste à sécuriser les trajectoires de transition par un accompagnement de proximité fondé sur le conseil systémique, la formation continue et les échanges entre pairs. Les dispositifs permettant aux exploitations de tester, ajuster et consolider progressivement leurs changements réduisent les risques et renforcent l'appropriation des transformations.

Un deuxième levier vise à accélérer les dynamiques de transformation par la valorisation des savoirs locaux, l'expérimentation collective et la capitalisation des expériences. Les transformations les plus robustes sont celles qui s'appuient sur les pratiques existantes, adaptées et réinterprétées en fonction des contextes climatiques et socio-économiques.

Un troisième levier repose sur la mobilisation de mécanismes économiques incitatifs, capables de réduire l'exposition au risque pendant les phases de transition : financements pluriannuels, instruments de partage du risque, soutiens ciblés aux investissements de transformation.

Enfin, un quatrième levier concerne l'ancrage institutionnel et social des systèmes agricoles résilients, à travers leur reconnaissance dans les politiques publiques, les dispositifs d'appui et les mécanismes de valorisation économique. Cet ancrage conditionne la durabilité et la diffusion des transformations.

V. Recommandations par cible

États et administrations publiques

Sécuriser les trajectoires de transformation en intégrant pleinement la résilience à la sécheresse dans les politiques agricoles, hydriques et foncières, en déclinant les stratégies nationales à l'échelle territoriale, en sécurisant les droits fonciers et en renforçant des services publics de conseil agricole orientés vers l'accompagnement systémique et l'agroécologie.

Collectivités territoriales

Créer des environnements territoriaux favorables à la transformation en pilotant des plans intégrés, en animant des dispositifs participatifs, en soutenant la valorisation économique des productions issues de la transition et en renforçant la gouvernance locale des ressources.

Bailleurs et partenaires techniques et financiers

Adapter les instruments financiers aux temporalités longues de la transformation en mettant en place des financements pluriannuels et flexibles, des paniers de financement combinant investissements, accompagnement et capitalisation, et en renforçant les dispositifs de suivi-évaluation et d'apprentissage.

Organisations paysannes et société civile

Renforcer les capacités d'appropriation et de diffusion des transformations en développant l'accompagnement de proximité, la structuration des organisations paysannes, les dynamiques d'échange entre pairs et le plaidoyer en faveur de cadres politiques favorables.

Recherche et formation

Produire et diffuser des références utiles à la transformation des systèmes en développant la recherche-action participative, des données harmonisées sur la résilience, et en intégrant l'agroécologie et l'adaptation aux sécheresses dans les dispositifs de formation initiale et continue.

VI. Éléments qui font consensus

Il est largement admis que les sécheresses récurrentes imposent une transformation des systèmes agricoles et d'élevage, et que les réponses ponctuelles ou strictement techniques sont insuffisantes. La résilience est comprise comme une propriété des systèmes dans leur globalité, intégrant production, organisation et viabilité économique. Un consensus fort se dégage sur le caractère structurel de la sécheresse et sur la nécessité d'une transformation des systèmes agricoles et d'élevage. L'agroécologie et la gestion durable des terres sont reconnues comme des piliers incontournables de la résilience.

Le rôle des exploitations familiales est central dans cette transformation, il nécessite un accompagnement différencié, adapté à la diversité des contextes et des trajectoires.

Les ateliers s'accordent également sur le rôle central de l'échelle territoriale et sur l'importance d'un accompagnement renforcé des exploitations familiales, en particulier celles des femmes et des jeunes.

Enfin, la transformation des systèmes est perçue comme un processus de long terme, nécessitant de la continuité, de l'apprentissage et des ajustements progressifs, plutôt que des changements brusques imposés de l'extérieur.

VII. Questions qui restent ouvertes

Plusieurs questions demeurent insuffisamment tranchées. La définition même de la résilience oscille entre adaptation incrémentale et transformation structurelle. Les modalités concrètes de financement de la transition restent floues, tout comme les mécanismes de gouvernance des données et de suivi des impacts. L'opérationnalisation de l'inclusion sociale constitue un autre point de tension majeur. Un enjeu majeur reste l'attrait des jeunes pour qui il faudrait trouver les incitations à investir dans la transition en identifiant les innovateurs et mobiliser les technologies modernes pour soutenir les projets de vie dans les territoires ruraux.

- Comment accompagner efficacement les exploitations dans des trajectoires de transformation longues, incertaines et différenciées, sans accroître leur vulnérabilité économique à court terme ?
- Comment évaluer la résilience des systèmes agricoles et d'élevage de manière pertinente, au-delà des seuls indicateurs de rendement ?
- Comment passer de projets pilotes à une transformation à plus grande échelle, sans perdre la capacité d'adaptation aux contextes locaux ?
- Comment assurer la reconnaissance durable des systèmes agricoles résilients dans les politiques publiques et les cadres d'appui ?

VIII. Conclusion

Les ateliers nationaux confirment que la transformation des systèmes agricoles et d'élevage face aux sécheresses constitue un enjeu central et autonome, qui ne peut être abordé par des réponses ponctuelles ou strictement techniques. Accompagner cette transformation suppose d'agir sur les trajectoires des systèmes de production, en reconnaissant leur caractère progressif, différencié et inscrit dans le temps long. La résilience des exploitations apparaît ainsi moins comme le résultat de solutions prédéfinies que comme la capacité à soutenir des processus de changement cumulatif, fondés sur l'apprentissage, l'ajustement et la sécurisation des phases de transition.

Les ateliers mettent en évidence plusieurs leviers clés de l'accompagnement. La convergence autour de l'agroécologie et des approches systémiques fournit un cadre commun pour repenser les systèmes de production au-delà de la maximisation des rendements. La valorisation des savoirs locaux et de l'expérience des producteurs apparaît comme une condition essentielle de l'appropriation des



transformations, tout comme l'existence d'initiatives déjà engagées qui servent de points d'appui pour diffuser et adapter les changements. Enfin, les dynamiques collectives et multi-acteurs contribuent à créer des environnements favorables à la transformation des systèmes, en rompant l'isolement des exploitations face aux risques climatiques.

Dans le même temps, des freins structurels majeurs limitent la portée des actions engagées. Les dispositifs de financement restent largement inadaptés aux temporalités de la transformation des systèmes agricoles et d'élevage, privilégiant des interventions de court terme là où des trajectoires de long terme sont nécessaires. L'insécurité foncière, le déficit de conseil agricole capable d'accompagner des changements systémiques et l'absence de dispositifs robustes de suivi-évaluation entravent la consolidation et la mise à l'échelle des transformations. L'inclusion des femmes et des jeunes, bien que reconnue comme stratégique, demeure insuffisamment traduite en modalités d'accompagnement effectives, limitant le potentiel de renouvellement et d'innovation des systèmes agricoles.

Au regard de ces enseignements, les ateliers convergent vers une réponse claire à la question posée : accompagner la transformation des systèmes agricoles et d'élevage vers plus de résilience face aux sécheresses implique de sécuriser les trajectoires de transition, en combinant un appui de proximité, des cadres institutionnels favorables et des mécanismes économiques adaptés. Cet accompagnement doit permettre aux exploitations de s'engager dans des transformations progressives sans accroître leur vulnérabilité à court terme, afin de renforcer durablement la résilience des systèmes agricoles, la sécurité alimentaire et l'avenir des territoires ruraux confrontés à des crises climatiques de plus en plus fréquentes.





Deuxième partie – Thématique n°2 : Accompagnement des systèmes de production mobiles (focus pastoralisme)

I- Introduction

1.1 Pourquoi le pastoralisme ?

L'année 2026 est qualifiée par les Nations Unies de l'année du pastoralisme, reconnaissant ainsi son rôle clé pour concilier la préservation des écosystèmes fragiles, le développement économique et la cohésion sociale dans les zones arides et semi-arides. Son caractère résilient et sa capacité à maintenir la biodiversité le place dans les modèles à considérer en matière de système résilient face aux sécheresses.

Selon la CNULCD, les espaces pastoraux et de pâturages représentent 54 % de l'ensemble des terres de la planète. Ces modes de production mobiles jouent un rôle essentiel dans la gestion des ressources naturelles et la préservation des écosystèmes. Le pastoralisme est considéré comme un système basé intrinsèquement sur les principes de l'agroécologie. Lorsqu'il respecte la mobilité des troupeaux et la gestion durable des parcours, il permet de préserver les sols, réguler les ressources en eau et maintenir la biodiversité, tout en réduisant les conflits d'usage. La mobilité est la caractéristique majeure des systèmes pastoraux qui leur permet de s'adapter en situation de crise climatique de type sécheresse. Mais aujourd'hui, alors que les frontières inter états sont de plus en plus règlementées et soumises à des enjeux d'insécurité, et que les fronts agricoles remontent progressivement en diminuant les espaces de parcours disponibles, les contraintes s'intensifient autour de cette mobilité.

Trois ateliers de travail organisés en Guinée, au Kenya et en France (cf. annexe 2, tableau no.1) se sont attachés à répondre à la deuxième question posée par Désertif'Action 2026 : **Comment préserver et faciliter le développement de systèmes basés sur des stratégies de mobilité, pertinents face aux sécheresses, dans un contexte de plus en plus contraint ?**

Cette deuxième partie du rapport synthétise les éléments de réponse apportés par les trois ateliers de travail et ouvre sur les éléments qui méritent d'être approfondis au cours du Sommet pour contribuer aux réflexions de l'année internationale du pastoralisme, 2026.

1.2 La mobilité pastorale : définitions et portée

La mobilité pastorale désigne l'ensemble des déplacements saisonniers, cycliques ou opportunistes des éleveurs et de leurs troupeaux à la recherche d'eau, de pâturages ou de meilleures conditions climatiques. Elle ne relève pas d'une errance, mais d'une stratégie territoriale maîtrisée, fondée sur une connaissance fine des écosystèmes, des cycles saisonniers et des équilibres sociaux entre communautés. Dans les régions arides et semi-arides, elle constitue une réponse adaptative ancestrale face à la variabilité des ressources, permettant de préserver les pâturages, d'éviter la surexploitation des terres et de garantir la survie des troupeaux.

La mobilité peut prendre différentes formes : la transhumance, qui correspond à des déplacements saisonniers réguliers entre zones de parcours complémentaires ; le nomadisme, caractérisé par une mobilité plus étendue et permanente ; ou encore les systèmes agropastoraux mobiles, où les familles combinent l'élevage itinérant et la culture sur des territoires partagés.

Ces formes de mobilité s'inscrivent dans ce qu'on appelle des systèmes de production mobiles, c'est-à-dire des modèles économiques et sociaux dans lesquels la circulation des hommes et des animaux permet une utilisation optimale et durable de ressources hétérogènes et dispersées. Leur valeur ne



réside pas seulement dans la production animale, mais aussi dans les services écosystémiques qu'ils rendent : maintien des paysages ouverts, fertilisation naturelle des sols, régulation hydrique et prévention des incendies.

Dans ce cadre, la résilience pastorale se définit comme la capacité des communautés d'éleveurs à anticiper, absorber et s'adapter aux chocs climatiques, économiques ou sociaux tout en maintenant leurs moyens de subsistance, et **la mobilité en constitue le cœur** : elle relie les territoires, compense les déséquilibres écologiques et assure la continuité des pratiques et des solidarités sociales.

II. La mobilité dans les contextes nationaux

Dans les trois contextes étudiés — Guinée, Kenya et France méditerranéenne — la mobilité apparaît comme un socle vital pour les communautés rurales et pastorales (cf. annexe 2, tableau no. 2).

En Guinée, la mobilité pastorale est mise à mal par la réduction des parcours, la multiplication des conflits agro-pastoraux et l'absence d'un cadre institutionnel protecteur. Les éleveurs, autrefois au centre d'un système de complémentarité entre agriculture et élevage, se voient repoussés vers des zones de terres dégradées moins productives, aggravant les tensions autour de l'accès à la ressource en eau et aux pâturages.

Au Kenya, la mobilité dans les zones arides et semi-arides (ASALs) demeure essentielle à la survie de millions de personnes, mais les sécheresses extrêmes et la dégradation des sols restreignent fortement les itinéraires pastoraux. L'insécurité foncière, notamment transfrontalière, et le manque d'investissements publics pérennes freinent la capacité d'adaptation du système pastoral, pourtant au cœur de la stabilité sociale et économique du pays. Les dispositifs institutionnels pâissent de la faible inclusion des femmes et des jeunes dont le rôle est pourtant important.

En France, la mobilité prend la forme d'une transhumance méditerranéenne aujourd'hui fragilisée. Elle est confrontée à la fermeture des milieux, à la pression foncière, à la concurrence d'autres usages de l'espace (tourisme, chasse, énergie, urbanisation) et à une sécheresse structurelle. Pourtant, elle joue un rôle écologique irremplaçable dans la préservation des paysages, la régulation hydrique et la prévention des incendies alors que l'enjeu de maintenir une activité économique viable demeure prioritaire.

III. Les actions entreprises par les pays pour préserver la mobilité

Les trois pays ont engagé des démarches visant à restaurer ou à encadrer la mobilité pastorale, avec des approches adaptées à leurs contextes écologiques et institutionnels. Les approches mises en œuvre s'articulent autour des principaux axes suivants : **gestion durable des ressources naturelles, gouvernance territoriale, pratiques agroécologiques, financement et partenariat, et inclusion sociale**. Les actions entreprises (cf. annexe 2, tableau no.3) concourent à l'amélioration de la résilience d'une manière générale, avec des actions qui se rapportent, plus spécifiquement, à la préservation et la facilitation de la mobilité, ici soulignées.

En Guinée, les programmes les plus récents mettent l'accent sur la sécurisation des parcours et des points d'eau, à travers des actions de cartographie participative, de création de mares pastorales et d'aménagements agro-sylvo-pastoraux. Ces initiatives sont appuyées par les collectivités locales et les groupements pastoraux à travers l'élaboration de conventions locales de planification et de gestion concertée (Plans de développement local). Elles favorisent une meilleure cohabitation entre agriculteurs et éleveurs et cherchent à prévenir les conflits liés à l'accès aux ressources.

Au Kenya, la gouvernance décentralisée a ouvert la voie à des projets de gestion communautaire des ressources et de restauration des parcours, notamment dans les comtés de Laikipia et Samburu. Les projets d'eau communautaires — barrages de sable, gabions ou forages — ont permis d'atténuer les effets des sécheresses et de réduire les tensions entre communautés. La législation récente, notamment le Rangeland Management Bill, témoigne d'une volonté politique de reconnaître la mobilité comme levier d'adaptation, même si son application reste encore limitée.

En France, les dynamiques locales de reconquête des friches par le pâturage, la mise en œuvre de schémas d'abreuvement et l'accompagnement de projets de transhumance hivernale illustrent un regain d'intérêt pour la mobilité pastorale. Cependant, la multiplicité des réglementations et la rigidité de certaines politiques agricoles, notamment de la politique agricole commune, (PAC) de l'Union européenne, continuent de freiner son développement. L'accompagnement à la création et au fonctionnement de structures collectives (groupements pastoraux, association foncière pastorale) contribue à la prise en charge de ces défis.

IV. Forces et leviers d'amélioration des actions existantes

La reconnaissance croissante du pastoralisme comme outil d'adaptation et de durabilité constitue un tournant majeur. Les innovations locales, la participation communautaire et la montée en puissance des femmes et des jeunes dans la gestion des ressources sont autant de leviers au changement. Ces expériences démontrent qu'une approche territoriale intégrée, fondée sur le dialogue entre communautés et institutions, permet d'ancrer la mobilité dans une logique de gouvernance partagée et de résilience collective.

Mais les faiblesses demeurent structurelles : l'absence de cadre juridique clair, la faiblesse des financements, la fragmentation institutionnelle et la persistance des conflits d'usage entravent la durabilité des efforts entrepris. Dans les trois pays, la mobilité reste trop souvent considérée comme un problème à gérer, plutôt qu'un système à renforcer.

Ainsi, les approches existantes (cf. annexe 2, tableau no.4) posent des bases solides, mais restent éclatées, sous-financées et peu articulées à une vision structurelle de la mobilité comme moteur de résilience.

V. Recommandations pour une mobilité résiliente

- Les gouvernements centraux doivent mettre en œuvre des politiques foncière ambitieuse pour favoriser l'accès aux parcours et leur structuration. Les législations existantes (code pastorale, loi sur l'agroécologie, etc.) ou en cours d'élaboration (Agroecology and Rangelands Act) doivent être appliquées avec les dotations budgétaires conséquentes.
- L'intégration des parcours et, plus spécifiquement, de la mobilité pastorale doit être effective dans les documents stratégiques d'atténuation et d'adaptation au changement climatique (Contribution déterminée nationale -CDN, Programme national d'adaptation -PNA) et de lutte contre la désertification, dégradation des terres et sécheresse (DDTS, cible neutralité de la dégradation des terres - NDT).
- La mise en place de fonds de résilience pastorale permettrait de soutenir la réhabilitation des parcours, la sécurisation des points d'eau et l'entretien des infrastructures de transhumance.
- La gouvernance territoriale à travers l'institutionnalisation des conventions locales de gestion concertée, l'inclusion systématique des femmes et des jeunes, et la coopération transfrontalière pour la sécurisation des routes pastorales doivent être renforcées. La reconnaissance de la valeur économique et écologique du pastoralisme — notamment à travers le paiement pour services écosystémiques (prévention des incendies, stockage du carbone, maintien des paysages) — contribuerait à sa légitimation dans les politiques de développement et conduirait à la création de coopératives et d'entreprises vertes.



- Enfin, l'investissement dans la recherche et la connaissance des systèmes mobiles doit être renforcés et les technologies locales ainsi que les innovations féminines devront être fortement soutenues et promues. (cf. Annexe 2, tableau no.5)

VI. Les éléments qui continuent à interpeler

La proclamation de 2026 comme Année internationale du pastoralisme et des pasteurs par les Nations Unies marque un tournant historique dans la reconnaissance mondiale d'un mode de vie et d'un système de production trop longtemps marginalisé. Cette décision, issue d'une résolution soutenue par plus de quarante États membres et portée par plusieurs pays africains, traduit une prise de conscience collective : les systèmes pastoraux, fondés sur la mobilité et la gestion durable des ressources communes, constituent des alliés essentiels dans la prise en charge des nombreux défis qui se posent au développement durable des régions arides et semi-arides (désertification, dégradation des terres et sécheresse, changement climatique, perte de la biodiversité, etc. et leur corollaire insécurité alimentaire, pauvreté, exode et migration, etc.)

Ce cadre international s'inscrit dans la continuité de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes (2021-2030) et de la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD/UNCCD). Il ambitionne de replacer le pastoralisme au centre des politiques de développement durable, de souveraineté alimentaire et de gestion des biens communs.

Pour inscrire les leçons apportées par les trois ateliers nationaux dans la dynamique internationale de l'Année 2026, les discussions du Sommet Désertif'Actions 2026 gagneraient à investiguer davantage les pistes de réflexion suivantes.

5.1 Gouvernance, cadre juridique et reconnaissance institutionnelle

Malgré les progrès observés, la reconnaissance politique et juridique de la mobilité demeure partielle. Les ateliers nationaux ont montré la richesse des dynamiques locales, mais la question centrale reste celle du cadre institutionnel durable. Aucun des ateliers n'a soulevé le point de la reconnaissance du pastoralisme comme bien public mondial et sa traduction dans les législations nationales et les politiques foncières.

Les ateliers ont souligné l'importance de dialogue entre les différents usagers des territoires, les dispositifs de médiation foncière et sociale ont été évoqués mais peu développés. De même, les ateliers ont peu évoqué les outils (SIG participatif, IA géospatiale, suivi satellite, réseaux communautaires) qui permettraient aux mécanismes de renforcement des capacités des institutions locales et intercommunales d'être pleinement opérationnels.

5.2 Économie pastorale et financement de la mobilité

L'un des constats récurrents des ateliers nationaux est la fragilité économique des systèmes pastoraux : peu de financements adaptés, peu de reconnaissance des services rendus à la collectivité, et une forte dépendance à l'aide extérieure.

Des mécanismes de financement adaptés aux systèmes mobiles et des modèles économiques hybrides ont été proposés (fonds de résilience, partenariats public-privé, crédits carbone pastoraux, paiements des services écosystémiques) pour assurer la pérennité des systèmes mobiles. Cependant, les ateliers n'ont pas abordé la création des chaînes de valeurs durables intégrant les produits et les savoir-faire pastoraux.

5.3 Environnement, adaptation et connectivité écologique

Les ateliers nationaux ont montré que la mobilité reste la première stratégie d'adaptation face à la sécheresse. Pourtant, la relation entre mobilité et restauration des écosystèmes est encore mal documentée et la contribution de la mobilité pastorale à la régénération des pâturages et, par là même, à la neutralité en matière de dégradation des terres (NDT) n'a pas été développée.



5.4 Mobilité et cohésion sociale dans les territoires ruraux

Les ateliers ont montré que les conflits liés à la mobilité sont souvent symptomatiques d'un déficit de dialogue territorial. Le rôle que peuvent jouer les femmes, les jeunes et les leaders coutumiers dans la médiation sociale et la gouvernance des ressources doivent être mieux documentés afin d'être promues et valorisées.

5.5 Connaissances, données et innovation

Les trois ateliers ont mis en évidence un déficit chronique de données fiables et harmonisées sur la mobilité pastorale. Ils ont également souligné la richesse des savoirs traditionnels qui combinés aux outils scientifiques disponibles permettraient de comprendre les dynamiques de mobilité à différentes échelles et trouver les méthodes de capitalisation et de partage des connaissances (plateformes Sud-Sud, observatoires régionaux, bases de données) pour renforcer la coopération interrégionale.

Conclusion

La mobilité pastorale, loin d'être un héritage du passé uniquement, est une promesse pour l'avenir. Elle illustre la capacité de l'humanité à vivre en équilibre avec la nature tout en répondant aux défis du climat, de la sécurité alimentaire et de la paix. Elle incarne un savoir-faire ancien d'adaptation, fondé sur la gestion collective et la flexibilité des usages du territoire. Or, ces systèmes, jadis garant d'équilibres écologiques et sociaux, et essentiels à la sécurité alimentaire, à la gestion durable des ressources naturelles et à la cohésion sociale, sont aujourd'hui fragilisés par la dégradation accélérée des terres, la pression foncière, la raréfaction de l'eau et la marginalisation des pasteurs dans les politiques publiques.

L'année 2026 représente une occasion historique de refonder le contrat entre sociétés humaines et territoires vivants, en plaçant les pasteurs et leurs systèmes mobiles au cœur de la transition écologique mondiale.



Troisième partie – Thématique n°3 : Gestion territoriale des ressources en eau

I. Introduction

1.1 Question de départ

La ressource en eau, essentielle à la survie des systèmes agricoles, pastoraux et des communautés locales, est mise à rude épreuve en cas de sécheresses : les multi usages de l'eau en font même une ressource sous tension. Il devient donc indispensable de repenser les pratiques autour de la gestion de l'eau à l'échelle des territoires. Techniquement, la conservation naturelle des eaux dans les sols, au-delà de l'amélioration de la teneur en humus, peut être renforcée par des aménagements adaptés pour ralentir les écoulements et favoriser l'infiltration etc. Cependant, l'enjeu organisationnel est crucial pour la gestion des nappes souterraines et la coordination entre services publics et acteurs locaux. Face à la diversité des usages (eau potable, assainissement, eau agricole, eau environnementale, eau industrielle) et aux contraintes accrues, la gouvernance participative, fondée sur le dialogue entre les acteurs, joue ici un rôle déterminant pour harmoniser les besoins des usagers et promouvoir une gestion durable de la ressource à l'échelle des territoires.

Huit ateliers nationaux ont été organisés dans 7 pays (France, Inde, Palestine, RDC, Sénégal, Tunisie, Yémen) (cf. annexe 3, tableau no.1) pour répondre à la question de Désertif'Actions 2026 : **Comment concilier les différents usages des ressources en eau afin d'anticiper et de gérer les situations de sécheresse en limitant les risques de conflit ?**

1.2 La gestion des ressources en eau dans un contexte mondial de sécheresses accrues

L'eau est aujourd'hui au cœur des défis environnementaux, économiques et politiques mondiaux. Sous l'effet du changement climatique, les sécheresses deviennent plus longues, plus fréquentes et plus intenses, provoquant un déséquilibre profond entre la disponibilité et les usages. Ce déséquilibre s'exprime dans des contextes territoriaux très contrastés, allant de la rareté extrême à l'abondance mal gérée. Selon les rapports du GIEC, la diminution des précipitations dans les zones arides et la variabilité croissante du régime des pluies menacent directement la sécurité hydrique, alimentaire et énergétique des populations. La raréfaction de l'eau douce agit comme un facteur de tension et d'instabilité, notamment lorsqu'elle s'ajoute à la croissance démographique, à la dégradation des sols et à la compétition entre usages agricoles, domestiques, industriels et environnementaux.

Dans ce contexte, la gestion des ressources en eau n'est plus seulement une question de planification technique ou d'infrastructures, mais un enjeu de gouvernance territoriale et de justice sociale. Elle conditionne la stabilité des territoires et la résilience des sociétés face aux crises climatiques. Les huit ateliers nationaux organisés dans le cadre du processus Désertif'Actions 2026 (France, Inde, Palestine, RDC, Sénégal, Tunisie, Yémen) ont exploré ces enjeux à partir des réalités locales et des pratiques concrètes de gestion de l'eau. Leurs conclusions permettent de comprendre comment les territoires affrontent la contrainte hydrique, quels leviers ils mobilisent, et quelles orientations stratégiques se dégagent pour l'avenir.

II. Contextes nationaux

Malgré la diversité des contextes nationaux (cf. annexe 3, tableau no.2), un constat commun se dégage : la gestion de l'eau est devenue un enjeu transversal de résilience territoriale. Dans les pays étudiés, la sécheresse révèle à la fois la fragilité des systèmes hydriques et la complexité des arbitrages entre usages.

En France, les sécheresses répétées font émerger des controverses fortes autour de la gestion quantitative de l'eau, révélant un débat entre les partisans de la sobriété hydrique et ceux qui défendent la construction d'ouvrages de stockage.

En Palestine, la contrainte est d'abord politique : l'accès à la ressource reste limité et fortement inégal, accentuant la concurrence entre les besoins agricoles, domestiques et environnementaux.



Dans la République Démocratique du Congo, l'abondance hydrique masque une faiblesse structurelle de la gouvernance et des infrastructures, donnant lieu à un paradoxe où l'eau est omniprésente mais peu accessible.

En Inde, les défis liés à l'eau s'expriment à travers une forte variabilité spatiale et saisonnière, combinant des épisodes de sécheresse dans les zones arides du Rajasthan et des risques d'inondation ailleurs. Le cas indien illustre bien la double contrainte d'une croissance démographique rapide et d'une disponibilité hydrique décroissante, exigeant une planification territoriale fine et participative.

Au Sénégal, la surexploitation des nappes et la pollution des eaux souterraines amplifient les conflits entre agriculture, industrie et zones urbaines, tandis que la Tunisie, à travers ses systèmes oasiens, illustre la vulnérabilité extrême des écosystèmes hydriques face à la salinisation et à la vétusté des réseaux. Enfin, le Yémen fait face à une crise hydrique aiguë : l'épuisement rapide des nappes phréatiques, combiné à l'instabilité politique, place le pays au bord d'un effondrement écologique et social.

Ces situations traduisent une même tension : celle d'une ressource devenue rare, disputée et parfois instrumentalisée. Au-delà des contraintes naturelles, la question de l'eau révèle des déséquilibres de gouvernance et de pouvoir, mais aussi des capacités d'adaptation inégales. C'est dans cette articulation entre gestion de la ressource, régulation des usages et cohésion sociale que se joue désormais la sécurité hydrique des territoires.

III. Actions mises en oeuvre

Les ateliers nationaux montrent que, dans tous les contextes, les pays ont engagé des actions visant à renforcer la gouvernance territoriale de l'eau et à adapter leurs pratiques aux nouvelles contraintes climatiques, mais selon des approches très différentes, souvent dictées par la disponibilité de la ressource, les cadres institutionnels et les capacités techniques locales. (cf. annexe 3, tableau no.3).

En France, la dynamique des Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) illustre une avancée majeure vers une gouvernance concertée. Ces dispositifs favorisent la co-construction entre acteurs — collectivités, agriculteurs, associations et services de l'État — d'un diagnostic partagé et de trajectoires d'adaptation à long terme. Le Plan de Résilience Eau, mis en œuvre dans les Pyrénées-Orientales et l'Hérault, met l'accent sur la planification territoriale et la recherche de compromis entre sobriété, stockage et partage équitable de la ressource. L'expérience française s'appuie également sur une transformation numérique accélérée, permettant une meilleure diffusion des données hydrologiques et un suivi plus fin des usages.

En Inde, l'atelier de Jaipur a mis en avant le rôle de la société civile dans la sensibilisation et la formation des populations rurales sur la gestion durable des ressources hydriques. Des scientifiques et experts ont présenté des pratiques de restauration des nappes phréatiques, de plantation anti-érosive et de conservation de l'humidité des sols adaptées aux conditions semi-arides du Rajasthan. Ces approches illustrent la place croissante des solutions fondées sur la nature et des actions communautaires dans la lutte contre la dégradation des terres et la pénurie d'eau. Les autorités locales, en partenariat avec le Forest Department, la Nehru Yuva Kendra et les services agricoles de l'État, encouragent désormais la réplication de ces initiatives à d'autres échelles territoriales.

Au Sénégal, l'action publique se structure autour de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) territoriale. Depuis 2017, dix-neuf communes des Niayes ont mis en place des comités communaux de l'eau, accompagnés de plans locaux de gestion et d'outils de concertation multi-acteurs. Ces initiatives visent à renforcer la capacité des collectivités locales à arbitrer entre les usages concurrents, notamment entre l'agriculture, l'industrie et l'approvisionnement urbain, tout en promouvant une culture de la sobriété et de la transparence.

En Tunisie, les efforts se concentrent sur la préservation des systèmes oasiens, particulièrement vulnérables à la salinisation et à la variabilité climatique. Les Groupements de Développement Agricole (GDA) et les Associations de Sauvegarde des Oasis (ASOC) assurent la gouvernance locale de l'eau, la maintenance des réseaux et la promotion de techniques sobres telles que le pompage solaire, le drainage maîtrisé et la réutilisation des eaux usées traitées. Ces initiatives s'accompagnent d'actions de formation et de modernisation des infrastructures, ainsi que de programmes de valorisation du compost et de gestion raisonnée de l'irrigation.



En Palestine, la contrainte politique et la rareté structurelle de l'eau ont conduit à l'émergence d'innovations locales portées par les communautés elles-mêmes. La récupération des eaux de pluie, la réutilisation des eaux usées, et la mise en place de comités communautaires d'arbitrage des usages constituent autant de solutions de proximité permettant de pallier l'insuffisance des infrastructures et de réduire la dépendance aux ressources extérieures.

En République Démocratique du Congo (RDC), la priorité est donnée à la mise en œuvre effective de la loi sur l'eau adoptée en 2015, encore dépourvue de textes d'application. Des ateliers nationaux ont été organisés pour aligner les principes de gouvernance sur les réalités de terrain, en préparant la création de comités de bassin et de schémas de planification hydrique par sous-bassin. Les discussions ont également porté sur la nécessité de renforcer la coordination inter-ministérielle et de prévenir les impacts potentiellement controversés de projets de transfert inter-bassins, comme le projet Transaqua.

Au Yémen, la situation est d'une extrême urgence. Le pays combine des sécheresses structurelles, un épuisement dramatique des nappes phréatiques et un contexte de crise humanitaire prolongée. Les interventions se concentrent sur la réhabilitation des infrastructures hydriques locales, le déploiement de systèmes de pompage solaire pour l'eau potable et l'irrigation, ainsi que sur la création de mécanismes communautaires de médiation pour réguler l'accès à la ressource. Les autorités locales, appuyées par des partenaires techniques et financiers, s'efforcent d'établir des cadres de coordination et de suivi, notamment à travers la mise en place de tableaux de bord de transparence et de comités de bassin dotés de pouvoirs exécutifs.

Toutes ces initiatives, bien que très diverses dans leurs formes et leurs échelles, peuvent être regroupées en plusieurs catégories d'action complémentaires qui, ensemble, traduisent les principaux axes de transformation observés dans les pays étudiés (cf. annexe 3, tableau no.4).

La première catégorie concerne **les outils et dispositifs de gouvernance territoriale**. Elle englobe les démarches de concertation et de planification locale, comme les PTGE en France, qui associent acteurs publics et privés autour de diagnostics partagés et de plans d'action territoriaux, mais aussi les ateliers nationaux et comités de bassin en République Démocratique du Congo, conçus pour opérationnaliser la loi sur l'eau et clarifier les compétences interinstitutionnelles. Dans le même esprit, le Sénégal a développé des plateformes locales de l'eau dans le cadre du DyTAEL et de la GIRE territoriale, tandis qu'en Tunisie, la gouvernance participative repose sur les GDA et les ASOC, structures de proximité qui assurent la maintenance et la répartition équitable de l'eau dans les oasis. En Palestine et au Yémen, la gestion locale s'appuie davantage sur les comités communautaires et les municipalités rurales, qui arbitrent les usages et déploient des solutions sobres adaptées à des contextes de rareté extrême.

Une deuxième catégorie d'action regroupe **les infrastructures et solutions techniques**, visant à accroître la résilience hydrique et la sécurité d'approvisionnement. Elle comprend les dispositifs de stockage, de recharge et de drainage — qu'il s'agisse de retenues et de bassins en France ou du drainage oasien en Tunisie — ainsi que les techniques d'irrigation efficiente comme le goutte-à-goutte, la micro-irrigation ou la tarification incitative, mises en œuvre au Sénégal, en Tunisie, en RDC ou au Yémen. Le pompage solaire, développé à grande échelle dans ces deux derniers pays, permet d'abaisser le coût de l'eau productive tout en réduisant la dépendance énergétique. Enfin, les eaux non conventionnelles, notamment la réutilisation des eaux usées et la collecte des eaux de pluie en Palestine et en Tunisie, deviennent des alternatives de plus en plus crédibles pour répondre aux besoins croissants tout en limitant la pression sur les nappes.

La troisième catégorie relève de **l'agroécologie et de la restauration des sols**, qui s'imposent progressivement comme piliers de la gestion durable de la ressource. Les pratiques économes en eau et restauratrices — telles que le paillage, les demi-lunes, les cordons pierreux, l'agroforesterie ou le compost — se diffusent en RDC, au Sénégal, en Tunisie et en France, favorisant à la fois la réduction de la demande, la recharge naturelle des nappes et l'amélioration de la résilience des systèmes agricoles. Ces approches illustrent la convergence entre politiques agricoles et hydriques, en intégrant la gestion de l'eau dans la transformation des pratiques de production.

Enfin, une dernière catégorie d'action concerne **le développement et la circulation de la connaissance**. Dans tous les pays, le besoin de données fiables sur la disponibilité de l'eau, les prélèvements et l'évolution des nappes est

apparu comme un préalable indispensable à la décision. Les recensements d'ouvrages, le suivi piézométrique, les stations hydrométriques et la création d'observatoires locaux visent à renforcer la transparence et la confiance entre les acteurs, tout en soutenant une planification plus prospective et fondée sur l'évidence.

Ainsi structurées, ces catégories traduisent la montée en puissance d'une approche intégrée de la gestion territoriale de l'eau, qui conjugue innovation institutionnelle, efficacité technique, sobriété productive et apprentissage collectif. Ensemble, elles illustrent le passage d'une logique de crise à une logique de résilience, où la concertation, la connaissance et l'action locale deviennent les leviers essentiels d'une gouvernance de l'eau durable et partagée.

IV. Forces et leviers d'amélioration des actions existantes

Si les ateliers nationaux mettent en évidence une dynamique réelle de territorialisation et d'innovation dans la gestion des ressources en eau, ils révèlent aussi de fortes contraintes structurelles et des marges de progrès importantes. Ces limites concernent à la fois les cadres institutionnels, les mécanismes de gouvernance, la disponibilité des données, et la capacité à financer durablement les dispositifs locaux. (cf. annexe 3, tableau no.5)

L'un des principaux freins identifiés réside dans la fragmentation institutionnelle et l'application incomplète des cadres juridiques. Dans plusieurs pays, la loi sur l'eau existe, mais ses décrets d'application font défaut, ce qui rend son opérationnalisation difficile. La pluralité des ministères concernés — agriculture, environnement, ressources hydriques, aménagement du territoire — engendre un cloisonnement administratif et des chevauchements de compétences. Ce morcellement compromet la cohérence des politiques et ralentit la mise en œuvre des décisions sur le terrain.

À cela s'ajoute un problème d'acceptabilité sociale des ouvrages hydrauliques et des processus de concertation. Dans de nombreux territoires, la construction de retenues d'eau ou l'aménagement de nouveaux systèmes d'irrigation suscitent des tensions entre acteurs : agriculteurs, ONG environnementales et riverains expriment parfois des désaccords sur les priorités d'usage, les impacts écologiques ou la répartition des bénéfices. Ces conflits d'acceptation traduisent souvent un déficit de dialogue, mais aussi un manque de confiance envers les institutions et les instances de décision.

Les conflits d'usage s'intensifient également dans les contextes où la ressource est surexploitée. Les tensions entre industriels et organisations paysannes, entre zones urbaines en expansion et espaces agricoles, ou encore entre exploitants de tailles différentes, se multiplient. Ces rivalités sont accentuées par la prolifération d'ouvrages non recensés, de forages informels et d'usages non régulés, qui rendent la gestion globale des ressources plus complexe. Dans certaines régions, comme les oasis tunisiennes ou les zones côtières, ces pressions s'accompagnent d'une salinisation progressive des sols et des nappes, aggravant la dégradation des écosystèmes.

Les contraintes politico-hydriques — notamment dans les pays affectés par des conflits ou des situations d'occupation — limitent par ailleurs les capacités d'action des institutions. À ces facteurs s'ajoutent la baisse continue des nappes phréatiques, le coût énergétique élevé du pompage, et le manque de données opérationnelles pour suivre l'évolution de la ressource. Dans plusieurs cas, certains projets hydrauliques d'envergure suscitent la controverse en raison de leurs impacts environnementaux ou géopolitiques potentiels, illustrant les difficultés à concilier développement, sécurité hydrique et équité entre territoires.

Face à ces freins, les ateliers mettent en avant plusieurs leviers d'action capables d'amorcer des changements durables. Les mécanismes de co-construction, de prospective et de médiation constituent des outils essentiels pour rétablir la confiance entre acteurs et construire des décisions partagées. Les plateformes locales de concertation et les plans d'allocation transparents des prélèvements permettent d'établir un dialogue entre usagers, de prévenir les tensions et de rendre la gestion plus lisible pour l'ensemble des parties prenantes.

La promotion des eaux non conventionnelles — réutilisation des eaux usées, collecte des eaux pluviales, recharge des nappes — s'affirme comme un levier d'adaptation central, tout comme la diffusion de pratiques techniques plus efficaces : pompage solaire, irrigation au goutte-à-goutte, règles locales de pompage et tours d'eau concertés. Le drainage maîtrisé, l'amendement des sols et la valorisation des eaux usées traitées contribuent quant à eux à réduire la pression sur la ressource et à restaurer les capacités de rétention des écosystèmes.



La production et la diffusion de la donnée se révèlent également déterminantes. Le développement de réseaux de piézomètres, d'inventaires d'ouvrages et de systèmes d'information territoriaux favorise une meilleure transparence et permet une prise de décision fondée sur des éléments objectifs. Enfin, les dynamiques de coopération de bassin et de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) offrent un cadre de coordination pertinent pour relier les échelles locales, nationales et transfrontalières, tout en intégrant les dimensions écologiques et sociales de la gestion hydrique.

De ces observations se dégage un ensemble d'enseignements communs. Les tensions d'usage s'intensifient partout entre agriculture, villes, tourisme, industries et milieux naturels, soulignant que la rareté physique de la ressource ne suffit pas à expliquer la crise : c'est la régulation et la transparence qui en constituent le cœur. La gouvernance locale participative — qu'il s'agisse des PTGE en France, des comités oasiens en Tunisie ou des plateformes de l'eau au Sénégal — se confirme comme un instrument efficace, mais elle reste encore insuffisamment financée et souvent dépendante de projets ponctuels. Dans le même temps, la transition agroécologique prouve sa capacité à réduire la demande en eau et à stabiliser les systèmes de production, tandis que la circulation des données hydrologiques, encore trop limitée, demeure une condition essentielle pour anticiper les crises et renforcer la confiance entre acteurs.

Pour dépasser ces limites et consolider les acquis, plusieurs axes de changement sont proposés. Il s'agit d'abord de renforcer et financer durablement les cadres territoriaux de gouvernance de l'eau, en les inscrivant dans les politiques publiques nationales. Il est également nécessaire de mettre en place des mécanismes locaux transparents d'allocation et de suivi des prélèvements, permettant de rendre compte publiquement des usages et d'assurer une équité entre secteurs. L'animation territoriale, qu'elle prenne la forme de médiation, de coordination ou de concertation, doit être reconnue et soutenue comme une fonction publique essentielle, au même titre que la gestion technique ou réglementaire.

Par ailleurs, l'intégration de la gestion de l'eau dans les politiques agricoles et agroécologiques paraît indispensable pour favoriser une planification plus cohérente et réduire la pression sur les ressources. Enfin, le développement de systèmes ouverts de suivi hydrologique et piézométrique, accessibles et partagés, permettra de consolider les bases d'une gouvernance fondée sur la connaissance, la responsabilité collective et la transparence.

V. Recommandations et perspectives

Les ateliers nationaux ont permis de dégager un ensemble de recommandations destinées aux différentes catégories d'acteurs impliqués dans la gestion des ressources en eau (cf. annexe 3, tableau no.6). Ces propositions convergent vers un même objectif : renforcer la gouvernance territoriale, anticiper les crises hydriques et garantir un partage équitable et durable de la ressource.

5.1 États, gouvernements et ministères concernés

Les gouvernements ont un rôle central à jouer dans la consolidation d'un cadre institutionnel et opérationnel propice à la résilience hydrique. Il s'agit d'abord d'institutionnaliser durablement la gouvernance territoriale de l'eau en pérennisant et en étendant les Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE), en sécurisant les moyens d'animation locale, et en promulguant les décrets d'application nécessaires à la mise en œuvre effective des lois sur l'eau. Les États doivent également mettre en place des comités de bassin, appuyés sur des dispositifs de collecte et de publication de données, et opérationnaliser la GIRE locale.

Les politiques nationales doivent désormais intégrer explicitement les priorités suivantes : réduire le coût de l'eau productive, reconnaître les oasis comme zones stratégiques de sécurité hydrique et alimentaire, et prioriser les solutions sobres fondées sur les eaux non conventionnelles et le solaire.

Les stratégies, plans et politiques de l'eau, de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et du climat nécessite une plus grande intégration, un décloisonnement institutionnel et sectoriel, et une territorialisation. Une approche par Nexus "eaux, sols/terres, agriculture, climat" est nécessaire pour atteindre les objectifs de développement durable 2 (sécurité alimentaire), 6 (eau), 13 (climat) et 15 (terres).



L'État a aussi la responsabilité d'arbitrer entre les usages et de prévenir les conflits en s'appuyant sur des cadres locaux de règlement des différends (plateformes de l'eau, comités, PTGE) et sur des règles explicites de partage en période de tension.

L'investissement dans la production et la transparence des données hydrologiques constitue un autre pilier essentiel : le développement de réseaux de piézomètres, d'inventaires d'ouvrages, de stations hydrométriques et la publication régulière des données météo-hydro doivent être considérés comme des fonctions publiques à part entière.

Les Etats doivent également veiller à sortir des politiques en silo et aborder d'une manière synergique la mise en œuvre des ODD.

Dans une perspective régionale, les États sont invités à réaffirmer la coopération de bassin comme alternative durable aux projets de transfert inter-bassins souvent controversés, à l'image du projet Transaqua en Afrique centrale. Cette approche, fondée sur la GIRE transfrontalière, permet de renforcer la solidarité hydrique et la paix entre territoires voisins. Enfin, les politiques publiques doivent intégrer les principes de justice climatique et d'égalité de genre, en reconnaissant la place des femmes et des jeunes dans la gestion communautaire de l'eau et dans les dispositifs décisionnels.

5.2 Bailleurs de fonds et partenaires techniques et financiers (PTF)

Les partenaires techniques et financiers jouent un rôle stratégique pour accompagner la transition vers une gestion plus concertée et plus sobre de l'eau. Les ateliers soulignent l'importance de financer non seulement les infrastructures physiques, mais aussi l'animation territoriale, la concertation et la médiation. Il s'agit de soutenir les ingénieries sociales et organisationnelles indispensables au bon fonctionnement des PTGE, des plateformes locales ou des GDA, en appuyant la formation des comités locaux et des structures de gestion participative.

Les PTF sont également invités à appuyer la mise à l'échelle des solutions sobres et résilientes: micro-irrigation, pompage solaire, drainage oasien, réutilisation des eaux usées traitées (REUT), recharge d'aquifères, ou encore dispositifs de lutte contre la salinisation. Les investissements doivent privilégier la sobriété, la maintenance et la gestion durable plutôt que l'expansion des infrastructures à forte empreinte environnementale.

Le renforcement des systèmes d'information constitue un autre champ prioritaire : la mise en place de réseaux piézométriques, d'inventaires d'ouvrages et d'observatoires territoriaux permettra d'appuyer les politiques publiques sur des données fiables et partagées. Enfin, les bailleurs sont encouragés à intégrer systématiquement la justice climatique et la dimension genre dans leurs programmes, en finançant des initiatives inclusives et équitables au service des populations les plus vulnérables.

5.3 Société civile, collectivités territoriales et organisations locales

Les organisations paysannes, les ONG, les associations d'usagers et les collectivités territoriales constituent le socle de la gouvernance participative de l'eau. Elles sont invitées à renforcer les cadres locaux de gestion à travers l'élaboration de chartes locales de l'eau, l'instauration de tours d'eau transparents et la mise en place de systèmes partagés de suivi des prélèvements et d'alerte sécheresse ou conflit. Ces démarches permettent de construire une régulation collective et d'accroître la confiance entre acteurs.

La société civile a également un rôle clé dans la production et la diffusion de la connaissance locale. Elle peut contribuer à recenser les ouvrages "invisibles", à documenter les pratiques d'irrigation et à publier des tableaux de bord locaux, en valorisant les savoirs traditionnels liés à la gestion oasienne, aux tours d'eau ou aux réseaux communautaires anciens.

Par ailleurs, la demande formulée par la société civile indienne d'intégrer la dimension linguistique et culturelle (traduction en hindi des documents de la CNULCD, valorisation des savoirs autochtones) souligne la nécessité d'une gouvernance inclusive et accessible, condition indispensable à une appropriation effective des politiques de l'eau

Enfin, les acteurs territoriaux doivent poursuivre la transition agroécologique en diffusant des pratiques économes en eau — paillage, compost, agroforesterie, sélection de variétés tolérantes à la sécheresse, recharges

locales des nappes — qui réduisent la dépendance à l'irrigation et améliorent la résilience écologique et sociale des territoires.

5.4 Secteur privé

Le secteur privé, qu'il s'agisse d'entreprises agricoles, industrielles ou de services, doit être pleinement associé à la gouvernance territoriale de l'eau. Les entreprises sont encouragées à adopter une transparence accrue et une redevabilité claire en publiant les volumes prélevés, leurs plans de sobriété hydrique et leurs contributions aux dispositifs locaux de gestion (plateformes des Niayes, zones industrielles, comités de bassin).

Elles ont également un rôle à jouer dans le co-investissement pour la ressource, en participant à la maintenance des réseaux, au financement de systèmes solaires, au drainage, à la réutilisation des eaux usées traitées et à la réduction des pertes. Leur contribution doit aller au-delà de la simple production pour inclure la préservation des écosystèmes et la durabilité du cycle de l'eau.

Enfin, la mise en place de contrats territoriaux de l'eau est recommandée : ces engagements pluriannuels de prélèvement, de restitution ou de compensation permettraient de créer une finance locale de l'eau durable, associant collectivités, entreprises et usagers autour d'objectifs communs de sobriété et de durabilité.

5.5 Recherche, formation et savoir-connaissance

La recherche et l'enseignement supérieur ont un rôle déterminant à jouer pour combler les lacunes critiques de connaissance et appuyer les politiques publiques par des données robustes et contextualisées. Les priorités identifiées concernent la prévision des sécheresses, au-delà de la seule prévision des crues, la compréhension des dynamiques de salinisation et d'intrusion marine, ainsi que la mesure des rendements hydriques selon les cultures et les itinéraires techniques.

La production de données ouvertes et territorialisées doit être encouragée : séries hydrométéorologiques, piézométrie, qualité des eaux, bilans offre-demande à l'échelle du bassin ou de la commune. Ces données doivent être accessibles et intégrées dans des plateformes collaboratives permettant aux collectivités et aux usagers d'alimenter leurs propres plans de résilience.

Enfin, la recherche-action constitue un levier essentiel pour relier science et territoire. En collaboration avec les organisations paysannes, les GDA et les collectivités locales, elle doit permettre de tester et d'ajuster des protocoles d'irrigation de précision, des solutions de réutilisation agricole sécurisée des eaux usées, ou encore des pratiques agroécologiques sobres et adaptées. La formation des jeunes techniciens et ingénieurs de l'eau doit, quant à elle, intégrer davantage les dimensions de gouvernance, de concertation et de médiation, qui sont désormais au cœur de la gestion durable des ressources.

VI. Éléments de consensus et questions encore ouvertes sur la gestion territoriale des ressources en eau

6.1 Éléments faisant consensus entre les ateliers nationaux

Les huit ateliers nationaux ont permis de dégager un ensemble solide de constats et de principes d'action partagés, indépendamment des contextes hydriques ou institutionnels. Ces convergences révèlent une compréhension commune de la crise de l'eau comme enjeu systémique de gouvernance, de résilience et de justice territoriale.

L'eau comme bien commun et levier de cohésion territoriale

Tous les ateliers s'accordent sur la nécessité de considérer l'eau non plus comme une simple ressource économique, mais comme un bien commun dont la gestion doit relever d'un intérêt collectif. L'équilibre entre les usages agricoles, domestiques, industriels et environnementaux doit être négocié dans des cadres territoriaux transparents et partagés. La régulation de l'eau devient ainsi un instrument de stabilité sociale et de cohésion locale.

L'urgence d'une gouvernance territoriale et multi-acteurs

La dimension territoriale de la gestion de l'eau fait désormais consensus. Les participants reconnaissent que les politiques centralisées ne peuvent, à elles seules, répondre à la complexité des situations locales. La gouvernance territoriale — à travers les comités de bassin, les PTGE, les GDA, ou les plateformes locales — s'impose comme un cadre pertinent pour concilier les usages, prévenir les conflits et favoriser la responsabilité partagée.

L'intégration des politiques de l'eau, de l'agriculture et du climat

Un autre point d'accord fort concerne la nécessité de sortir des approches en silo. Les ateliers insistent sur le fait que les politiques hydriques doivent être articulées avec les politiques agricoles, climatiques et foncières. Cette approche intégrée est perçue comme une condition essentielle de la résilience, notamment pour garantir la sécurité hydrique et alimentaire des territoires vulnérables.

La gestion de la demande avant la multiplication de l'offre

Les pays, qu'ils soient structurellement arides (Tunisie, Yémen, Palestine) ou tempérés (France), s'accordent sur le fait que la réponse aux sécheresses ne peut reposer uniquement sur la création d'infrastructures hydrauliques. Les économies d'eau, la sobriété hydrique, la valorisation des eaux non conventionnelles et la restauration des sols sont désormais perçues comme des leviers prioritaires, avant le recours au dessalement ou au transfert inter-bassins.

Le rôle central de la concertation et de la médiation

Le dialogue entre acteurs, la transparence des données et les mécanismes de médiation sont unanimement identifiés comme les conditions de réussite d'une gestion apaisée des ressources en eau. Là où la concertation fonctionne — comme dans les PTGE en France ou les comités oasiens en Tunisie — les tensions sont atténuées et la légitimité des décisions renforcée.

La connaissance comme fondement de l'action publique

La production et le partage de la donnée hydrologique apparaissent comme un socle de consensus. Tous les ateliers soulignent le besoin d'informations fiables pour anticiper les crises, planifier les usages et orienter les investissements. L'accès équitable à la donnée, notamment à travers des observatoires locaux et des outils numériques ouverts, est perçu comme une condition essentielle de la transparence et de la participation.

La transition agroécologique comme levier d'adaptation

Enfin, un large consensus se dégage autour du rôle structurant de l'agroécologie. En réduisant la demande en eau, en améliorant la fertilité des sols et en diversifiant les systèmes de production, elle contribue à la fois à la résilience des exploitations et à la durabilité hydrique des territoires. Les pratiques sobres et restauratrices des sols (paillage, compost, agroforesterie, irrigation de précision) sont reconnues comme des solutions d'avenir.

6.2 Les questions qui restent encore ouvertes

Si de nombreux points de convergence se dégagent, plusieurs sujets de fond demeurent en débat. Ces questions illustrent les marges d'incertitude qui subsistent et les chantiers à poursuivre pour consolider les approches territoriales de la gestion de l'eau.

Niveau de décision et subsidiarité réelle

Les ateliers s'accordent sur la pertinence d'une gouvernance territoriale, mais la question du niveau optimal de décision reste ouverte : comment articuler les décisions locales (communes, bassins, projets de territoire) avec les cadres nationaux et régionaux ? Quelle place donner aux collectivités dans la planification hydrique ? Le modèle de gouvernance multiniveaux, bien que souhaité, reste encore à préciser et à institutionnaliser. De même, que la question de la représentativité d'un groupe d'acteurs puissants au détriment d'acteurs plus faibles constitue un défi.

Financement durable de la gouvernance locale de l'eau

Un autre point d'interrogation majeur concerne la pérennité du financement des dispositifs locaux. Si la concertation et la médiation sont reconnues comme essentielles, elles demeurent rarement financées sur le long terme. Comment sécuriser les budgets d'animation territoriale et de suivi des prélèvements ? Faut-il envisager une fiscalité locale de l'eau ou des mécanismes de redevances partagées entre usagers pour maintenir ces fonctions publiques ?

Limites de la régulation face aux inégalités d'accès



Les ateliers soulignent la nécessité d'une gestion équitable, mais peu de dispositifs permettent aujourd'hui d'assurer une répartition juste des ressources. Les inégalités entre zones rurales et urbaines, entre petits exploitants et grandes entreprises, ou entre territoires de plaine et zones oasiennes, demeurent fortes. La question de la justice hydrique — qui combine accès, équité et priorisation des usages vitaux — n'a pas encore trouvé de cadre opérationnel.

Le statut juridique et institutionnel de la ressource

Plusieurs pays s'interrogent encore sur la manière d'ancrer juridiquement la reconnaissance de l'eau comme bien commun. Les législations nationales restent souvent centrées sur la propriété et les usages, sans établir de mécanismes clairs de coresponsabilité entre acteurs publics, privés et communautaires. Comment traduire cette vision partagée en normes légales, chartes locales et dispositifs de régulation ?

Les défis de la donnée, du suivi et de la transparence

Malgré un consensus sur leur importance, la collecte et la diffusion des données hydrologiques restent limitées. Les systèmes d'information sont souvent fragmentés, sous-financés ou peu accessibles. La construction d'observatoires territoriaux intégrés, interopérables et participatifs demeure un chantier crucial. Se pose aussi la question de la confiance dans les données : qui les produit, qui les valide, et comment les rendre publiques sans risque d'instrumentalisation ?

Les conflits d'usages et la prévention des tensions

Les expériences de médiation locales montrent leur efficacité, mais il manque encore une approche systématique de prévention des conflits liés à l'eau. Les cadres juridiques pour l'arbitrage, la formation des médiateurs et la documentation des cas de réussite sont encore embryonnaires. Comment institutionnaliser la médiation hydrique comme fonction publique territoriale à part entière ?

La planification prospective et la vision à long terme

Enfin, la prospective territoriale reste le maillon faible de la gestion de l'eau. Peu de territoires disposent de scénarios hydrologiques ou de modèles d'anticipation à long terme. Les décisions se prennent souvent dans l'urgence, alors que la construction de trajectoires de résilience nécessiterait des outils de simulation partagés, intégrant le climat, les usages et les dynamiques économiques locales.

VI. En conclusion : vers un nouveau contrat territorial pour l'eau ?

Les analyses issues des ateliers nationaux convergent vers un constat commun : la gestion durable des ressources en eau est devenue une question centrale de résilience territoriale, au croisement des enjeux climatiques, agricoles et sociaux. Partout, la raréfaction de la ressource, la multiplication des sécheresses et l'intensification des usages mettent à l'épreuve la capacité des sociétés à s'organiser, à anticiper et à coopérer. Dans un monde où la pression sur l'eau s'accroît plus vite que sa disponibilité, la gouvernance hydrique apparaît désormais comme un facteur déterminant de stabilité et de développement durable.

Les pays étudiés partagent un double défi : garantir la sécurité hydrique sans compromettre la sécurité alimentaire, et prévenir les conflits d'usage sans freiner le développement local. Si les approches varient selon les contextes — entre gestion de l'offre et sobriété, infrastructures et gouvernance, technologies et savoirs locaux —, elles tendent toutes vers un même horizon : la construction d'un nouveau contrat territorial de l'eau, fondé sur la coresponsabilité, la transparence et l'équité.

Ce contrat repose sur plusieurs piliers.

Le premier est institutionnel : il s'agit de consolider les cadres législatifs et réglementaires, de donner une base stable aux dispositifs territoriaux (PTGE, GDA, comités de bassin, plateformes locales) et d'assurer leur financement dans la durée.

Le second est social et politique : la participation des usagers, des collectivités, des organisations paysannes et des communautés locales n'est plus un supplément, mais une condition de réussite. La médiation, la concertation et la co-construction doivent être reconnues comme des fonctions publiques essentielles, au même titre que la planification ou la régulation technique.

Le troisième pilier est écologique et technologique : la résilience hydrique passe par la sobriété, la diversification des ressources, la réutilisation des eaux usées, la recharge des nappes, la restauration des sols et la transition



agroécologique. Ces leviers ne relèvent pas de la seule ingénierie hydraulique, mais d'une alliance entre innovation, savoirs traditionnels et apprentissage collectif.

Enfin, **le quatrième pilier est connaissance et transparence** : sans données ouvertes, fiables et partagées, il ne peut y avoir ni anticipation, ni équité, ni confiance.

Les ateliers rappellent aussi une évidence trop souvent occultée : la rareté de l'eau n'est pas seulement une donnée physique, mais une construction politique. C'est moins le manque de ressource que l'absence de régulation, de dialogue et de vision commune qui nourrit les crises hydriques. La solution ne réside donc pas uniquement dans les infrastructures, mais dans la capacité à organiser la solidarité entre territoires, à arbitrer les usages et à rendre les décisions lisibles et légitimes.

Dans ce cadre, la coopération internationale, la solidarité entre bassins et la reconnaissance des savoirs locaux prennent une dimension stratégique. La justice climatique et l'intégration du genre ne sont plus des enjeux périphériques, mais des conditions de durabilité : elles garantissent que la gouvernance de l'eau profite à tous et qu'aucune communauté ne soit laissée de côté.

Ainsi, le chemin tracé par les ateliers nationaux invite à dépasser les réponses d'urgence pour construire une vision partagée et prospective de la ressource. Anticiper, réguler, restaurer et coopérer : tels sont les quatre verbes d'action d'une nouvelle ère de gouvernance de l'eau.

Leur mise en œuvre conditionne non seulement la capacité des territoires à résister aux sécheresses à venir, mais aussi leur aptitude à inventer des modèles de développement plus justes, plus sobres et plus solidaires.

Message clé de plaidoyer :

La sécurité hydrique et la paix sociale ne se décrètent pas : elles se construisent dans les territoires, par la concertation, la transparence et la responsabilité partagée.



Quatrième partie – Thématique n°4 : Pilotage des territoires et rôle des autorités locales

I. Introduction

1.1 Question de départ

Les sécheresses récurrentes exacerbent les tensions sur les ressources naturelles (eau, terres), impactent l'agriculture, l'élevage, les populations locales et les usages énergétiques. Les domaines de la santé, de l'éducation, des aménagements routiers sont aussi impactés indirectement, avec des effets possiblement à plus long terme. Face à ces défis, le pilotage des territoires, incluant la planification, la mise en œuvre d'actions et la gestion des ressources et infrastructures, est un élément crucial pour assurer la résilience d'un territoire en situation de la sécheresse. De même, l'accueil et l'intégration des personnes déplacées internes est un défi à surmonter. Dans ce contexte les autorités locales, qu'elles soient traditionnelles (chefferies traditionnelles et/ou religieuses...) ou administratives (collectivités locales et services associés...), ont un rôle majeur à jouer en anticipant les effets de telles crises et les mesures à considérer pour diminuer la sensibilité de leur territoire et améliorer la résilience. Mais le transfert des compétences ne s'est pas toujours trouvé assorti d'un renforcement des capacités et moyens financiers pour mettre en œuvre les ambitions visées.

Quatre ateliers nationaux ont été organisés (Burkina Faso, Canada, Côte d'Ivoire, France) (cf. annexe 4, tableau no.1) pour répondre à la question de Désertif'Actions 2026: **Comment faciliter le rôle des autorités locales pour qu'elles puissent anticiper et gérer durablement leur territoire en anticipant des crises de sécheresse ?**

1.2 La gouvernance locale des ressources naturelles

Dans un contexte mondial marqué par l'accélération du changement climatique, la sécheresse s'impose comme l'un des risques les plus redoutables pour les territoires, affectant simultanément la sécurité alimentaire, la disponibilité en eau, la santé des écosystèmes et la stabilité socio-économique des communautés. Les crises de sécheresse, de plus en plus fréquentes et intenses, bouleversent les équilibres territoriaux et mettent à l'épreuve la capacité des institutions locales à anticiper, coordonner et agir.

Dans cette dynamique, les autorités locales occupent un rôle pivot. Elles constituent le premier échelon de réponse face aux crises, mais aussi le cadre le plus pertinent pour la planification et la gestion intégrée des ressources. Leur proximité avec les populations leur confère une connaissance fine des vulnérabilités locales, des pratiques endogènes et des dynamiques communautaires. Ce sont elles qui traduisent les politiques nationales en actions concrètes et qui, dans le meilleur des cas, initient des solutions innovantes adaptées à la réalité de leur territoire.

Cependant, leur action reste souvent contrainte par un ensemble de facteurs structurels : centralisation excessive des décisions, insuffisance de ressources financières et humaines, faiblesse de la coordination interinstitutionnelle et manque de données climatiques fiables. Dans les pays étudiés (cf. annexe 4, tableau no.1) ces contraintes se manifestent différemment, mais renvoient toutes à une même question de fond : comment outiller et légitimer les collectivités locales pour qu'elles deviennent les véritables pilotes de la résilience territoriale face aux sécheresses ?

La présente synthèse, fondée sur les résultats des ateliers nationaux, met en évidence la manière dont la question de la gestion durable des territoires se décline dans ces différents contextes. Elle analyse d'abord la problématique et ses spécificités par pays, puis expose les actions actuellement mises en œuvre pour y répondre. Elle évalue ensuite les forces et faiblesses des approches existantes avant de formuler des recommandations ciblées à l'intention des acteurs publics, locaux, ainsi que les partenaires techniques et financiers. Une dernière partie met en relief les éléments qui rencontrent le consensus dans l'ensemble des ateliers et identifient quelques questions qui restent encore posées.

II. Contextes nationaux étudiés

Dans tous les pays étudiés¹ (cf. Annexe 4, tableau no.2), la sécheresse est perçue comme un phénomène croissant et complexe, dont les impacts sociaux, économiques et environnementaux s'entrecroisent. Les collectivités locales sont en première ligne pour y faire face, mais leur marge d'action demeure limitée.

Au Burkina Faso, les sécheresses récurrentes menacent la sécurité alimentaire et la disponibilité en eau, affectant particulièrement les zones rurales. Les communes tentent d'y répondre à travers la promotion de pratiques agricoles durables, la gestion communautaire des ressources naturelles et l'intégration de la dimension environnementale dans les plans communaux de développement, mais elles souffrent d'un transfert inachevé des compétences et des ressources.

Au Canada, et plus précisément au Québec, le Programme de Coopération Climatique Internationale (PCCI) illustre un modèle novateur de financement climatique sous-national ; toutefois, la pérennité du programme demeure menacée par les restrictions budgétaires. Dans les pays d'intervention du PCCI (Burkina Faso, Mali, Niger et le Tchad) les politiques agricoles nationales favorisent encore des modèles intensifs peu compatibles avec la résilience territoriale. Ainsi, la gouvernance climatique souffre d'un décalage structurel entre les cadres institutionnels et les besoins locaux, ce qui fragilise la capacité des communautés rurales, notamment des femmes et des jeunes, à agir.

En Côte d'Ivoire, la sécheresse s'intensifie depuis plus d'une décennie, aggravée par la déforestation, la pression foncière et l'irrégularité des saisons de pluie. Les conséquences se traduisent par une dégradation accélérée des terres — 60 % du territoire est touché — et par des pertes agricoles significatives. Face à cette situation, les collectivités locales demeurent démunies : elles manquent d'outils de planification, de capacités techniques et de financements adaptés pour anticiper et atténuer les effets de la sécheresse.

En France, l'expérience du pS-Eau révèle une gouvernance de l'eau fragmentée et peu transparente. La centralisation des décisions limite l'autonomie locale, tandis que les asymétries de pouvoir entre les acteurs (usagers, syndicats agricoles, entreprises, associations) freinent l'émergence d'une gestion équitable et durable. Le manque de données actualisées sur les ressources souterraines et la faible interopérabilité des systèmes d'information constituent des freins majeurs à l'anticipation.

Dans l'ensemble, ces études mettent en lumière une gouvernance encore trop verticale et cloisonnée, où la dimension territoriale de la sécheresse n'est pas pleinement reconnue comme un enjeu structurant du développement durable.

III. Actions mises en œuvre

Malgré ces contraintes, les pays étudiés développent des approches novatrices et convergentes autour de la planification locale et de la valorisation des savoirs endogènes (cf. Annexe 4, tableau no.3). Au Burkina Faso, les organisations paysannes et les acteurs communautaires jouent un rôle essentiel dans la diffusion des pratiques de gestion durable des terres (CES/DRS, agroforesterie) et la restauration des écosystèmes. Ces initiatives s'accompagnent d'un effort de formation et de renforcement des capacités locales, soutenu par des ONG et des réseaux associatifs. **La mise en place d'un modèle de gouvernance locale des ressources forestières basé sur une approche de gestion intégrée, en appui au gouvernement dans le processus de transfert de compétences aux collectivités locales à Fada, constitue une réussite avec la mobilisation de 30 millions de ???² de recette propre environnementale.**

¹ Il convient de noter, à ce propos, que l'atelier organisé au Canada, par Mission Inclusion, et celui organisé en France par le PSE avaient pour objectif, non pas d'étudier la problématique au niveau national canadien ou français, mais de remonter l'expérience terrain dans leur zone d'intervention, en particulier, en Afrique subsaharienne. D'un autre côté, l'atelier du PSE est axé sur la gestion territoriale des ressources en eau, exclusivement.

² Le rapport de l'atelier ne précise pas la monnaie utilisée.



Dans les zones d'intervention du PCCI, le modèle des “**Clubs conseils climat**” favorise la mise en réseau des producteurs et l'expérimentation de solutions adaptées. Ces espaces d'apprentissage collectif permettent de concilier accompagnement technique, recherche participative et gouvernance locale. Ils illustrent une transition progressive vers des territoires plus résilients et inclusifs.

En Côte d'Ivoire, les collectivités locales commencent à intégrer la question climatique dans leurs outils de planification grâce au développement de **plans climat territoriaux**, de **budgets verts** et à l'appui du mécanisme mis en œuvre par l'UN Capital Development Fund pour favoriser le financement local de la résilience au changement climatique (**mécanisme LOCAL**). L'État accompagne cette dynamique à travers la révision de sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN 3.0) et la mise en œuvre d'un Plan national sécheresse. Le Centre national de recherche agronomique (CNRA) contribue également à l'effort de résilience par la sélection de variétés agricoles adaptées et la formation des jeunes et des femmes rurales.

Les organisations participantes à l'atelier en France ont rapporté plusieurs démarches collectives qui voient le jour, notamment dans le cadre de la “Vision 2030” portée par Action contre la Faim et les réseaux de coopération décentralisée animés par pS-Eau. Ces initiatives cherchent à relier gouvernance de l'eau, sécurité alimentaire et participation citoyenne, tout en promouvant le partage d'expériences entre territoires du Nord et du Sud.

Ces efforts témoignent d'une volonté partagée d'ancrer la résilience dans la gouvernance territoriale, mais leur impact demeure inégal selon les moyens, la cohérence des politiques publiques et la reconnaissance institutionnelle du rôle des autorités locales.

IV. Forces et leviers d'amélioration des actions existantes

Les approches actuelles présentent des avancées significatives. Les collectivités locales sont de plus en plus impliquées dans la planification climatique, la recherche-action et la valorisation des savoirs endogènes. Des outils concrets — tels que les plans climat locaux, les cartographies de vulnérabilité et les mécanismes d'accès au financement climatique — se multiplient. La dynamique de coopération décentralisée renforce également l'échange de pratiques et la solidarité interterritoriale.

Cependant, plusieurs fragilités persistent (cf. annexe 4, tableau no.4). La coordination interinstitutionnelle demeure insuffisante, les financements sont fragmentés et souvent dépendants de l'aide internationale, et les données climatiques restent lacunaires. La gouvernance reste marquée par une forte centralisation, limitant la capacité d'innovation des territoires. Les inégalités sociales et foncières — notamment l'exclusion des femmes, des jeunes et des populations pastorales — freinent l'appropriation locale des solutions. Enfin, la planification territoriale demeure trop souvent réactive et non anticipative, ce qui empêche de transformer les crises en leviers de développement durable.

V. Recommandations et perspectives

L'ensemble des ateliers convergent vers une conviction : la résilience face à la sécheresse se construit d'abord au niveau territorial. Elle suppose de renforcer les capacités locales, de consolider la planification intégrée et d'instaurer une gouvernance partagée et transparente (cf. annexe 4, tableau no.5).

Les États sont appelés à institutionnaliser la gouvernance territoriale de l'adaptation en donnant aux collectivités les moyens financiers et juridiques d'agir. Ils doivent intégrer les plans climat locaux dans les politiques nationales et flécher les financements publics vers la gouvernance, la connaissance et la participation, au-delà des seules infrastructures.

Les collectivités, quant à elles, doivent se doter d'outils d'anticipation (budgets verts, cartes de vulnérabilité, dispositifs d'alerte précoce) et développer des partenariats de coopération décentralisée pour mutualiser les ressources. Elles ont aussi un rôle essentiel à jouer dans la transparence et la participation citoyenne, en diffusant l'information climatique et en rendant compte des décisions prises.

La société civile et la recherche doivent poursuivre leurs efforts de documentation des savoirs endogènes et renforcer les démarches de recherche-action territoriale. La formation des jeunes et des femmes à la



gouvernance environnementale et aux métiers de la résilience est un levier crucial pour ancrer durablement le changement.

Les bailleurs et partenaires techniques ont un rôle décisif à jouer dans la mise à disposition de financements directs pour les collectivités, dans le soutien aux mécanismes d'alerte et de suivi participatif, et dans la promotion de la transparence. Enfin, le secteur privé doit être associé à cet effort collectif à travers des mécanismes de redevabilité environnementale et d'investissement à impact territorial.

VI. Éléments de consensus et questions encore ouvertes sur la gestion territoriale des ressources en eau

6.1 Éléments faisant consensus entre les ateliers nationaux

Les quatre ateliers convergent très largement sur une série de constats et de principes partagés, qui constituent la base commune d'une approche territoriale de la résilience.

Les collectivités locales sont des acteurs centraux, mais encore sous-dotés pour assumer leurs compétences de gestion : Tous les ateliers reconnaissent que les autorités locales constituent le premier maillon opérationnel de la réponse à la sécheresse. Elles sont les plus proches des populations, les mieux placées pour identifier les vulnérabilités et adapter les solutions. Cependant, elles n'ont ni les ressources financières ni les capacités techniques nécessaires pour anticiper et planifier efficacement.

Le consensus porte donc sur la nécessité de renforcer leurs moyens d'action, par des transferts de compétences effectifs et un accès direct aux financements notamment climatiques.

Tous les ateliers soulignent le besoin de formation continue, de recrutement de compétences spécialisées (conseillers techniques environnementaux, ingénieurs territoriaux, médiateurs) et d'apprentissage par la pratique.

Il est admis que la durabilité des actions locales dépend avant tout de la consolidation des compétences locales.

En particulier, sur le plan organisationnel, les autorités locales doivent être outillées pour assurer une gouvernance participative et la concertation multi-acteurs. Chaque atelier a mis en évidence la nécessité de créer ou de consolider des espaces de concertation territoriaux, permettant aux collectivités, à la société civile, aux usagers, aux acteurs économiques et aux institutions publiques d'échanger et de co-décider.

La planification territoriale doit être anticipative et intégrée : Les ateliers insistent sur le passage d'une logique de réaction à une logique d'anticipation des crises. Les outils tels que les plans climat locaux, les cartes de vulnérabilité et les mécanismes d'alerte précoce sont perçus comme essentiels.

Il y a accord sur le besoin d'une planification territoriale articulée entre niveaux national, régional et local, et adossée à des données climatiques fiables. Dans tous les pays étudiés, on observe une tension entre centralisation décisionnelle et fragmentation des politiques sectorielles (eau, agriculture, environnement). La cohérence entre politiques nationales et réalités locales doit être restaurée.

Le consensus est que l'État doit jouer un rôle d'appui et de cadrage stratégique, mais non de pilotage exclusif : la décentralisation doit être effective et opérationnelle.

L'articulation entre savoirs locaux et savoirs scientifiques est un levier clé : Tous les contextes soulignent l'importance des savoirs endogènes pour la gestion durable des ressources : pratiques paysannes, coutumières ou pastorales. Ces savoirs doivent être reconnus, valorisés et combinés aux approches scientifiques et technologiques.

Le consensus porte sur la co-production des connaissances entre acteurs locaux, chercheurs et institutions.

Le financement local de la résilience est un maillon faible à consolider : Les acteurs s'accordent sur le fait que le financement de l'adaptation doit descendre à l'échelle locale. L'accès aux mécanismes de financement et la



création de fonds locaux dédiés à la résilience (FVC, LoCAL, PCCI) apparaissent comme des conditions sine qua non du renforcement des collectivités.

Il existe un consensus sur la nécessité d'un changement d'échelle dans l'affectation des ressources financières pour que les collectivités puissent agir.

6.2 Les questions qui restent encore ouvertes

Malgré ces convergences, plusieurs zones d'incertitude et tensions persistantes subsistent dans la manière d'opérationnaliser le rôle des autorités locales. Ces questions constituent les défis à traiter pour renforcer durablement leur capacité d'anticipation et de gestion des sécheresses.

Quelle gouvernance territoriale pour gérer la complexité ? Si la nécessité d'une gouvernance multi-niveaux est reconnue, les modalités concrètes de coordination restent floues et plusieurs aspects de la question sont à explorer.

Il faudrait clarifier les responsabilités entre collectivités, services déconcentrés et institutions nationales et créer des structures intermédiaires de coordination (agences de bassin, plateformes régionales, conseils climat territoriaux). La question de la redevabilité et de la transparence des mécanismes et dispositifs mis en place est également encore ouverte.

Par ailleurs, les expériences de concertation sont nombreuses, mais souvent ad hoc ou non pérennes. Les espaces de dialogue doivent devenir une fonction publique territoriale dûment reconnue et financée, intégrant formellement les chefferies traditionnelles, les associations locales, les femmes et les jeunes dans les dispositifs de gouvernance.

La place pour le secteur privé dans la gouvernance territoriale reste un sujet sensible. Les ateliers ont souligné la nécessité d'une responsabilité collective dans l'usage des ressources, mais la régulation du secteur privé demeure un sujet sensible. Il faudrait concilier l'investissement économique local avec les impératifs écologiques et sociaux et mettre en place des mécanismes de redevabilité environnementale pour encadrer l'usage des ressources, notamment les ressources en eau et sol.

La construction d'une solidarité territoriale effective pour réduire les déséquilibres entre zones rurales et urbaines, entre territoires riches et pauvres, accentués par les sécheresses. Les coopérations intercommunales et interrégionales pour mutualiser les ressources et prévenir les tensions doivent être promues et renforcer et la solidarité nationale (fonds d'urgence, dispositifs d'assurance) articulée avec la responsabilité locale.

Comment garantir la pérennité des financements locaux ? Le financement de la résilience repose encore largement sur des projets à durée limitée, souvent dépendants des bailleurs et partenaires techniques et financiers. Il conviendrait d'identifier des architectures financières qui permettraient d'assurer une dotation structurelle et récurrente aux collectivités pour la gestion des risques climatiques. L'articulation des fonds locaux avec les mécanismes internationaux (FVC, Fonds d'adaptation, etc.) tout en évitant la dépendance externe est également à définir.

Comment articuler savoirs locaux et cadres scientifiques dans les politiques publiques ? La valorisation des savoirs endogènes est admise, mais leur intégration effective dans les politiques reste limitée. Des mécanismes peuvent permettre leur reconnaissance officielle et concilier des approches empiriques locales avec les outils normés de planification et de suivi (indicateurs, bases de données, etc.).

Comment mesurer et suivre la résilience territoriale dans le temps ? La plupart des pays manquent d'indicateurs partagés pour évaluer les progrès réalisés à l'échelle locale. Comment construire des systèmes de suivi participatifs, combinant données climatiques, socio-économiques et institutionnelles ? Quels dispositifs d'évaluation permettraient de relier anticipation locale et politiques nationales ?

VI. Conclusion

Les résultats issus des ateliers nationaux convergent vers une conviction partagée : la résilience des territoires face aux crises récurrentes de sécheresse se joue avant tout au niveau local. Les collectivités territoriales, de par leur proximité avec les populations et leur connaissance fine des dynamiques socio-économiques et environnementales, apparaissent comme les actrices clés de l'anticipation, de la gestion et de la transformation des territoires. Cependant, leur potentiel reste encore largement sous-exploité.

Un consensus fort se dégage sur plusieurs points fondamentaux. D'abord, le rôle central des autorités locales dans la gestion durable des territoires est désormais reconnu dans tous les contextes étudiés (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Tchad). Tous s'accordent sur la nécessité de renforcer leurs capacités financières, techniques et institutionnelles pour qu'elles puissent planifier et agir de manière autonome. La planification territoriale anticipative, adossée à des données climatiques fiables et intégrant des mécanismes d'alerte précoce, est également identifiée comme un levier essentiel pour prévenir les crises plutôt que d'y répondre dans l'urgence.

Les ateliers soulignent aussi la nécessité d'articuler les savoirs locaux avec la science et la recherche pour construire des stratégies d'adaptation adaptées aux réalités de terrain. La co-production de connaissances entre acteurs communautaires, collectivités, chercheurs et institutions est perçue comme une condition majeure d'efficacité et de durabilité. De même, la gouvernance participative — incluant la société civile, les usagers, le secteur privé et les institutions coutumières — fait consensus comme cadre de légitimité et de transparence pour l'action publique locale. Enfin, l'enjeu du financement local de la résilience est unanimement reconnu : sans ressources pérennes ni accès direct aux fonds notamment climatiques, la décentralisation reste inachevée et les collectivités demeurent dépendantes de dispositifs externes.

Mais à côté de ces accords, plusieurs questions demeurent ouvertes, révélant la profondeur des transformations encore nécessaires. La première concerne la clarification de la gouvernance territoriale : comment répartir concrètement les responsabilités entre les différents niveaux de décision, et comment assurer la redevabilité et la cohérence interinstitutionnelle ? La seconde porte sur la pérennisation du financement : quels mécanismes peuvent garantir un flux financier régulier et structurant pour l'adaptation locale, au-delà des logiques de projet ?

Les ateliers interrogent aussi la manière d'institutionnaliser la participation citoyenne et la médiation territoriale, aujourd'hui souvent limitées à des initiatives ponctuelles. Comment ancrer durablement ces pratiques dans le fonctionnement des administrations locales, et comment leur conférer une légitimité juridique et financière ? Par ailleurs, la valorisation des savoirs endogènes, bien que reconnue, reste difficile à traduire en politiques publiques. Il reste à inventer les modalités d'intégration de ces savoirs dans les cadres normatifs et décisionnels. Enfin, la mesure de la résilience territoriale elle-même demeure un défi : peu de pays disposent d'indicateurs partagés ou de dispositifs d'évaluation capables de relier les actions locales aux résultats nationaux ou internationaux.

Ces zones d'incertitude traduisent la nécessité d'un changement d'échelle et de paradigme. Renforcer le rôle des autorités locales ne signifie pas seulement leur déléguer de nouvelles missions, mais repenser la gouvernance du développement à partir du territoire : une gouvernance fondée sur la confiance, la subsidiarité et la coresponsabilité entre l'État, les collectivités, les communautés et les acteurs économiques.

Ainsi, la réflexion collective issue des ateliers esquisse une double dynamique à consolider. D'une part, un socle commun de principes de gouvernance territoriale : décentralisation effective, renforcement des capacités, financement durable, reconnaissance des savoirs locaux et participation citoyenne. D'autre part, un chantier de mise en œuvre opérationnelle qui reste largement ouvert, nécessitant d'inventer de nouveaux instruments institutionnels, financiers et méthodologiques pour transformer ces principes en leviers d'action concrets.

En définitive, la capacité des autorités locales à anticiper et gérer durablement leur territoire dépendra de leur pouvoir à agir, mais aussi de la qualité des relations qu'elles entretiendront avec les autres niveaux de gouvernance. La résilience territoriale ne peut se construire que dans un cadre de solidarité et de coopération entre territoires, appuyé par un État facilitateur et des partenaires engagés. Ce n'est qu'à cette condition que les



Désertif'actions

territoires pourront passer d'une gestion réactive des sécheresses à une véritable culture de l'anticipation et du développement durable, fondée sur la connaissance, la participation et la justice environnementale.



Co-organisateurs

En partenariat avec



Nations Unies
Convention sur la lutte
contre la désertification



www.desertif-actions.org



Conclusion générale – Vers des territoires résilients face aux sécheresses

Les travaux menés dans le cadre des ateliers nationaux préparatoires à Désertif'Actions 2026 confirment une réalité désormais largement partagée : la sécheresse n'est plus un aléa ponctuel, mais une contrainte structurelle qui redéfinit durablement les trajectoires de développement des territoires. À travers la diversité des contextes étudiés, les échanges ont montré que les impacts des sécheresses s'expriment de manière systémique, affectant simultanément les systèmes de production, la gestion des ressources naturelles, les équilibres sociaux et les modes de gouvernance.

L'analyse transversale des quatre thématiques révèle d'abord l'étroite interdépendance entre les systèmes agricoles et pastoraux, la gestion de l'eau et le pilotage des territoires. La transformation des systèmes agricoles et d'élevage sédentaires, la préservation des systèmes mobiles fondés sur la mobilité pastorale, la gouvernance territoriale de l'eau et le rôle des autorités locales constituent autant de leviers complémentaires et indissociables de la résilience. Les ateliers convergent sur le fait que des réponses sectorielles, fragmentées ou strictement techniques sont insuffisantes pour faire face à l'intensification des sécheresses.

Un premier enseignement majeur concerne la nécessité de penser la résilience comme une propriété globale des territoires. Celle-ci repose sur la capacité à articuler des pratiques de production plus sobres et diversifiées, une gestion équitable et concertée des ressources en eau et en terres, et des dispositifs de gouvernance capables d'anticiper, d'arbitrer et de coordonner les actions dans le temps long. Dans cette perspective, l'agroécologie, la mobilité pastorale et la gestion intégrée des ressources en eau apparaissent non comme des solutions marginales, mais comme des piliers structurants de trajectoires de développement adaptées aux contextes arides et semi-arides.

Les ateliers mettent également en lumière le rôle central des acteurs territoriaux — exploitations familiales, communautés pastorales, collectivités locales, organisations de la société civile — dans la construction de cette résilience. Leur proximité avec les territoires, leur connaissance fine des dynamiques locales et leur capacité d'innovation constituent des atouts majeurs. Toutefois, ces acteurs restent souvent confrontés à des contraintes structurelles fortes : accès limité au financement, cadres juridiques inadaptés, fragmentation institutionnelle, insuffisance de données et reconnaissance encore partielle de leurs rôles dans les politiques publiques.

Un consensus fort se dégage ainsi sur la nécessité de renforcer la gouvernance territoriale comme cadre d'action privilégié face aux sécheresses. Les expériences documentées montrent que la concertation multi-acteurs, la transparence des règles d'allocation des ressources, la médiation et la co-production de connaissances contribuent à prévenir les conflits, à renforcer la légitimité des décisions et à améliorer l'efficacité des actions engagées. Le passage d'une gestion réactive de crise à une culture de l'anticipation apparaît comme un enjeu central pour l'ensemble des thématiques.

Dans cette dynamique, les autorités locales occupent une place stratégique. Elles constituent le niveau le plus pertinent pour articuler les politiques sectorielles, traduire les orientations nationales en actions concrètes et mobiliser les acteurs du territoire. Les ateliers soulignent cependant que le renforcement de leur rôle suppose un transfert effectif de compétences, de ressources financières et de capacités techniques, ainsi qu'un accès direct et pérenne aux financements de la résilience et de l'adaptation au changement climatique.

Au-delà des constats partagés, les ateliers ont également mis en évidence un ensemble de questions structurantes qui demeurent ouvertes. Comment sécuriser les trajectoires de transition des systèmes agricoles et pastoraux sans accroître la vulnérabilité économique à court terme ? Comment reconnaître juridiquement et politiquement la mobilité pastorale et la gestion collective des ressources comme des biens publics au service de la résilience ? Comment assurer un financement durable de la gouvernance territoriale et dépasser les logiques de projets ponctuels ? Comment produire, partager et utiliser des données fiables pour anticiper les sécheresses et éclairer la décision à toutes les échelles ?

À l'approche du Sommet Désertif'Actions 2026 et de la COP17 de la CNULCD, ce rapport de synthèse porte un message clair : renforcer la résilience face aux sécheresses ne relève pas uniquement de l'adaptation technique,



mais d'un projet politique et territorial de long terme. Il s'agit de repenser les modes de production, de gouvernance et de solidarité entre territoires pour faire des crises climatiques non plus des facteurs de désintégration, mais des leviers de transformation vers des sociétés plus durables, plus équitables et plus résilientes.



Annexes

Annexe 1 : Données classées de la Thématique n°1 : Transformation des systèmes agricoles et/ou d'élevage sédentaires face aux sécheresses

Tableau 1: Ateliers de travail nationaux

Pays	Date	Organisateurs	Bailleurs	Format	Nbre Participants
Algérie	16/09/2025	Association El Argoub	FP	Mixte	24
Belgique / Bruxelles	25/09/2025	Réseau Minka Humundi	FP	P	24
Brésil	24/10/2025	Articulation Semiàride Brasileiro (ASA) CARI	FP	Online	7
Burkina Faso	19-20/06/2025	SPONG	TREE AID	P	
Cameroun / Maroua	23/07/2025	Service d'appui aux initiatives locales de développement	GEF-SPG/COMDEKS 4	P	26
France Carcassone	10-oct	Chambre d'Agriculture de l'Aude	CASDAR	P	
France / Montpellier	10/06/2025	CSFD	FP	P	
France / Montpellier	03/10/2025	Partenariat Français pour l'Eau	FP	P	
Mali	06/08/2025	Réseau des femmes pour les droits environnementaux (REFEDE-Mali)	GIZ - TREE AID	P	50
Niger	07/08/2025	CNCOD			
Palestine / Ramallah	02/09/2025	Palestinian Agricultural Coalition (PAIC) and members	European Union	P	33
Sénégal	16-17/09/25	Dynamique pour ne transition agroécologique au Sénégal (DyTAES)			
Tanzania/Arusha	30 Sept./10Oct. 2024			P.	31
Tunisie / Médenine	18-19/06/25	ACCD	OSS & WWF & IRA	Mixte	58
Yemen	29-30/09/25	Rural Youth Cooperative for Agricultural Development (RYCAD)		Mixte	31

Tableau 2: Cadrage de la problématique dans les pays

Pays	Éléments de cadrage
Algérie	Forte vulnérabilité aux sécheresses récurrentes notamment en zones steppiques, et aridification rapide du territoire (85% de la superficie du pays en zones aride et semi-aride). Baisse de la pluviométrie, surexploitation des nappes phréatiques, dégradation des sols, salinisation des périmètres irrigués. Vulnérabilité des petites exploitations familiales. Gouvernance centralisée, déconnexion entre les politiques agricole et environnementale. Volonté d'articuler innovation technique, gouvernance locale et résilience
Belgique	Rôle de la coopération belge cohérence entre coopération au développement et LCD. Cadre politique belge : Promotion des systèmes alimentaires durables et transition agroécologique dans les pays du Sud. Manque de cohérence entre bailleurs, pas de co-construction avec les partenaires bénéficiaires des actions pour une gouvernance intégrée des ressources. A noter « Finalement, la résilience n'est pas tant la capacité d'encaisser les chocs pour revenir à une situation antérieure, mais plutôt de rebondir pour aller vers un mieux » !
Brazil	Structural intensification of drought and aridification, particularly in the Semi-Arid region. Three major trends are highlighted: - Expansion of the officially recognized semi-arid zone, due to recurring drought impacts - Emergence of new arid areas, previously not classified as drylands - Longer and more frequent drought periods in other regions of the country Drought and desertification framed as both environmental and socio-political issues, strongly linked to land governance, territorial rights, extractive economic models and energy transitions. Civil society, coordinated by the ASA network, plays a central role in advocacy, social technologies, and territorial resilience



2026

Désertif'actions

Burkina Faso	Pays fortement touché par la sécheresse, sécheresses récurrentes depuis les années 1970. L'ensemble des systèmes agricoles sédentaire est impacté : perte de rendements, crises fourragères et conflits d'usage, insécurité alimentaire, pauvreté rurale, migration et vulnérabilité renforcée des femmes. Limites du modèle intensif, transition agroécologique levier essentiel, entravé par des défis structurels : faibles moyens financiers, accompagnement institutionnel limité, insécurité dans certaines régions, manque de formation et d'appui technique
Cameroun	Aridification progressive au Nord et Extrême Nord du pays, aggravée par la réduction de la pluviométrie (-30% depuis 1970) et dégradation accélérée des sols, perte de sols fertiles, baisse moyenne de rendement de 25 à 40% (Diamaré, Mayo-Kani, Mayo-Tsagana), sédentarisation contrainte des pasteurs et pression accrue sur les terres cultivables provoquant des tensions agropastorales, migrations et pressions sur les ressources. Impact du changement climatique.
France	Département de l'Aude (atelier Carcassonne, 10 octobre) : Intensification des sécheresses depuis les années 1990, combinée à une augmentation des canicules et une baisse du niveau hydrique annuel. Mortalité des cultures (vignes), baisse des rendements, abandon de terres (47 000 ha de friches), incendies majeurs (19 000 ha brûlés en 2025), salinisation des sols et paupérisation rurale. Restrictions d'eau, réglementées, deviennent structurelles. Plan de résilience climatique pour les Corbières, désigné "territoire pilote d'adaptation au changement climatique".
	France, Méditerranée, Afrique du Nord (atelier Montpellier, 3 octobre) : France méditerranéenne zone critique face à la sécheresse (GIEC), sécheresses agricoles devenues structurelles (doublées en 60 ans), affectant directement la production vivrière et la stabilité des territoires ruraux, perte agricole majeure (jusqu'à -35 M Euros sur 3 ans, 2000 ha de vignobles abandonnés, fragilisation de la souveraineté alimentaire régionale) La triplée "eau, sols, agriculture" est présentée comme le cœur du problème et aussi comme la clé de la solution Politiques agricoles et de l'eau trop en silo, prise de conscience publique et institutionnelle insuffisante
	France-UE, Coopération internationale (atelier Montpellier, 10 juin) : Sécheresse risque le plus grave pour les cultures et le bétail, avec 55 millions de personnes touchées chaque année Réponses politiques de La France et l'UE : Gestion durable des terres (GDT) et le financement de l'agroécologie via l'AFD. Concept clé, la résilience définie à travers trois capacités : ▪ Tampon / Robustesse : absorber les chocs sans altération du système. ▪ Adaptation : ajustement progressif des pratiques et ressources. ▪ Transformation : reconfiguration du système pour survivre à long terme
Mali	Sécheresses récurrentes, accentuées depuis 2010 ; pertes massives de production et appauvrissement des sols. Dégradation rapide du couvert végétal, tensions croissantes entre agriculteurs et éleveurs. Politiques publiques centrées sur la productivité plutôt que sur la durabilité.
Niger	Pays très exposé, plus de 75% du territoire aride ou semi-aride. Sécheresses récurrentes depuis les années 1970, perte annuelle de 100 000 ha de terres cultivables Crise de productivité agro-sylvo-pastorale et exode rural massif Croissance démographique de plus de 3,8%, fragmentation des terres aggravant la pression foncière Forte vulnérabilité des communautés rurales, besoin urgent de stratégies durables de résilience.
Palestine	Contexte climatique semi-aride à aride, marqué par une baisse progressive des précipitations (jusqu'à -20 % dans certaines zones) et une hausse des températures moyennes de 1,5 °C depuis 2000. Ressources en eau structurellement déficitaires, inférieur à 80 m³/an/hab. (Seuil de stress hydrique critique 500 m³/an). Contraintes politiques, accès restreint à 85 % des ressources hydriques de Cisjordanie, fragmentation territoriale, confiscation des terres agricoles, et restrictions de mobilité pour les agriculteurs. L'expansion urbaine et coloniale réduit la surface agricole utile, particulièrement dans la vallée du Jourdain. Les petits exploitants, majoritaires (78 % des exploitations < 5 ha), voient leurs moyens de subsistance fragilisés par les coûts élevés de production, la dépendance aux intrants importés et la destruction d'infrastructures hydrauliques. Enjeux centraux : sécurité alimentaire, autonomie hydrique, maintien de l'agriculture familiale, résilience des systèmes agricoles sous contrainte politique et environnementale
Sénégal	Intensification marquée des sécheresses depuis les années 1970, avec une baisse moyenne de 20 à 30 % des précipitations, des saisons agricoles plus courtes et des épisodes de chaleur extrême. L'agriculture sédentaire (principalement céréalière : mil, sorgho, maïs, arachide) 70 % de la production nationale, fortement dépendante de la pluviométrie. Épuisement des sols, pression foncière, fragmentation des exploitations familiales et dégradation accélérée des terres (plus de 6 millions d'hectares), insécurité alimentaire et dégradation des moyens de subsistance. Élevage sédentaire dans le bassin arachidier et dans les zones périurbaines, pression accrue sur les ressources fourragères et hydriques. Dynamique nationale solide de transition agroécologique, portée depuis 2019 par la Stratégie nationale de transition agroécologique (STAE) et la mobilisation du réseau DyTAES, reconnu comme modèle de gouvernance participative et inclusive.

Tanzania	Tanzania is highly exposed to land degradation and drought, with approximately 61% of the territory affected. Impacts are multidimensional: - Environmental: soil erosion, vegetation loss, biodiversity decline, water scarcity, invasive species. - Social: food insecurity, malnutrition, conflicts over resources, migration, increased vulnerability of pastoralists and women. - Economic: reduced agricultural productivity, loss of income, higher production costs, declining rural employment and pressure on national GDP.
Tunisie	Pays méditerranéens les plus touchés par sécheresse structurelle, 75% du territoire aride et semi-aride. Disponibilité de l'eau en dessous de 350m³/an/hab. Baisse de productivité et dégradation avancée des sols (érosion, salinisation, baisse des nappes phréatiques, abandon progressif des pratiques traditionnelles de gestion de l'eau et des sols) Exploitations familiales fragilisées et migration des jeunes Mise en avant du Plan National Sécheresse (PNS, 2020) et de la Stratégie nationale de transition écologique 2050, structurant la gestion proactive de la sécheresse et la résilience des écosystèmes. Focus sur le rôle central de la recherche agronomique (IRA, universités) et sur les solutions basées sur la nature (SFN) comme levier d'adaptation. Mise en valeur des initiatives locales exemplaires : <i>Jessours, Mejels, Fesqiya, caroubier, irrigation par barboteur</i>. Importance des savoirs locaux et du rôle des femmes rurales dans la résilience communautaire.
Yémen	Parmi les pays les plus vulnérables au monde à la sécheresse et à la dégradation des terres : plus de 90 % du territoire est aride ou semi-aride, et l'agriculture consomme 90 % des ressources hydriques disponibles. La production agricole (pluvial et irrigué) s'effondre, tandis que les sécheresses deviennent plus longues et plus fréquentes. L'épuisement des nappes phréatiques (notamment à Sana'a et Tihama) et la prolifération des pompes solaires non régulées aggravent les déficits hydriques. Les cultures vivrières régressent face à l'expansion du qat, très consommateur d'eau, accentuant l'insécurité alimentaire et la dépendance aux importations.

Tableau 3: Actions mises en œuvre dans les pays

Pays	Éléments de cadrage
Algérie	Pratiques agricoles et GDT : Plan national d'aménagement des terres et de LCD, techniques de CES, agroforesterie et cultures associées, valorisation des déchets organiques, variétés résilientes à la sécheresse, micro-irrigation Renforcement institutionnel et gouvernance : intégration LCD dans les PNDA, sensibilisation et formation des techniciens agricoles et agriculteurs, coopératives de gestion de l'eau, groupements producteurs agroécologiques Recherche et innovation : Centre de recherche en économie appliquée pour le développement, partenariat université-terrain
Belgique	Action diplomatique et normative : plaidoyer (UE, CNUCLD) pour une meilleure intégration de l'AE/AF dans les décisions, davantage d'attention à la sécheresse dans les programmes GEF, GCF, etc. Financements ciblés et assistance technique Soutien à la recherche Nord-Sud et promotion de la recherche-action Mise en réseau des acteurs belges, échange de bonnes pratiques et harmonisation des approches
Brazil	Communautés et société civile - Sécurité de l'eau : systèmes de collecte des eaux de pluie (citernes), stockage décentralisé adapté aux contextes locaux ; expansion du programme national des citernes au-delà de la région semi-aride - Agroécologie et souveraineté alimentaire : soutien aux systèmes agricoles familiaux diversifiés, jardins communautaires, jardins productifs dirigés par des femmes (par exemple, Quintais Produtivos das Margaridas). - Mobilisation territoriale et plaidoyer : engagement de longue date de l'ASA dans les processus d'action de Désertif, COP et coordination de la société civile de la CNUCLD - Renforcement des capacités : renforcement des réseaux locaux, expérimentation des agriculteurs, leadership féminin et organisation communautaire. Politiques et processus institutionnels - Contribution de la société civile à la révision du Plan d'action brésilien contre la désertification (PAB) - Plaidoyer pour une reconnaissance renforcée des biomes de terres sèches (Caatinga et Cerrado) et la protection des territoires traditionnels - Engagement dans le dialogue politique national et international via les mécanismes de la CNUCLD
Burkina Faso	Initiatives paysannes et communautaires : diffusion des pratiques agroécologiques éprouvées de CES/DRS (zaï, cordons pierreux, demi-lunes, compostage collectif, RNA, agroforesterie et cultures associées, production locale de biofertilisants et de pesticides biologiques, champs écoles paysans, foire aux semences, formation entre pairs Appui technique et organisationnel (TreeAid, APIL, CNABio, SPONG, etc.) Reforestation sous contrat



	Recherche et enseignement : développement techniques adaptées, carrés de rendement, partenariat universités-ONG (recherche-action et formation) Intégration de l'AE dans les plans communaux et régionaux de développement, conventions gestion forestière et restauration des terres communales, élaboration SNDAE (2023-2027 et Plan national de gestion intégrée de la sécheresse Appui au cadre juridique foncier
Cameroun	Pratiques agricoles et restauration des terres : techniques CES/DRS, cultures tolérantes à la sécheresse, reboisement villageois et agroforesterie, intégration culture-élevage Organisation communautaire et gouvernance locale : comités villageois des terres et de l'eau, implication des communes dans la restauration des bas-fonds et planification foncière, sensibilisation des femmes et jeunes, appui aux coopératives agricoles mixtes Appuis institutionnels et partenariats : MINEPDED dans la mise en œuvre de la SNLCD (2024-2030), formation AE et mise en place projets pilotes, coopération régional GMV et projet vert Cameroun, formation agents communaux et vulgarisateurs à la GIRN
France	Département Aude: hydrologie régénératrice, schéma directeur d'accès à l'eau brute et projet territorial de gestion de l'eau, renaturation de cours d'eau et restauration par l'infiltration, compostage et biochar, couvertures végétaux et haies, formation en AE, gestion des ressources, diversification et adaptation au climat, PES France, Méditerranée, Afrique du Nord : Pratiques agricoles et innovations (agriculture de conservation des sols, agroforesterie et agriculture régénérative, irrigation raisonnée, valorisation des sols vivants Gestion territoriale et politiques locales: plans territoriaux de gestion de l'eau, PSE, Plans alimentaires territoriaux, projets AE pour la France, soutiens collectifs d'agriculteurs engagés dans la transition Recherche et coopération Nexus eau-sols-agriculture France-UE, Coopération internationale : Promotion de l'Agroécologie et diversification, formation et accompagnement (maîtres exploitants), échanges paysan-à-paysan, champs-écoles, gouvernance territoriale, soutien à la recherche et projets pilotes pluriels
Mali	Promotion des pratiques AE, RNA, micro-barrages, reboisement communautaire, agroforesterie intégrée, gestion intégrée de l'eau, formation des producteurs à l'agriculture de conservation et à la fabrication de biofertilisants valorisation des savoirs locaux, organisation de foires aux innovations AE et échange entre agriculteurs, intégration de l'AE dans les plans communaux de développement structuration d'organisations paysannes et de coopératives agroécologiques
Niger	Pratiques AE et GDT (CES/GDT, RNA, AF villageoise, compostage collectif, cultures associées, micro-barrages), pratiques de GDT et de RNA (30 % des terres cultivables concernées) Organisation et gouvernance locale (comités locaux de GRN, plans communaux de gestion de la sécheresse, implication des CL dans la gestion de la sécheresse et des plans de restauration des terres, appui aux coopératives agricoles et pastorales mixtes Programmes et appuis institutionnels (intégration de la GDT dans les plans de développement communaux et les programmes du haut-commissariat de l'initiative 3N, Plan national sécheresse et système d'Alerte Précoce, projets structurants (Keita, PASP, PDRT) Élaboration du Cadre Stratégique de la GDT 2014-2029
Palestine	Gestion de l'eau et innovations techniques (réutilisation des eaux traitées, systèmes d'irrigation goutte-à-goutte, citernes et bassins de récupération des eaux pluviales, désalinisation solaire et traitement locale des eaux grises Pratiques agricoles durables et résiliente (cultures résistantes à la sécheresse, compostage, fertilisation organique, rotation culturale, jardins familiaux, restauration des terrasses traditionnelles Organisation sociale et appuis institutionnels (comités communautaires de gestion de l'eau, coopératives agricoles locales, campagnes de sensibilisation, collaboration secteur public – ONG locales - agences de coopération
Sénégal	Institutionnel et politique : adoption 2023 de la SNTÉ, cellules régionales DyTAES, projets pilotes AE Pratiques agricoles durables : semences paysannes, intrants biologiques, systèmes agroforestiers et cultures associées, gestion des sols, agroécologie urbaine et périurbaine Organisation des acteurs et communication : Caravane agroécologie dynamique (DyTAES), STAE en préparation, renforcement des DyTAEL locaux, programmes de formation, banques de semences communautaires et labels territoriaux AE
Tanzania	Territorial and Civil Society Actions - Land restoration: agroforestry, natural regeneration, tree nurseries, soil and water conservation (Fanya juu/chini, half-moon bunds, terraces), rainwater harvesting - Capacity building: farmer training, school programs, demonstration plots, farmer field schools. - Knowledge dissemination: rural media, community campaigns, digital tools (e.g., Kijani app), local champions - Results achieved: more than 339 acres restored, 4,560 farmers trained, 18 million trees planted, and over 225,000 households reached by some initiatives Institutional Actions - Implementation of UNCCD commitments: National Action Program (NAP), LDN target setting, regional cooperation (SADC, African RAP) - GEF-funded projects supporting sustainable land management and landscape restoration. - National tree-planting and restoration targets (approx. 5.2 million hectares nationally, annual district targets)

	Advocacy and Communication - Media engagement (JET) to raise public awareness and strengthen environmental journalism. - Increasing participation of CSOs in UNCCD processes and COP advocacy.
Tunisie	Pratiques AE et restauration des terres: techniques ancestrales de collecte et de gestion de l'eau (jessours, tabais, seguia, khottaras) réhabilitation jessours traditionnels, cultures résistantes, agroforesterie, RNA, compostage locale et biofertilisants Gestion de l'eau et innovation locales: irrigation localisée, récupération eaux pluviales, pratiques d'économie de l'eau, utilisation de l'énergie solaire, petite dynamique hydraulique rurale (citernes, bassins familiaux) Gouvernance locale et mobilisation des acteurs: comités de bassins versants gestion concertée des ressources, GDA impliqué dans la maintenance des ouvrages hydrauliques, implication des collectivités locales pour la mise en œuvre des plans territoriaux d'adaptation, coopération instituts de recherche, ONG, agriculteurs pour tester les pratiques innovantes
Yémen	Systèmes d'irrigation solaire, Réhabilitation canaux d'irrigation, ouvrages anti-érosion, citernes de collecte des eaux pluviales et de réservoirs communautaires, formation micro-irrigation goutte-à-goutte et maintenance des pompes solaires, transition agroécologique et pratiques de résilience, comités locaux de bassin pour la gestion concertée de l'eau (Taiz, Ibb, Lahj), chartes communautaires de l'eau, Appui socio-économique ("Food-for-Assets" et "Cash-for-Work" du WFP et du PNUD) Système pilote de microcrédits saisonniers et d'assurance sécheresse simplifiée

Tableau 4: Freins et leviers d'amélioration

Pays	Freins	Leviers
Algérie	Faible coordination intersectorielle, lenteur dans la décentralisation. Manque de financements spécifiques pour l'AE, accès limité au crédit pour les petits exploitants, subventions mal ciblées, accès restreint aux technologies adaptées et aux semences, marché limité pour les produits agroécologiques, surexploitation des nappes, salinisation, perte de la biodiversité, feux de forêts récurrents	Décentralisation progressive et plans régionaux de développement agricole Adoption croissante de techniques CES, d'AF et de micro-irrigation Programmes publics de soutien à la reforestation et au compostage Engagement accru des universités et des instituts agricoles dans la formation pratique Collaboration entre ONG, institutions de recherche et organisations paysannes pour tester des pratiques durables
Belgique	Complexité fédérale-régionale harmonisation des positions et des financements, coordination insuffisante entre les bailleurs, Interventions parfois standardisées et non adaptées, temporalité courte des projets, barrières linguistiques et formats trop technocratiques des livrables limitant l'appropriation par les communautés bénéficiaires, faible budget alloué à la vulgarisation Normes internationales encore incomplètes malgré les progrès l'AE/AF n'est pas encore systématiquement intégrée dans les décisions des CdP	Position diplomatique active et rôle concret de la Belgique Capital humain et scientifique Réseaux Nord-Sud et plateformes prêtes à faciliter les échanges et la co-construction de modèles de financements adaptés (fonds tronc communs, PSE, ...) Volonté politique, document politique ministériel (mars 2025) et engagement à promouvoir AE/AF comme éléments structurants des programmes de coopération
Brésil	Les principaux vecteurs de la désertification au Brésil sont l'élevage à grande échelle, l'exploitation minière (en particulier le gypse et la céramique), les périmètres irrigués et l'utilisation intensive de pesticides et de machines. L'expansion de ces entreprises progresse aux frontières de la conservation et des peuples traditionnels dans les biomes qui composent le semi-aride brésilien, en particulier la Caatinga et le Cerrado Les impacts environnementaux des énergies renouvelables, en particulier éoliennes et solaires, qui provoquent la déforestation et la désertification dans le nord-est du Brésil. Ces énergies sont mises en œuvre de manière centralisée par de grandes entreprises, sans bénéfice pour les communautés locales, générant une série de conflits agraires d'une ampleur sans précédent dans l'histoire du semi-aride brésilien. En outre, l'utilisation croissante de pesticides dans les parcs de production d'énergie provoque	Faire avancer la réforme agraire et la délimitation des territoires des peuples traditionnels. Souligner l'importance de donner de la visibilité à la conservation des zones protégées grâce au traitement, à l'entretien et à la gestion des territoires des peuples traditionnels. Nationaliser également une action de soutien aux jardins potagers gérés de manière efficace et durable par les femmes Il est nécessaire de promouvoir des solutions décentralisées telles que les toits solaires et la gestion de l'eau, comme celles proposées par l'ASA, en particulier le programme « 1 million de toits solaires » comme modèle de production d'énergie propre, décentralisée, équitable et populaire Campagne nationale pour l'adoption de la proposition d'amendement constitutionnel n° 504 (PEC 504) qui reconnaît la Caatinga et le Cerrado comme patrimoines nationaux, qui s'ajoute à d'autres instruments et politiques de promotion de l'agroécologie, de la préservation et la restauration de l'environnement



	des problèmes de santé et affecte la qualité des sols Dans le cas du Cerrado, il convient de souligner la dégradation et l'utilisation indiscriminée de l'eau par l'agro-industrie. Des milliards de litres d'eau sont extraits du sous-sol du Cerrado à l'aide de réservoirs, ce qui affecte les sources et les zones de la Caatinga	
Burkina Faso	Financements insuffisants et tardifs, faible accès au crédit, insuffisance de fonds dédiés à l'agroécologie, dépendance de l'aide extérieure, accès précaire à la terre, conflits fonciers, inégalités genre et intergénérationnelle, application lente des stratégies nationales AE, manque de coordination entre acteurs, conflits armés réduisant l'accès aux territoires, déplacements forcés des populations, fonds limités pour la recherche AR et transfert de technologie, manque de données sur les impacts	Adoption de la SNDA (2023-2027) et du PNA (2024-2028) intégrant AE et sécheresse Engagement des bailleurs et opportunités de financement climat Réseaux d'acteurs AE bien structurés et existence de médias dédiés Forte mobilisation communautaire et solidarité rurale Multiplification champs écoles, radios rurales, plateformes de capitalisation
Cameroun	Faible coordination entre ministères et projets, absence de mécanisme de suivi territorial du PNLCD Accès limité aux crédits agricoles, dépendance à l'aide extérieure pour financer les micro-barrages et les intrants organiques Vulgarisation insuffisante, manque d'agents formés sur l'AE et GDT Conflits d'usage agri-pastoraux, insécurité dans certaines zones frontalières, exode rural des jeunes Déforestation persistante, ensablement, érosion éolienne	Présence d'un cadre national révisé (PNLCD) et d'une stratégie climat en cours de mise à jour Dynamique locale forte autour des communes et des associations villageoises Expériences réussies de CES/DRS, agroforesterie et micro-irrigation communautaire Appuis constants de PTFs Valorisation croissante des savoirs traditionnels et implication des femmes dans la restauration des terres
France	Aude: doctrine de l'usage de l'eau inadaptée au contexte méditerranéen, absence de dispositif incitatif pour le maintien des pratiques vertueuses, manque de financements, reconnaissance insuffisante des SE rendus par l'AE, manque de cohérence entre politiques publiques, frein à la replantation (coûts élevés, mortalité des plants, programmes abandonnés)	Adoption d'une politique méditerranéenne de l'eau adaptée aux spécificités locales Développement de fonds de compensation hydraulique Valorisation de la matière organique locale Reconnaissance paysage AE méditerranéen Création de stock stratégiques de semences Appui à la planification territoriale intégrée de l'eau
	Cloisonnement des politiques eau : agriculture/environnement, cadre réglementaire contraint pour l'irrigation Manque d'ingénierie locale pour la gestion de l'eau agricole et sur les pratiques de sols vivants Faibles incitations fiscales à la transition, coûts élevés d'investissement Manque de sensibilisation du grand public, clivage entre pro-irrigation et pro-sobriété	Dynamique des PTGE et comités multi-acteurs autour de l'eau Fort potentiel de la recherche française Relance des PSE et financements des agences de l'eau pour l'AE Construction d'un discours communs « eau-agriculture-biodiversité »
	Temporalité trop courte des projets et manque de continuité après financement Gouvernance descendante et cloisonnée Manque d'accès aux données, documentation et suivi technique Insécurité foncière et faible connaissance des droits Risques économiques pour les agriculteurs face à l'incertitude climatique Absence de consensus politique sur les causes et modes d'action face aux sécheresses	Financement de projet longs, plus de 5 ans et accompagnement post projets Formation continue et partage entre pairs Intégration territoriale (cohésion sociale, gouvernance locale, diagnostic participatif) Communication sur les « succès » Inclusion sociale, femmes et jeunes Mécanismes internationaux émergents : Fonds pertes et préjudices de la BM, coordination entre CNULCD et politiques nationales
Mali	Faible coordination entre agriculture, environnement et recherche, lente appropriation de la stratégie nationale de l'AE Manque de financement de long terme, accès limité au crédit Faible disponibilité de conseillers AE, manque de données de suivi Inégalité d'accès terre/eau pour femmes et jeunes	Nouvelle stratégie AE (2023-2030) en cours, décentralisation agricole en progression Microfinancement communautaire Réseau de fermes-écoles et d'organisation AE expérimentées Coopération féminine actives et intégration du genre dans les projets AE



Niger	Cloisonnement entre politiques agricoles, environnementales et pastorales, faible coordination intersectorielle Manque de fonds locaux et de financement de long terme, accès difficile au crédit rural Insuffisance de vulgarisateurs formés à l'AE, diffusion encore limitée des innovations locales Inégalités d'accès à la terre, insécurité foncière pour les femmes et les jeunes Conflits d'usage eau-terre-pâturages, insécurité dans certaines zones	Programme 3N, code rural et CLGRN, expérience reconnue en restauration des terres Succès avéré de la RNA, CES/DRS et des pratiques d'AF à grande échelle Soutien constant des PTFs et intégration de la GDT dans les politiques climatiques Implication active des communes et organisations paysannes dans la gestion des ressources Valorisation des avoirs endogènes et du rôle des femmes dans la restauration écologique
Palestine	Fragmentation territoriale, absence de souveraineté sur les RN, restrictions d'accès à la zone C, lenteur administrative Manque de financement stable, dépendance de l'aide extérieure, coûts élevés des équipements hydriques Manque d'accès à l'innovation, formation et maintenance pour les technologies d'irrigation économes Dégradation des sols, surexploitation des nappes, pollution liée aux rejets non traités Vulnérabilité des petits exploitants, exode rurale, faible reconnaissance du rôle des femmes dans la gestion agricole	Appui des municipalités et conseils de village pour la gestion de l'eau et des terres Valorisation des pratiques traditionnelles Introduction des technologies solaires, micro-irrigation, traitement des eaux grises, appui des ONG techniques Coopératives et comités de gestion Reconnaissance croissante du lien entre occupation, désertification et résilience agricole
Sénégal	Coordination insuffisante entre ministères, absence de cadre de financement intégré pour la STAE Accès limité au crédit pour les petits producteurs AE, faible incitations fiscales, dépendance aux financements extérieurs Manque d'agents de vulgarisation formés à l'AE, déficit de recherche appliquée localisée Conflits d'usage et accaparement dans les zones rurales, difficulté d'accès des femmes et des jeunes à la terre Perception lente du changement pour certains agriculteurs, manque de valorisation économique des produits AE	Engagement politique fort pour l'AE, intégration progressive de la STAE dans les plans régionaux de développement Création de fonds territoriaux AE, PPP possibles pour la valorisation des produits AE Mise en réseau centres de recherche et des organisations paysannes pour recherche-action Mobilisation croissante des réseaux pour le plaidoyer et la capitalisation des pratiques Inclusion des femmes et des jeunes dans les DyTAEL et création d'entreprises sociales et AE locales
Tanzania	Limited and unstable financing for implementation and reporting under UNCCD Weak monitoring and data systems, insufficient field-level data and reliability of satellite indicators Low awareness and ownership at local level of land degradation and drought strategies. Fragmented governance and weak intersectoral coordination (environment, agriculture, water, land) Socioeconomic pressures: poverty, charcoal-driven deforestation, dependence on natural resources Insufficient recognition of indigenous knowledge and nature-based solutions Land-use conflicts and marginalization of pastoralists, sometimes criminalized without viable alternatives	International framework (UNCCD, LDN, COP processes) enabling policy alignment, funding access and political leverage Strong civil society networks and community engagement capacity Demonstrated effectiveness of agroecological practices for soil health, water retention and livelihood diversification Media capacity to amplify advocacy and behavioral change Existing national strategies and policies that can be updated and harmonized Central coordinating role of the Vice President's Office (VPO) as national focal point
Tunisie	Faible coordination entre ministères, centralisation des décisions Insuffisance des crédits pour les petits exploitants, dépendance aux projets pilotes manque d'incitation fiscale AE Vulgarisation agricole faible, déficit de compétences/ techniciens AE Vieillesse du monde rural, exode des jeunes, faible valorisation du rôle des femmes	Engagement du MARHP et de la DGACTA dans la GDT, appui continue de PTFs Savoirs locaux solides et innovations modernes d'économie d'eau Dynamisme des GDA, des associations rurales féminines et des jeunes entrepreneurs agricoles Accès croissant aux financements climat Implication des institutions de recherche dans la recherche appliquée et la formation AE
Yémen	Faible coordination entre les ministères et manque de stratégie nationale de GIRE Absence de maintenance des pompes et réseaux d'irrigation, dépendance aux intrants importés	Mise en place de conseils de bassin participatifs et formalisation des chartes locales de l'eau Généralisation de l'irrigation solaire régulée, promotion du goutte-à-goutte, récupération des eaux pluviales

	Financements fragmentés, à court terme, centrés sur l'urgence humanitaire plutôt que sur la durabilité Pauvreté extrême (80% des ruraux sous le seuil de pauvreté), faible alphabétisation, exclusion des femmes des instances locales Erosion, salinisation, perte de sols fertiles, baisse des nappes, absence de surveillance hydrologie	Développement de microcrédits agricoles saisonniers et d'assurance sécheresse à faible coût Formation des jeunes et inclusion des femmes dans la gouvernance de l'eau et la gestion des semences Réhabilitation des terrasses et reboisement local
--	--	---

Tableau 5: Recommandations par cible

Pays	Etat/Public	Bailleurs / PTFs / Coop. Internationales	Société Civile /	Recherche	Secteur Privé
Algérie	Intégrer pleinement l'AE dans la politique agricole nationale Renforcer la planification régionale des RE et la restauration des sols créer un calendrier agricole par écorégion	Soutenir les projets intégrés eau-sol-agriculture à long terme Accompagner la recherche-action et la formation locale	CL : Développer les plans communaux de LCD et valoriser les initiatives paysannes locales Organisations paysannes (OP) : Renforcer la structuration des groupements AE et leur rôle dans la diffusion des pratiques durables		Investir dans les technologies locales économes en eau, les semences rustiques et la valorisation des produits issus de l'AE
Belgique	Aligner la politique de coopération sur une feuille de route AE/AF : financements pluriannuels, critères AE obligatoires, intégration des principes HLPE-AE dans la programmation	Créer/renforcer des fenêtres financières dédiées à la transition AE en priorisant les projets multi-acteurs et la recherche-action Institutions européennes : Harmoniser position UE-Belgique pour promouvoir AE :AF dans les décisions multilatérales et conditionner certains financements au respect des principes AE	ONG : Développer des programmes de capitalisation et de formation et exiger la co-construction avec les communautés OP : Soutenir la structuration et sécuriser l'accès au crédit pour PME rurales Intégrer les garanties et les mécanismes d'assurance comme condition d'accompagnement	Développer des outils de suivi qualitatif et renforcer les alliances Nord/Sud	
Brésil			Renforcement des réseaux de la société civile pour lutter contre la désertification et promouvoir des politiques et des actions en faveur de l'agroécologie : mettre en place un contre-discours afin de démystifier l'agroécologie et de montrer qu'elle n'est pas contraire au développement, mais qu'elle constitue un moyen de promouvoir la durabilité et de lutter contre la pauvreté Renforcement des réseaux communautaires et institutionnels pour garantir la participation aux espaces de prise de décision locaux, régionaux et nationaux : renforcer le rôle des gardiens de la terre et de la biodiversité, des réseaux d'agriculteurs expérimentateurs. Faire entendre la voix des différents peuples dans les		



			espaces de participation et de décision politique Incidence pour l'inclusion des jeunes dans les espaces de discussion sur la gouvernance climatique et l'agroécologie Humaniser le discours sur la désertification		
Burkina Faso	Intégrer l'AE dans toutes les politiques sectorielles et mobiliser les budgets pérennes pour la SNDA Communes/Régions : Inscrire l'AE dans les PCD et PRD, créer des fonds environnementaux locaux et adopter une fiscalité écologique territoriale	Simplifier l'accès des ONG et OP aux financements		Intégrer l'AE dans les curricula et former les futurs techniciens et agriculteurs à ces approches Intensifier la recherche-action paysanne et la production de données sur les impacts de l'agroécologie	
Cameroun	Renforcer les systèmes de gouvernance et assurer à tous, l'accès équitable aux ressources hydriques et foncières	Renforcer l'engagement financier en soutenant des programmes tournés vers des solutions durables en matière de résilience des communautés face à la sécheresse	Parlementaires: allouer des ressources financières suffisantes et mettre en œuvre des politiques qui favorisent la résilience des territoires à la sécheresse		
France	Repenser les systèmes hydrauliques pour capter chaque goutte d'eau et garantir une gestion rationnelle et durable État /UE: Reconnaître la spécificité méditerranéenne dans la réglementation agricole et hydrique	État /Financeurs: Soutenir durablement les services rendus par l'agriculture et les exploitations pionnières de l'AE	Collectivités : Agir sur la santé des sols (infiltration, activité biologique, retour de matière organique locale) État/Collectivités/Propriétaires : Mettre en œuvre une politique foncière ambitieuse pour l'accès au foncier pastoral		
	Mettre en cohérence les politiques de l'eau, de l'agriculture et du climat Reconnaître l'irrigation raisonnée comme outil de résilience Intégrer les sols vivants dans les stratégies nationales d'adaptation	Soutenir la coopération euro-méditerranéenne sur la gestion intégrée eau-sols-agriculture Financer les projets territoriaux de résilience	CL : Généraliser les PTGE et PSE Animer les plateformes locales de concertation pour la planification hydrique et agricole OP : Promouvoir la sensibilisation et la médiation entre acteurs de l'eau et de l'agriculture Soutenir les agriculteurs pionniers de la transition	Développer les outils de suivi des sols et de pilotage de l'irrigation	Appuyer les filières AE économes en eau
	Doter les stratégies AE de ressources humaines et financières Coordonner avec bailleurs et ONG pour une cohérence d'action	Financer des actions ancrées territorialement, co-construites et durables Prolonger la durée des financements Soutenir la formation et l'accès à la connaissance CNULCD et Parties: Promouvoir un consensus politique et scientifique sur les causes de la sécheresse Renforcer l'intégration des plans nationaux sécheresse dans les politiques de réduction de la pauvreté	Autorités locales : Intégrer les politiques foncières et de GDT Favoriser la participation paysanne et la diffusion des pratiques adaptées Ancrer les politiques sécheresse dans les dynamiques territoriales		
Mali	Faciliter l'accès au financement adapté et innovant pour le développement durable de l'agriculture et de l'élevage		Promouvoir et vulgariser les bonnes pratiques agroécologiques (AE) dans les systèmes de production agricole et d'élevage.		Encourager le partenariat public-privé pour l'investissement productif dans les domaines agro-sylvo-pastoraux.

	Promouvoir des mécanismes de financement accessibles, tels que les assurances agricoles, les fonds de résilience communautaires et les crédits adaptés Inciter les producteurs à adopter l'assurance agricole pour sécuriser leurs activités face aux aléas climatiques Accélérer l'élaboration et la validation de la stratégie nationale de l'agroécologie Intégrer la gestion durable de l'eau dans toutes les stratégies de fertilisation et de production, notamment dans les zones sèches. Renforcer l'appui-conseil et la vulgarisation agricole de proximité pour améliorer l'adoption de pratiques durables Valoriser et sécuriser l'accès des femmes à la terre et à l'eau productive pour renforcer leur participation aux activités agricoles et pastorales Créer des plateformes multi-acteurs pour renforcer la concertation, faciliter le dialogue entre parties prenantes et promouvoir la diffusion des bonnes pratiques		Inciter les populations à reboiser et à entretenir les plants dans leurs terroirs		
Niger	Les techniciens et les superviseurs doivent être des spécialistes dans la restauration des terres Intensifier l'offensive pour la mobilisation des ressources annoncées par les PTFs par la proposition de projets de mise à l'échelle des activités liées à la LCD Scinder le plan de lutte en plusieurs projets susceptible d'être financé par les instances nationales et internationales Renforcer les mécanismes d'appropriation des pratiques AE par les communautés Promouvoir les variétés agricoles résistantes à la sécheresse et un programme d'assurance récolte Mettre en place un dispositif d'amélioration des capacités des mares existantes et créer des retenus d'eau pour une gestion plus rationnelle des eaux de ruissellement	Financer la stratégie nationale de gestion des terres Partager et mutualiser les connaissances et les enseignements acquis		Introduire un programme d'agroécologie dans tous les curriculums éducatifs Redynamiser le fond de recherche et mettre en place un mécanisme de facilitation d'accès aux résultats des recherches AE	

Palestine	Strengthen policies promoting agroecology and climate-smart agriculture, integrating drought resilience into national development plans Prioritized broad representation, encouraging active participation from women's groups, youth representatives, and marginalized communities to foster equitable outcomes	Increase funding for small-scale farmers' resilience projects and ensure equitable resource allocation to vulnerable groups	Build and support farmer cooperatives to enhance bargaining power, knowledge exchange, and collective advocacy	Enhance applied research on drought-resilient crops and water-saving techniques. Establish an annual "Dryland Futures Conference Series" to foster knowledge sharing and policy development	Promote affordable, innovative technologies such as solar irrigation and soil monitoring tools tailored for smallholders
Sénégal	Finaliser la réforme foncière (consultations citoyennes et inclusives révision de la Loi sur le domaine national) Promouvoir des périmètres AE intégrés Renforcer l'accès à l'eau (en quantité et qualité suffisante, et à moindre prix) et sa gestion durable Appuyer et accompagner l'autoproduction locale de biofertilisants avec la mise en place d'unités locales de production Avoir un cadre normatif et législatif pour le contrôle qualité des intrants organiques, et des biofertilisants Développer l'industrialisation locale (unités de transformation des produits AE, conditionnement et stockage) Appuyer le développement de labels locaux et/ou nationaux Mettre en relation les acteurs de l'AE avec les marchés institutionnels Renforcer la consommation des produits AE (hôpitaux, universités, cantines scolaires, etc.) Faciliter l'accès au matériel agricole adapté à l'AE (subvention) Créer un fonds d'investissement AE Organiser les acteurs en filières		Simplification et accélération des procédures de délibérations des terres par les collectivités territoriales Accompagnement pour la sécurisation foncière à travers le plaidoyer, et la sensibilisation Favoriser la mise en réseau et l'organisation des acteurs sur toute la chaîne de valeur des produits AE (coopératives de production et de commercialisation) Eduquer, sensibiliser et conscientiser les consommateurs (importance d'une alimentation saine, durable et nutritive, plus-value sanitaire, environnementale et économique, dangers de la consommation des produits issus de l'agriculture conventionnelle) Renforcer les capacités des producteurs.trices sur les pratiques AE, sur le reboisement, la gestion de l'eau, et sur la sélection, la production et la conservation des semences paysannes... Accompagner et former les jeunes et les femmes aux pratiques AE Autonomiser et renforcer les organisations socioprofessionnelles	Encourager la recherche-action et l'autoproduction des semences paysannes adaptées aux conditions pédoclimatiques, avec la mise en place d'unités de multiplication gérées par des producteurs semenciers locaux Collaborer avec la recherche (ISRA) pour favoriser la mise à disposition d'intrants productifs, et notamment de semences certifiées adaptées aux conditions pédoclimatiques de la zone, et leurs fiches techniques Intégrer l'agroécologie dans les curricula scolaires et de formation (université ou structures de formation professionnelle) avec le renforcement ou la mise en place de modules sur l'AE	Appuyer et accompagner la mise en place de systèmes solaires d'accès à l'eau agricole au niveau des périmètres agricoles
Tanzania	Government should capacitate the community through media outlets Government should work with various stakeholders and scientific institutions	Government and development stakeholders should emphasize land planning for proper allocation of space according to use	Stakeholders should make use of existing NEOA strategy to address critical issues towards drought	Align research agendas with farmers' needs and drought adaptation priorities	

	Government and international agencies should allocate more resources for research aligning with farmers' needs Government support for support programs that encourage the use of organic matter, compost and mulch to improve soil health and water retention by giving subsidies Establish a monitoring framework for drought-related efforts to track the progress made	Provide long-term financing for agroecological transition, restoration and monitoring systems			
Tunisie	8 axes d'intervention stratégique pour l'adaptation technique et technologique pour une agriculture diversifiée et résiliente dans les régions arides tunisiennes : - Amélioration des techniques culturales (Oasis, Parours, Jessours, Agriculture pluviale, Agriculture irriguée) - Ressources génétiques végétales - Ressources génétiques animales - Gestion durable de l'eau - Gestion durable des sols - Savoirs locaux et systèmes alimentaires - Innovation technologique - Diffusion de bonnes pratiques 8 Axes stratégiques également pour l'AE et la restauration des écosystèmes dégradés - AS1 : Renforcer la politique de résilience à la sécheresse de la Tunisie grâce à l'intégration des stratégies de mise en œuvre des conventions issues de processus de Rio-92 et des ODD dans les politiques sectorielles et dans les plans de développement nationaux. - AS2 : Décliner les stratégies nationales d'adaptation aux CC et de résilience à la sécheresse au niveau des régions en adoptant une approche qui tient compte des spécificités territoriales ainsi que de la carte agricole actualisée et en mobilisant les moyens et compétences adéquats. - AS3 : Faire de la prise de conscience de l'aridité de pays et de sa vulnérabilité aux CC un enjeu national majeur - AS4 : Adopter une stratégie proactive face à la sécheresse et aux crises climatiques afin de Renforcer la résilience des écosystèmes et d'atténuer les impacts sur les communautés vulnérables en particulier les femmes et les jeunes. - AS5 : Adopter une approche de Recherche-Développement Intégrée pour relever les défis climatiques et de la sécheresse et renforcer la résilience des communautés et des écosystèmes. - AS6 : Considérer la multifonctionnalité des parcours et leur intérêt socio-économique et environnemental (services écosystémiques) dans l'élaboration des stratégies de sauvegarde et de résilience de l'écosystème pastoral à la sécheresse. - AS7 : Renforcer le plaidoyer de la société civile pour des politiques inscrivant la protection des parcours dans une logique de conservation d'un patrimoine national en péril dont la dégradation a un impact négatif souvent irréversible sur toute la société. - AS8 : Promouvoir, d'une manière concertée le statut foncier des parcours comme base des réformes adéquates garantissant la multifonctionnalité et la durabilité des parcours.				
Yémen	Issue a simple procedural guide for pumping schedules and for linking smart meters to solar pumps	Fund smart meters and community-based basin management pilots	Local Authorities: Facilitate the establishment of WUAs to organize and allocate water resources efficiently		Offer "supply + installation + maintenance" bundles with training for local operators
	Adopt low-cost standard specifications for canal lining and flood- protection works	Link financing to labor-intensive public works (cash/food for assets)	Include small earthen check dams and household/community tanks in annual plans		Commit to fast delivery and standardized, maintainable materials
	Ministry of Agriculture/cooperatives: Approve standardized drip-irrigation kits with simple installation and O&M manuals.	Provide small grants to cover 50–70% of first-kit costs for households			Offer group discounts, after-sales service, and ensure local availability of spare parts. To banks/microfinance: Short-term loans with grace periods aligned to harvest.
	To the Ministry of Agriculture: Provide drought- tolerant forage seeds	Finance essential equipment (choppers/storage)	Allocate sites and lead fair access / management committees		Conclude pooled-procurement supply contracts for discounted feed
	Veterinary offices: Set quarterly visit schedules and integrate Community-based Animal Health Workers (CAHWs)	Fund mobile cold chains and essential veterinary drugs	To communities/herders: Participate in early disease-reporting campaigns		



	To ministries: Adopt incentives for servicing remote areas.				
	To meteorology/agriculture: Align forecasts with local calendars and prepare concise, actionable messages..	Support messaging platforms and connect them to youth-led data collection			To telecom operators: Provide exemptions/reduced tariffs for agricultural messaging bundles
		Provide revolving capital and portfolio guarantees for the first pilot, plus support for simplified drought index insurance			To MFIs/banks: Offer small, seasonal products for drip/seed/feed with post-harvest repayment To regulators: Facilitate fees/interest relief in drought-affected areas
	To ministries: Embed inclusion requirements in project manuals	Link disbursements to compliance with gender/youth inclusion standards	To local councils/cooperatives: Reserve seats and set mandatory participation quotas in committees and charters.		
		Finance annual "maintenance packages" conditional on performance metrics	To cooperatives/village councils: Create a nominal O&M fund and publish a maintenance schedule		To suppliers: Offer multi-year service contracts at fixed prices
		Fund a user-friendly Arabic interface integrated with SMS/USDD	Appoint "community reporters" to feed the data network	To government entities/universities: Host a simplified database (wells/rainfall/abstraction/messages)	

Annexe 2 : Données classées de la Thématique n°2 : Accompagnement des systèmes de production mobiles (focus pastoralisme)

Tableau 4 : Ateliers nationaux

Pays	Date Atelier	Organisateurs	PTFs/Bailleurs	Format	Nbre Participants
France / Nogent sur Marne	07/10/2025	PS-Eau	AFD	Mixte	59
Guinée Conakry	05/09/2025				
Kenya	16-18/09/25	Participatory Ecological Land Use Management (PELUM Kenya)	IUCN	P	40

Tableau 5 : Cadrage de la problématique par pays

Guinée	Kenya	France
Le pastoralisme, pilier des moyens de subsistance en Haute et Moyenne Guinée, est confronté à la réduction des parcours, aux conflits agro-pastoraux et à la marginalisation institutionnelle du secteur. Le changement climatique accentue les sécheresses et la dégradation des sols, tandis que l'accès à l'eau et aux pâturages devient un enjeu majeur de sécurité alimentaire et de stabilité communautaire.	Les zones arides et semi-arides (ASALs), couvrant 80 % du pays, connaissent des sécheresses extrêmes et une dégradation rapide des terres. Le pastoralisme reste vital pour les communautés rurales, mais souffre d'un manque de reconnaissance politique et financière, d'un accès inégal à l'eau et d'une insécurité foncière et transfrontalière. Les femmes et les jeunes jouent un rôle croissant dans la résilience locale, mais demeurent sous-représentés dans les dispositifs institutionnels.	Le pastoralisme méditerranéen, maillon historique de la gestion des territoires, est fragilisé par la sécheresse structurelle, la pression foncière, la déprise agricole et les conflits d'usages (forêt, chasse, tourisme, énergie). L'enjeu est double : maintenir une activité économique viable et préserver les paysages ouverts, essentiels à la biodiversité, à la gestion de l'eau et à la prévention des incendies.

Tableau 6 : Actions mises en œuvre par les pays

Domaine	Guinée	Kenya	France
Gestion des ressources naturelles	Cartographie et sécurisation des couloirs de transhumance	Restauration participative des parcours (Laikipia, Samburu)	Réalisation d'un schéma de sécurisation de l'abreuvement de troupeaux

	Création de mares pastorales Aménagements agro-sylvo-pastoraux	Gestion communautaire participative des forêts Projets d'eau communautaire (sand, dams, gabions...)	et de préservation des autres usages de l'eau
Pratiques agroécologiques	Intégration cultures-élevages, banques fourragères, rotation des pâturages, utilisation d'espèces locales résilientes	Agroécologie et permaculture (IUCN, LPC) Valorisation des espèces invasives (Opuntia) Agroforesterie et jardins familiaux	Accompagnement au développement de l'agropastoralisme Accompagnement de projets de transhumance hivernale et de complémentarité cultures-élevage Accompagnement de projet de reconquête de friches via le pâturage et des dynamiques territoriales
Gouvernance territoriale	Élaboration de conventions locales de planification et de gestion concertée (Plans de développement locaux)	Lois et politiques en cours (Rangeland management Bill & Climate Change Act) Décentralisation active et implication des Comtés dans leur mise en oeuvre	Accompagnement au fonctionnement et à la création de structures collectives (Groupements Pastoraux, Association Foncière Pastorale) Accompagnement de projet de reconquête et de dynamiques territoriales
Financement et partenariat	Fonds de résilience, subventions ciblées, partenariats public-privé pour les services vétérinaires	Financements NDMA (National Drought Management Authority) et fonds EDE (Ending Drought Emergency) Plaidoyer pour financement direct aux communautés.	
Inclusion sociale	Formation et autonomisation des femmes dans la valorisation des produits pastoraux.	Leadership féminin dans la restauration (Rapunye Women's Group, Dupoto Bees Coop.) et entrepreneuriat vert.	

Tableau 7 : Freins et leviers de changement

Catégorie	Freins	Leviers ³
-----------	--------	----------------------

³ Les leviers et conditions favorables n'ont pas été analysés par l'atelier en France.

Institutionnels	Manque d'application des textes, coordination intersectorielle faible, financement limité France : Morcellement/Biens vacants/Biens non délimités/difficulté d'accès au domaine public (forêt)/Inadéquation des aides européennes (PAC, troupeaux fixes)/Obsolescence du code forestier articles non adaptés au contexte méditerranéen	Législations adaptées, renforcement des capacités locales, plaidoyer pour la reconnaissance du pastoralisme
Sociaux	Conflits fonciers agriculteurs/éleveurs, marginalisation des pasteurs / Méfiance vis-à-vis du pastoralisme	Dialogues intercommunautaires, inclusion des femmes et jeunes, conventions locales
Techniques	Accès limité à l'eau, manque d'équipement et de données, dégradation des parcours Réticence à la prospection photovoltaïque (France)	Cartographie participative, technologies locales, recherche-action
Économiques	Faible financement / absence financement adapté, dépendance à l'aide extérieure Déficit du financement dédié à l'abreuvement	Fonds de résilience, PPP, valorisation économique des produits pastoraux.
Environnement	Changements climatiques, espèces invasives Terres incultes / DT (France)	Agroforesterie, utilisation innovante d'espèces locales

Tableau 8 : Recommandations des ateliers par cibles visées

Cible	Guinée	Kenya	France
Gouvernement central	Adopter et appliquer le Code pastoral, intégrer le pastoralisme et l'adaptation au CC dans les budgets et politiques publiques, renforcer la sécurité foncière	Finaliser et appliquer les lois Agroecology et Rangeland, allouer des budgets dédiés aux Comtés/ASALs (Arid and semi-arid lands) et au pastoralisme	Mettre en œuvre une politique foncière ambitieuse pour favoriser l'accès et la structuration du foncier pastoral Favoriser la mobilité des troupeaux et un accès

			sécurisé à la ressource en eau pour l'abreuvement Caractériser plus finement l'aridité dans la zone du pourtour méditerranéen et réaliser un suivi via des indicateurs complémentaires Reconnaissance d'une spécificité méditerranéenne dans les politiques publiques et les cadres réglementaires
Collectivités locales	Inclure le pastoralisme dans les Plans de Développement Locaux, gérer les conflits/mettre en place les mécanismes de médiation	Soutenir les Comités dans la mise en œuvre des plans de restauration participative et des comités environnementaux locaux	Mettre en œuvre une politique foncière ambitieuse pour favoriser l'accès et la structuration du foncier pastoral
Bailleurs / PTFs	Financer les fonds de résilience et les banques fourragères, appuyer les initiatives communautaires et la formation	Promouvoir le financement direct aux communautés, investir dans la recherche, les technologies locales et les innovations féminines	
OSC et ONG	Conduire le plaidoyer pour la reconnaissance du pastoralisme, former et outiller les organisations pastorales	Coordonner le plaidoyer national et international, valoriser les innovations locales (agroécologie, permaculture)	
Communautés locales / Pasteurs	S'approprier les conventions locales de gestion concertée, pratiquer la gestion durable des ressources, pratiquer l'agrosylvo-pastoralisme et la gestion durable des ressources	Créer des coopératives et des entreprises vertes, formaliser les pratiques traditionnelles dans les cadres de gouvernance	

Annexe 3 : Données classées de la Thématique n°3 : Gestion territoriale des ressources en eau

Tableau 9: Ateliers de travail nationaux

Pays	Date	Organisateurs	Bailleurs / PTFs	Format	Nbre Participants
France (Montpellier)	3 oct. 25	PFE	Fonds Propres		
France (Nogent Sur Marne)	7 oct. 25	PS-Eau	AFD	Mixte	59
Inde	17 juin 25	Gram Bharati Samiti	Fonds propres	Mixte	85
Palestine (Ramallah)	2 sept. 25	Palestinian Agricultural Coalition (PAIC) and members	Union Européenne	Présentiel	33
RDC	19 août 25	CENADEP	Fonds Propres	Présentiel	45
Sénégal	16-17 sept. 25	DyTAES			
Tunisie (Médenine, Oasis)	27 sept. 25	ASOC	Fonds Propres	Mixte	58
Yémen	29-30 sept. 25	Rural Youth Cooperative		Mixte	31

Tableau 10: Cadrage de la problématique dans les pays

Pays	Cadrage
France / PFE (Montpellier 3Oct.)	La gestion territoriale de l'eau (GTE) pour la résilience de l'agriculture aux sécheresses historiquement assurée, d'une part, par les communautés rurales, et, d'autre part, par les Etats aménageurs. Création dans les années 1960 « Offices régionaux de mise en valeur agricole (ORMVA) » au Maroc, Sociétés d'aménagement régional (SAR) en France, Espagne à l'échelle des bassins (1926) 1ère Confédération hydrographique (Ebre) Rôle clef d'aménagement du territoire et de gestion intégrée des ressources en eau : améliorer la disponibilité, le partage et l'efficacité d'usage, mais aussi dans un but de protection environnementale à travers la mise en œuvre de la DCE (Directive cadre pour l'eau de l'Union européenne). Agences de l'eau en France (1964) : lutte contre les pollutions et restauration du bon état écologique des masses d'eau (objectif de la DCE), la sobriété hydrique, la préservation des milieux aquatiques, approvisionnement en eau potable de qualité et accompagnement de la transition agricole en faveur de pratiques moins polluantes Oppositions au niveau national et dans les comités de bassins entre ceux qui, d'une part, considèrent que la priorité est la protection des milieux aquatiques et la sobriété des usages, et ceux qui considèrent, à contrario, que la réponse aux sécheresses passe d'abord par le stockage de l'eau et par l'extension de l'irrigation Dessalement : réponse aux sécheresses records et au besoin de mieux sécuriser l'eau urbaine et touristique. Capacité totale de dessalement en Méditerranée a quintuplé en 10 ans, en couplage avec le développement des énergies nouvelles renouvelables. Impacts négatifs sur l'environnement littoral mais sécurise l'eau agricole Nécessité d'un mix de solutions : économies d'eau, mobilisation des retenues des barrages, nouveaux stockages d'eau Important effort de communication et de concertation (« Commission de débat public »): modèle de gestion rendu public afin de pouvoir être questionné, mieux compris et partagé Transformation digitale en profondeur mettant à profit les évolutions technologiques pour un meilleur partage des données pour accroître l'intelligence collective du territoire Gestion de l'eau résumée en trois mots « Économiser, Sécuriser et Partager », c'est la menace de fermeture des forages exprimée par l'Agence de l'eau en 2000 qui a conduit à l'idée du projet HPR, un projet à la fois d'économie, de sécurisation et de partage de l'eau
France / pS-Eau	Accroissement des tensions autour de l'eau dans un contexte de sécheresses récurrentes. Raréfaction de la ressource, combinée aux pollutions agricoles, minières et domestiques, accentue les conflits d'usage entre agriculture, alimentation en eau potable, besoins des écosystèmes et accueil des populations vulnérables
Palestine	Concurrence entre l'agriculture, les besoins domestiques et environnementaux Rareté structurelle et contrainte politique: accès à la ressource limité, importance de la réutilisation des eaux usées et de la collecte de pluie à l'échelle locale
RDC	Bassin du fleuve Congo, 2^{ème} plus vaste au monde, couvre 13% du Continent africain, concentre 50% des ressources en eau d'Afrique et 25% des réserves d'eau douce mondiales Paradoxe hydrique du Congo: abondance des ressources et faible accès à l'eau potable, dégradation des terres et baisse de la pluviométrie au Sud, tensions d'usages, projet TRANSAQUA suscitant de vives inquiétudes. Besoin d'opérationnaliser la loi sur l'eau (mesures d'application, comités de bassin)

Sénégal	Niveau national: l'Etat met en œuvre le Plan d'action GIRE, code de l'eau mars 1984 en cours de révision Niveau Niayes/Territoire: GIRE territoriale depuis 2017, dans 19 communes; installation de comités communaux de l'eau et équiper ces cadres de documents de planification. Surexploitation des nappes, pollution, conflits d'usages industrie/agriculture, petits et grands exploitants, conflit de territoire Niayes/Dakar Problème de disponibilité des données pour suivi, prévisions, qualification et quantification des besoins et de leur évolution
Tunisie / Oasis	Systèmes oasiens très vulnérables (salinisation sols/nappes, variabilité climatique, réseaux vétustes) ; rôle clé des GDA/ASOC et d'innovations sobres (pompage solaire, drainage, valorisation d'eaux usées traitées) Double enjeu: préserver la durabilité écologique et renforcer la résilience socio-économique du système oasien
Yémen	Pénurie d'eau structurelle, exacerbée par la sécheresse Des usages multiples et des priorités concurrentes Épuisement des nappes phréatiques et faible régulation dans un contexte d'expansion du pompage solaire Infrastructures vieillissantes et pertes dues aux hautes eaux Cloisonnement et faible coordination intersectorielle Pressions démographiques et social (déplacements internes, concentration des campements à proximité de ressources sensibles) augmentation des besoins, accroissement de la vulnérabilité des communautés aux conflits d'accès et d'allocation des ressources

Tableau 11: Actions mises en œuvre dans les pays

Pays	Actions
France/PFE	Nouvelle procédure des PTGE (projets de territoire gestion de l'eau, démarche reposant sur une approche globale et coconstruite de la ressource en eau): Promotion par les acteurs des territoires des solutions d'intérêt général (par consensus ou compromis) à une échelle locale. i) élaborer de façon participative un état des lieux, un diagnostic partagé, ii) puis définir et mettre en œuvre une trajectoire déclinée en actions et visant à atteindre l'objectif attaché au scénario retenu Etablissements publics territoriaux de bassins pour agir à de plus grande échelle Plan de Résilience Eau des Pyrénées Orientales : Ressortir l'importance de la gestion communautaire de l'eau agricole
	Rôle des communautés d'irrigants ou de préleveurs multi-usages pour améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'eau et mettre un terme à la surexploitation de nappes, et restauration d'une gestion maîtrisée, grâce à une gestion des ressources en "pools communs" (Réf. Mme Ostrom, prix Nobel d'économie) Deux «success stories» de communautés d'irrigants : le GDA (groupement de développement agricole) de Bissis en Tunisie et la Junta central de regantes de la Mancha oriental (JCRMO) dans le bassin du Júcar en Espagne (encadré).
	Echelle départementale de plus en plus pertinente (ex. Hérault et Pyrénées Orientales) : Plan de Résilience Eau Souligner la difficulté de la « double temporalité »: le besoin d'agir «gestion de crise» (dans l'urgence) et celui de donner la possibilité au territoire de se donner une nouvelle trajectoire de résilience
	TALANOIA (« dialogue » en polynésien) : projeter dans le futur en croisant démarche participatives et essais de modélisation, puis en explorant plusieurs scénarios. La modélisation confirme le coût de non-action
France / pS- Eau	Espaces de concertation territoriale Coopération décentralisée pour renforcer les capacités locales Promotion de pratiques agroécologiques économes en eau Valorisation des savoirs locaux et des techniques traditionnelles de collecte et réutilisation
Palestine	Innovations locales : récupération des eaux de pluie, réutilisation des eaux usées, comités communautaires de l'eau
RDC	Loi relative à la gestion de l'eau adoptée en 2015 mais pas de texte d'application La gestion de l'eau dans les attributions des Ministères de l'Environnement et Développement Durable, Pêche et élevage, Ressources Hydrauliques); Les attributions se complètent plus qu'elles ne divergent Projet « Transaqua » de transfert de l'eau de la rivière Ubangi, affluent du fleuve Congo, vers le lac Tchad par un canal de 2 600 km (projet lancé dans les années 1990): risques réduction du débit du fleuve Congo, impact sur le projet hydroélectrique Inga, impact sur la biodiversité aquatique, tensions géopolitiques
Sénégal	Sensibilisations des communautés, échanges avec les collectivités, les industriels, et des solutions ont été proposées pour une gestion plus durable des ressources en eau. L'objectif de la GIRE est de placer les communautés à la base, dans la mise en œuvre et l'évaluation de tout projet de développement.
Tunisie / Oasis	Caractérisation, traitement et possibilités de valorisation des eaux usées de Zoo de l'oasis de chenini Simulation des réseaux hydrauliques romains de Chenini: enseignement à tirer pour la gestion moderne de l'eau dans les oasis Le Compost : une production durable pour protéger l'oasis et lutter contre la désertification La situation actuelle des réseaux d'irrigation: diagnostic des infrastructures existantes et identification des principaux défis Rôle des groupements agricoles dans la préservation des ressources en eau
Yémen	Mesures gouvernementales et institutionnelles : Cadre juridique et réglementation des eaux souterraines, coordination intersectorielle (Cluster WASH) Investissements et services (gouvernement et partenaires) : Systèmes d'eau potable fonctionnant à l'énergie solaire, Financement de la Banque mondiale / UNOPS pour l'eau et l'assainissement, Réhabilitation des infrastructures locales avec les autorités Irrigation, récupération de l'eau et réduction des risques : réhabilitation des canaux d'irrigation et protection contre les inondations grâce au « travail contre rémunération » Projets de sécurité alimentaire et de résilience Réponses humanitaires complémentaires : ONG internationales : International Medical Corps (forage nouveau puits et installation d'un système de pompage solaire produisant 138 600 litres par jour pour neuf villages), ainsi que l'OIM et le Croissant-Rouge du Qatar pour des projets de puits et de systèmes solaires dans plusieurs gouvernorats. - Planification

d'urgence en cas d'épidémies/sécheresse : intégration de la préparation au choléra et des mesures de lutte contre les risques climatiques dans l'appel de l'UNICEF pour 2025 et dans les plans d'intervention dans le cadre humanitaire plus large
Connaissance et politiques : Études et évaluations des politiques de l'eau

Tableau 12: Classification des actions par principales catégories

▪ Outils & gouvernance territoriale : ○ PTGE/France : concertation multi-acteurs, diagnostic partagé, plan d'action territorial ○ RDC : ateliers nationaux pour aligner gouvernance, loi sur l'eau (principes, S.D.A.G.E. par bassin) à rendre opérationnelle (décrets), clarification inter-ministérielle ○ Sénégal : plateformes locales de l'eau & DyTAEL, expérimentations GIRE territoriale (19 communes des Niayes), plans locaux de gestion, recensement des ouvrages ○ Tunisie : GDA/ASOC structurent la gouvernance participative oasienne ○ Palestine / Yémen : comités locaux, municipalités rurales, dispositifs communautaires pour arbitrer usages et déployer solutions sobres. ▪ Infrastructures & techniques ○ Stockage / recharge / drainage : retenues, bassins, recharge d'aquifères (FR); drainage oasien (TN) ○ Irrigation efficiente : goutte-à-goutte, micro-irrigation, tours d'eau, tarification incitative (TN, RDC, YE, SN). ▪ Énergie : pompage solaire (YE, TN) pour abaisser le coût de l'eau productive. ○ Eaux non conventionnelles : réutilisation eaux usées (PS, TN) ; collecte eau de pluie (PS) ▪ Agroécologie & sols ○ Pratiques économes en eau et restauratrices (paillage, zaï, demi-lunes, cordons pierreux, agroforesterie, compost) pour réduire la demande et améliorer la résilience (RDC, SN, TN, FR/ESASA) ▪ Données & connaissance ○ Recensements locaux des ouvrages (SN : >3000 non connus des services) ; besoin d'info hydrométrique/hydrologique régulière (RDC), suivi des nappes par piézomètres (TN)

Tableau 13: Freins et leviers d'amélioration

Pays	Freins	Leviers
France	Distance, voire hostilité des usagers vis-à-vis de l'administration : nombre et complexité des politiques publiques, tendance lourde à la multiplication des instances et procédures Ressentiment croissant des élus locaux et des agriculteurs à l'égard d'une sphère publique à dominante urbaine Réaction aux urgences, immédiateté de l'action Agriculture à la croisée de demandes et politiques souvent divergentes voire contradictoires Rôles de l'Etat: stratégie (prise en compte du long terme), arbitre (au service de l'intérêt général), médiateur (capacité à apaiser les tensions) et d'autorité Gestion « multi-usages » de l'eau encore balbutiante	Appréciation de la nouvelle procédure des PTGE, et dans certains cas des Commissions locales de l'eau et schémas locaux d'aménagement et de gestion de l'eau (CLE/SAGE), pour redonner un peu de proximité et de cohérence à l'action publique Évolution législative et réglementaire pour une mise en œuvre effective des plans d'action adoptés dans le cadre des PTGE et pallier aux difficultés inhérentes aux procédures centralisées demeurant action par action, et donc à une difficulté à conduire l'ensemble des solutions répondant pourtant à la problématique de départ
	Fragilité financière, technique et humaine de la plupart des ASA et, par suite, difficulté à porter les investissements de modernisation	Mission d'appui sur 3 années, portée par la région et cofinancée par elle-même, le département, l'agence de l'eau et la banque des territoires
	Problème de temporalité : décalage de temps entre dépenses d'investissement et recettes, et difficulté de trouver des financeurs et des maîtres d'ouvrage à même de porter ce niveau d'investissements et de risques	Approche plus segmentée, constituée de plusieurs opérations inter-opérables et sans regrets. Plus de points de prélèvements avec, à terme, la possibilité de maillages et de renforcements ultérieurs. Découpage du projet en morceaux pour maîtrise d'ouvrage possible Associer les bénéficiaires indirects et les collectivités pour participer au projet dans la maîtrise d'ouvrage
France / pS-eau	Centralisation des décisions	Renforcement des gouvernances locales
	Conflits d'usage	Instances locales de médiation
	Poids politique de l'agriculture irriguée de rente	Promotion de l'AE et cultures résilientes
Palestine	Ressources financières limitées des petits propriétaires	Appui des bailleurs internationaux (UE, CNULCD, aides bilatérales)
	Fragmentation des terres et accès restreint en raison de l'occupation	Modèles de coopératives locales et initiatives d'agriculture collective
	Faiblesse des services et des capacités techniques	Transfer de savoir des universités, ONG, et centre de formation en agriculture
	Manque d'intégration des risques de sécheresse	Mise à l'échelle des stratégies nationales pour l'agriculture, la gestion des ressources en eau



2026

Désertif'Actions

	Instabilité politique et restrictions de l'accès à l'eau	Comités communautaires de l'eau et expériences de gouvernance locale
	Dépendance à l'égard de l'agriculture pluviale avec une faible résilience	Promotion de pratiques intelligentes face au climat (irrigation au goutte-à-goutte, cultures résistantes à la sécheresse)
RDC	Absence de mesures d'application de la loi sur l'eau Inexistence d'une normalisation dans le secteur de l'eau et faible capacité d'attraction des investisseurs	Plaidoyer pour l'élaboration et la promulgation des mesures d'application de la loi Recours aux normes internationales
Sénégal	Faible investissement dans la collecte d'informations de qualité, manque de bases de données Difficulté d'assurer des recherches sur le long terme, pour suivre les aléas, identifier les occurrences dans le temps, et pouvoir faire des modèles de prévision. Documentation incomplète pour assurer des prévisions des crues et de prévision sur la sécheresse, pour anticiper le risque Difficulté d'accès à des informations de qualité : pas de données précises sur les besoins précis dans chaque territoire et les ressources disponibles Problèmes au niveau des ouvrages élaborés pour la lutte contre le sel en Casamance (barrage d'Affinian)	Identifier les problèmes dans chaque territoire, les prioriser pour intervenir graduellement. I Investissements dans la production de connaissances (prévision des inondations, prévision de la sécheresse, salinisation, pollution des eaux, etc.) Développer la conscience citoyenne L'eau un bien commun et une ressource limitée Secteurs qui relèvent de la souveraineté nationale, et qui ne doivent pas être assujettis aux cycles de vie des projets. La connaissance premier niveau de gestion d'une ressource, pour mettre en place des stratégies de gestion et d'adaptation
Tunisie / Oasis		
Yémen	Épuisement des nappes phréatiques dans un contexte d'expansion du pompage solaire non régulé	Compteurs intelligents et enregistrement des prélèvements (quotas locaux et horaires de pompage ; plafonds de prélèvement saisonniers ; moratoires temporaires sur le forage de nouveaux puits dans les bassins critiques ; et conseils de bassin dotés d'un pouvoir d'exécution
	Pertes élevées dans les canaux et les réseaux de distribution	Revêtement des sections critiques ; détection des fuites et gestion de la pression ; maintenance préventive communautaire ; et contrats de service pluriannuels avec des fournisseurs locaux
	Cloisonnement institutionnel et faible coordination intersectorielle	Conseil participatif de bassin/eau d'oued ; une POS harmonisée en matière de sécheresse ; et des cellules de coordination trimestrielles formellement établies par décrets locaux
	Déficits de financement et viabilité des opérations et de l'entretien	Surveillance des niveaux de puits et des prélèvements ; tableau de bord mensuel de transparence, messagerie opérationnelle et formation des jeunes du village à la collecte des données
	Litiges locaux concernant les puits et les points d'eau	Chartes écrites de l'eau (quotas/annexes/sanctions) ; comités de médiation et mécanisme public de règlement des griefs ; publication des décisions et des procès-verbaux des réunions
	Capacité technique et de développement limitées	Guides de mise en œuvre ; formateurs locaux et agents de vulgarisation de l'eau ; jumelage avec des universités/instituts ; et budgets de formation trimestriels
	Dégradation des parcours et augmentation des coûts des aliments pour animaux	Banques fourragères communautaires et ensilage ; cultures fourragères tolérantes à la sécheresse ; et amélioration des points d'eau
	Déplacement : pression sur les ressources et les sites sensibles	Normes d'emplacement à l'extérieur des couloirs d'inondation et des pentes abruptes ; contrats d'usufruit temporaires ; et forfaits de services de base partagés
	Risques d'inondation soudaine et sécheresse	Barrières retardatrices d'écoulement et pièges à sédiments ; travaux de protection contre les inondations et élargissement du drainage ; entretien avant/après la saison des pluies
	Faiblesse de la conformité et de la surveillance	Lier l'octroi de licences et le pompage à des cartes de sensibilité approuvées ; amendes proportionnées ; mesures incitatives à la conformité (frais réduits/soutien prioritaire) ; et délégation de pouvoirs locaux pour l'application de la loi
	Volatilité de la chaîne d'approvisionnement et hausse des coûts	Accords-cadres d'approvisionnement avec des fournisseurs locaux ; stocks de sécurité trimestriels ; et division des approvisionnements en lots pour réduire les retards
	Variabilité et coûts de l'alimentation électrique Exclusion des femmes et des jeunes de la prise de décision	Systèmes solaires liés à des quotas et des compteurs ; systèmes hybrides si nécessaire ; et entretien courant des onduleurs
	Exclusion des femmes et des jeunes de la prise de décision	Quotas de représentation obligatoires dans les conseils et les comités ; des programmes de leadership pour les jeunes

		et les femmes ; et la responsabilisation par la publication des présences et des décisions
	Besoins environnementaux et débits minimaux non pris en compte	Débit minimum environnemental convenu dans le bilan hydrique ; surveillance des berges des oueds ; et mesures de restauration de la végétation
	Faible sensibilisation du public à la conservation	Campagnes de changement de comportement fondées sur des données probantes ; des ambassadeurs communautaires et des écoles économes en eau ; et SMS synchronisés avec le calendrier agricole
	Urbanisme en conflit avec la gestion de l'eau	Intégrer le zonage (corridors d'inondation/pentes abruptes) dans les règlements de district et le lier à l'obtention des permis ; et établir un comité mixte terre-eau
	Absence de cadre de S&E et d'indicateurs de performance	Cadre de suivi-évaluation rationalisé avec un kit d'indicateurs (respect du calendrier/réduction des pertes/litiges/transparence) et revues trimestrielles

Tableau 14: Recommandations par cible

Pays	État	Bailleurs	Société Civile	Recherche	Secteur privé
France	(cf. ci-dessus)				
France / pS-Eau	Repenser le paradigme de l'eau : sortir de la logique d'augmentation artificielle de l'offre Redonner une place centrale aux territoires, à la société civile et aux collectivités Assurer transparence et redevabilité dans les décisions d'allocation de l'eau Intégrer justice climatique, équité et genre dans la planification hydrique				
Palestine	Renforcer les politiques en faveur de l'AE et de l'agriculture intelligente face au climat et intégrer la résilience à la sécheresse dans les plans nationaux	Augmenter le financement des projets de résilience des petits agriculteurs et assurer une allocation équitable des ressources	Autorités locales : Soutenir la collecte des eaux de pluie, le stockage de l'eau et la planification locale des interventions, gestion décentralisée de l'eau ONG et organisations d'agriculteurs : Construire des coopératives agricoles pour accroître le pouvoir de négociation et l'échange de connaissances	Améliorer la recherche appliquée sur les cultures résistantes à la sécheresse et les techniques d'économie d'eau Lancement de la conférence/symposium annuel sur la « Conférence sur l'avenir des terres arides »	Promouvoir des technologies abordables et novatrices pour les petits exploitants (irrigation solaire, outils de surveillance des sols)
RDC	Elaborer et promulguer les mesures d'application de la loi relative à l'eau ; Mettre en place la politique nationale relative à la gestion de l'eau		Mener un plaidoyer pour la mise en place des mesures d'application de la loi relative à l'eau Vulgariser et sensibiliser les parties prenantes sur la loi relative à l'eau Mener un plaidoyer pour la mise en place de la politique nationale relative à la gestion de l'eau Mener un plaidoyer en faveur du renforcement des mécanismes de production des normes dans le secteur de l'eau.		
Sénégal	La classification projeté lors de l'atelier des recommandations de la caravane DyTAES n'a pas été élaborée				
Tunisie /Oasis	Assurer la participation active de tous les acteurs Adapter la gouvernance de l'eau au contexte spécifique de l'oasis Construire des barrages de contrôle et mise en place d'installations d'évacuation des eaux de pluviales		Promouvoir la gestion raisonnée de l'irrigation, avec organisation des tours d'eau selon les besoins réels des cultures Adapter l'irrigation aux besoins réels des cultures (débits de 0,5 à 0,75 l/s/ha) Introduire l'amendement sableux	Former les acteurs à la collecte et à l'analyse des données	Développer des outils numériques pour le suivi et la planification de l'eau dans l'écosystème oasien Introduire l'énergie photovoltaïque pour un pompage durable et à moindre coût

	Créer et entretenir un réseau de drainage efficace, géré par le GDA Installer des piézomètres pour surveiller la nappe phréatique Entretien et moderniser les réseaux d'irrigation, en intégrant des techniques d'économie d'eau Renforcer l'implication de l'État pour résoudre les problèmes liés aux services publics (SONED, ONAS, ...) Mettre en œuvre des pratiques d'irrigation efficaces, avec tarification incitative		et gypseux pour les sols sodiques et améliorer les techniques culturales Inciter les agriculteurs à pratiquer le sous-solage pour briser le sous-sol cimenté gypseux Promouvoir l'utilisation du compost, la diversification des cultures, l'adoption de la fertilisation raisonnée et l'agro écologie Privilégier les espèces locales et résistantes à la sécheresse Valoriser les eaux usées traitées pour l'irrigation Sensibiliser les agriculteurs à l'économie de l'eau et à la lutte contre la désertification Renforcer les capacités des agents du GDA en matière de gestion et de maintenance Valoriser et diffuser les expériences locales réussies		
Yémen	Ministères de tutelle : Désigner des points focaux techniques. Ministères/organismes : Lier l'octroi de licences aux compteurs. Travaux publics/irrigation: Utiliser des cahiers des charges simples et peu coûteux Ministère de l'Agriculture: Publier des trousseaux standard et un manuel d'exploitation et d'entretien simple	Financer le secrétariat et les opérations de la première année Financer des régimes de contre-actifs	Autorités locales : Adopter une résolution établissant le conseil avec des pouvoirs clairs Conseils de village/coopératives: Co-rédiger la charte avec une participation significative des femmes et des jeunes. Gouvernement local : Publier les horaires de pompage et surveiller la conformité Coopératives : Préparer des plans annuels d'exploitation et d'entretien		Fournir des forfaits d'approvisionnement groupé + installation + O&M. Fournisseurs : Offrez des remises de groupe et assurer la disponibilité des pièces de rechange locales Microfinance : Accorder des prêts saisonniers remboursables après la récolte

Annexe 4 : Données classées de la Thématique n°4 : Pilotage des territoires et rôle des autorités locales

Tableau 15: Ateliers de travail nationaux

Pays	Date	Organisateurs	Bailleurs	Format	Nbre Participants
Burkina Faso	19-20/06/2025	SPONG	TREE AID	P	
Canada	07/10/2025	Mission Inclusion	Ministère de l'environnement... / Plan pour une économie verte Québec	Mixte	
Côte d'Ivoire	25-juin	Change Human's Life (CHL)	FP	P	41
France / Nogent sur Marne	07/10/2025	PS-Eau	AFD	Mixte	59

Tableau 16: Cadrage de la problématique dans les pays

Pays	Cadrage
Burkina Faso	Plusieurs leviers de résilience des territoires face aux sécheresses: gestion de l'eau, pratiques agricoles durables, renforcement communautaire, adaptation des politiques locales et nationales, etc. Sécheresses récurrentes, menace majeure pour la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance en milieu rural, ressources en eau et écosystèmes Stratégies locales et nationales mises en œuvre
Canada	Manifestations concrètes, multiples et accélérées dans les zones d'intervention (Burkina Faso, Mali, Niger, Tchad) PCCI: mécanisme pionnier de financement climatique sous-national, mais contexte politique québécois d'incertitude budgétaire. 88% (57 sur 65 projets) des projets PCCI ont identifié des risques climatiques majeurs liés à la désertification, salinisation, sécheresse et gestion de l'eau Politiques agricoles favorisant agro-industrie et modèles intensifs d'exploitation des ressources, au détriment des systèmes de production familiaux et AE portés par les petits producteurs. Politiques, conçues de manière technocratique, ignorent les pratiques traditionnelles et les dynamiques locales d'adaptation, pourtant essentielles à la résilience territoriale Accès très inégal aux connaissances, aux technologies résilientes et aux mécanismes de soutien institutionnel. Difficultés pour les communautés rurales, en particulier les femmes et les jeunes, de jouer pleinement leur rôle dans la LCD. Décalage structurel entre cadres politiques et besoins locaux aggrave les inégalités existantes, affaiblit la résilience des territoires et freine l'appropriation communautaire des solutions durables
Côte d'Ivoire	Intensification des épisodes de sécheresse, depuis plus d'une décennie. Zones nord, centre et nord-ouest. Aggravée par la déforestation, la pression foncière, l'irrégularité des saisons de pluies et l'augmentation des températures. 34% des terres agricoles ivoiriennes sont dégradées (FAO, 2021) et 60% du territoire affecté par la désertification (PNUD) et pertes agricoles liées à la sécheresse de plus de 20% d'ici 2025 (Évaluation climatique, 2024). Projection rapport climat et développement : en 2050, le CC dont les sécheresses pourraient réduire le PIB réel de 13% et maintenir 1,63 million de personnes dans la pauvreté. Les communautés rurales principales victimes et les collectivités locales dépourvues des outils, financements, capacités institutionnelles pour anticiper ou atténuer les effets de la sécheresse sur leur territoire
France/pS-Eau	Participation des usager.e.s locaux dans la gouvernance des ressources en eau : existence de profondes asymétries de pouvoir, par exemple entre une association de protection de la nature constituée de quelques bénévoles et une grande entreprise industrielle ou un syndicat agricole représentant des milliers d'exploitants Enjeux : - Renforcement de la gouvernance locale : améliorer la coordination entre les acteurs (institutionnels, collectivités, société civile), donner plus d'autonomie et de moyens aux collectivités et communautés locales. - Reconnaissance des savoirs locaux : réhabiliter les pratiques endogènes et favoriser leur articulation avec la science et les technologies.

Tableau 17: Actions mises en œuvre dans les pays

Pays	Actions
Burkina Faso	Paysans (producteurs, agriculteurs) OP, paysans modèles et innovateurs : technique CES/DRS – Formation sur les bonnes pratiques agricoles entre pairs ONG/Associations/Réseaux: promotion périmètres bocagers, routes boisées ; diffusion bonnes pratiques agricoles y compris CES/DRS et AF ; Renforcement capacités techniques, foires aux semences ; gestion de l'érosion hydrique / boullis ; modèle de gouvernance locale des ressources forestières, approche intégrée en appui au gvt. dans le processus de transfert des compétences) ; création écosystèmes forestiers ; fermes AE polyvalentes Recherche : création d'un groupe de recherche-action pour la gouvernance forestière (GACF) ; utilisation des carrés de rendement pour évaluer l'impact des innovations

	Collectivités locales: promotion de SfN / production radiophoniques participatives ; cadre juridique et politique pour la décentralisation ; intégration des thématiques environnementales (NDT/GDT) dans les PRD et PCD
Canada	Solutions techniques et modélisation: mise en place de Clubs conseils climat ou Clubs conseils en santé des sols (UPA DI), basés sur des analyses de sol pour renforcer la matière organique et la rétention d'eau ; Construction de systèmes solaires pour la transformation alimentaire (Mer et Monde), ou de biodigesteurs pour la production d'énergie et de fertilisants organiques (Mission inclusion - Projet ABC) ; Utilisation de sites de démonstration et identification de « champions » locaux (ambassadeurs) pour inciter à l'adoption des pratiques résilientes Gouvernance et dialogue : renforcement des capacités de GRN au niveau communautaire et communal (Comités de gestion) ; Promotion de l'accès sécurisé à la terre pour les femmes, par des activités de plaidoyer et de sensibilisation ; mise en place d'une approche intégrée où l'accompagnement technique est jumelé au renforcement de la gouvernance Savoirs et recherche : collaboration étroite avec les universités et les centres de recherche locaux pour l'adaptation des solutions (recherche-action) ; intégration des connaissances locales (notamment celles des groupes marginalisés) aux données scientifiques pour une application pragmatique et abordable
Côte d'Ivoire	Prise en compte des territoires et intégration des dimensions sécheresse et adaptation dans la révision des CDN 3.0 (en cours) Mise en œuvre du Programme national de GDT Élaboration du Plan national sécheresse (FAO) et participation à la dynamique CNULCD Alignement des politiques nationales (PND, SNFC, Plan national d'adaptation) Outils concrets pour les collectivités : plans climat territoriaux, budgets verts, cartographie de vulnérabilité, dispositif LoCAL (mécanisme AFD / UNCDF), initiatives pilotes d'élaboration de diagnostics (communes de Grand-Lahou, Abengourou...) en appui à l'élaboration de la stratégie nationale d'adaptation Accompagnement technique des collectivités pour accéder au FVC Meilleure intégration des savoirs locaux dans les mécanismes de planification Dimensions clés de la résilience territoriale : sociale, économique, environnementale et institutionnelle Acquis scientifiques du CNRA en matière d'adaptation à la sécheresse (sélection de variétés résistantes, systèmes intégrés de production, innovation pour l'insertion des jeunes et des femmes rurales par la production intelligente) Stratégies du CNRA pour accompagner les territoires : diffusion de technologies agricoles adaptées, formation et vulgarisation, collaborations locales.
France/pS-Eau	Réflexion stratégique Vision 2030, Action contre la Faim (ACF): intégrer les enjeux de sécurité alimentaire et de développement de l'eau agricole au sein de ses interventions Nouveaux espaces d'engagement, appel à manifestation d'intérêt (AMI) "Mission Volontaire Muraille Verte" Rencontres organisées en 2024 sur la thématique de l'eau : capitalisation collective et la création d'un réseau d'échanges de pratiques, relance est prévue en janvier 2026 Création ou réactivation plateforme collaborative en ligne permettant le partage d'informations, de documents et de retours d'expérience

Tableau 4: Freins et leviers d'amélioration

Pays	Freins	Leviers
Burkina Faso	Insuffisance des ressources financières propres aux collectivités pour la mise en œuvre des compétences transférées Défi sécuritaire avec son corollaire de déplacés internes	Renforcer l'organisation en groupement ou coopérative
	Insuffisance de connaissances ou de maîtrise des bonnes pratiques de GDT Faiblesse des mécanismes institutionnels de gestion des urgences	Renforcement des capacités des acteurs sur les bonnes pratiques de GDT
	Insuffisance de sécurisation foncière (difficultés d'accès au droit de propriété)	Renforcement de l'approche communautaire des interventions pour une meilleure appropriation
	Insuffisance d'accès à l'information sur les bonnes pratiques de GDT	Renforcement de la recherche et du transfert de technologie
	Coût très élevé des technologies et approches	Recrutement d'un spécialiste des questions environnementales (Conseiller Technique Communale)
	Faible synergie des acteurs sur le terrain	Mise en place d'une coalition nationale sur la GDT
Canada	Politiques et législations : Lois contradictoires ou désuètes qui ne sont pas adaptées à la réalité locale Politiques agricoles favorisant l'agro-industrie au détriment des petits producteurs	Plaidoyer et influence locale : Travailler avec les services étatiques régionaux et locaux pour porter les revendications des communautés vers le niveau national
	Coordination et ressources : Manque de coordination entre les structures coutumières et les institutions étatiques. Faible notoriété et manque de moyens des petites organisations pour le plaidoyer	Réseaux de soutien : Soutenir des réseaux régionaux existants (ex. Sitsee ou Pélum) qui travaillent en justice climatique et sur les droits fonciers
	Socio-culturel et cohésion : Réticence et conflits exacerbés par la rareté des ressources (éleveurs vs agriculteurs). Tensions entre les groupes ethniques et les PDI et les communautés hôtes. Inégalités préexistantes pour l'accès à la terre des femmes	Démonstration de l'impact : Utilisation de sites de démonstration et de champions pour montrer des résultats rapides et créer une adhésion communautaire. Le succès génère l'appropriation
	Connaissances et pratiques : Utilisation de pratiques néfastes (brûlis) par manque de formation. Différence entre la recherche académique et la réalité terrain, souvent théorique.	Pédagogie et adaptation : Mettre l'accent sur la littératie climatique (Tchad) et l'alliance entre universités/chercheurs et le terrain (recherche-action).

		Rendre les solutions abordables en termes de coûts et d'infrastructures.
Côte d'Ivoire	Insuffisance d'information et de formation	Amélioration de la politique de vulgarisation
	Incivisme (feux de brousse)	Sensibilisation sur les feux de brousse
	Accès difficile aux ressources financières pour les collectivités	Plaidoyer structuré pour l'allocation budgétaire dédiée à l'adaptation locale
	Manque de politique d'encouragement	Mise à disposition des nouvelles semences résilientes au CC
	Refus des terres cultivables aux femmes	Faciliter l'accès des terres cultivables aux femmes en vue de leur autonomisation
	Manque d'implication des acteurs locaux dans la recherche de solutions	Inclusion des acteurs locaux dans les recherches de solutions (élaboration, mise en œuvre et suivi)
	Faiblesse des compétences techniques des collectivités dans l'intégration du climat dans leurs plans de développement	Nécessité de renforcement des capacités techniques des collectivités à travers des formations adaptées et la décentralisation effective
	Manque de synergie entre ministères, collectivités et OSC sur les actions contre la sécheresse	Création de cadres de concertation territoriaux pour anticiper les crises environnementales
	Manque de données climatiques fiables	Renforcement du dispositif de collecte par la recherche participative, de traitement, d'analyse et de vulgarisation des données climatiques
	Faible prise en compte des réalités locales dans l'élaboration et la mise en œuvre des CDN	Intégration des réalités locales dans les CDN
	Vulnérabilité des communautés rurales face aux choix	Implication des OSC et leaders communautaires dans les programmes d'adaptation et de sensibilisation et mise en place de mécanismes d'alerte précoce et d'adaptation communautaire
	Désintérêt des jeunes	Sensibilisation des jeunes à l'entrepreneuriat agricole
	Analphabétisme	Programme d'alphabétisation fonctionnelle, intégrés aux activités agricoles et environnementales des communautés rurales
	Litiges fonciers éleveurs / agriculteurs	Créer des couloirs de transhumance
	Insuffisance de l'opérationnalisation des stratégies nationales au niveau local	Intégration des questions environnementales dans les plans stratégiques de développement et plan de développement local
	Difficulté de communication et de gestion des connaissances	Recueil des savoirs endogènes et implication des radios communautaires pour leur diffusion régulière
	Insuffisance de capitalisation au niveau des savoir-faire indigènes	Mise en place de systèmes d'identification et de valorisation des savoir-faire indigènes
	Non pérennisation des projets	Efficacité des mécanismes de S&E des projets
France/pS-Eau	Importance de l'éducation environnementale et de la vulgarisation des connaissances scientifiques vers les communautés rurales	Renforcement du rôle des OSC comme relais communautaires dans la transformation des pratiques locales
	Centralisation excessive : confiscation des décisions par l'État central, au détriment de la gouvernance territoriale Faible participation des communautés et groupes marginalisés, notamment des femmes et autorités coutumières Données lacunaires et manque d'interopérabilité entre systèmes d'information	Approche multithématique et participative, associant eau, agriculture, santé, environnement et gouvernance. Renforcement des capacités locales : former, outiller et valoriser les savoirs endogènes. Partage de la connaissance : appui à la production, la vulgarisation et la diffusion des données sur la sécheresse à travers les médias et des plateformes publiques. Production et partage des données : développement des systèmes d'information (SI), des mécanismes de suivi participatif des ressources en eau et d'alerte précoce « sécheresse ». Espaces de concertation : favoriser l'émergence d'espace de concertation à l'échelle locale et/ ou leur pérennisation, implication effective et efficace de la société civile, des usager.e.s et des collectivités locales. Coopération décentralisée : développement des partenariats techniques et financiers entre territoires du Nord et du Sud. Intégration des questions de genre et d'équité dans les politiques locales de l'eau et de l'adaptation climatique.

Tableau 5: Recommandations par cible

Pays	État	Bailleurs	Société Civile	Recherche	Secteur privé
------	------	-----------	----------------	-----------	---------------

Burkina Faso	Intégrer les thématiques env. (NDT/GDT, SfN) dans les politiques de développement national Hisser le secteur de l'Environnement à un niveau de priorité nationale Exécuter des budgets conséquents à la mise en œuvre des programmes de restauration des écosystèmes et gestion de crise environnementale Mettre en œuvre les réformes foncières et forestières garantissant l'accès sécurisé des communautés vulnérables (femmes, jeunes, PSH, PDI) à la terre Valoriser les bonnes pratiques endogènes agroécologiques et de SfN Instaurer des mécanismes participatifs de suivi-évaluation et de capitalisation des réalisations. Promouvoir les interventions entre départements Rendre effectif le transfert des compétences et des ressources aux collectivités territoriales	Appuyer les États dans la mobilisation financements climat (FVC, GEF, Adaptation Fund...) Renforcer les mécanismes de mise en œuvre et de suivi régional de la GDT et de la restauration des paysages (IGMVSS)	Commune/Régions : Instaurer une fiscalité locale environnementale pour financer la gestion durable des ressources forestières	Renforcer les synergies d'action entre acteurs Renforcer les recherches sur les liens entre dégradation des terres, climat, biodiversité et sécurité alimentaire	Promouvoir les chaînes de valeur vertes et responsables (i.e. certification des produits issus de terres restaurées) Participer au financement des projets de restauration dans le cadre des mécanismes comme les crédits carbone ou les partenariats public-privé
Canada	Gvt. Québec : Pérennité du PCCI et cohérence climatique : Assurer la confirmation du financement dans la mise à jour économique (novembre 2025) ou le Budget 2026-2027. Rappeler l'engagement international du Québec (co-présidence BOGA) et l'incohérence de couper un programme phare financé par le marché du carbone	Acteurs internationaux (COP30, COP17, Bailleurs) : Modèle unique à protéger : Le PCCI illustre l'innovation en financement climatique sous-national. Démontrer l'efficacité du programme dans la lutte contre la désertification et ses liens avec l'autonomie des actrices rurales et la justice climatique	Opinion publique Québécoise: Retour sur investissement (ROI) pour le Québec : Le PCCI est un modèle unique reconnu mondialement (Prix ONU Climate Action Award 2019) qui génère des bénéfices directs (emplois qualifiés, rayonnement de l'expertise québécoise, renforcement du réseau francophone). Utiliser des témoignages pour illustrer l'impact mesurable dans la vie des personnes et les résultats climatiques (ex : Mission inclusion a permis la séquestration de 2 662,89 tonnes de carbone via 500 biodigesteurs)		
Côte d'Ivoire	Cartographie de la DT au niveau national Institutionnaliser les plateformes d'innovation territoriales Mettre en place une politique de formation, d'encadrement et de recherche et surtout le développement du système d'irrigation des sols	Stimuler les innovations financières avec le secteur privé Faciliter l'accès aux financements Appuyer les capacités	CL: Prendre en compte la lutte contre la sécheresse dans les programmes triennaux - S'approprier les outils de planification climatique et renforcer les budgets locaux d'adaptation	Renforcer la recherche appliquée, la diffusion des innovations et le transfert de compétences aux territoires	

	Financer davantage la recherche agronomique Faciliter la mise en place de subvention à la faveur des OSC pour la formation, la sensibilisation et la valorisation des innovations Appliquer effectivement de l'ensemble des lois, politiques, stratégies de lutte contre les sécheresses Mettre en place un Fonds spécial pour la lutte contre les sécheresses - Faire le suivi des politiques et stratégies mise en œuvre - Intégrer la gestion territoriale résiliente dans les politiques climatiques nationales et locales et les CDN en cours de révision Accélérez la lutte contre la déforestation et la restauration des bassins pour régénérer le cycle de l'eau Prendre les dispositions pour opérationnaliser les outils et les stratégies au niveau local Faciliter l'intégration des questions environnementales dans l'élaboration des budgets des collectivités territoriales	techniques financières locales pour la gestion durable des terres (GDT) et l'accès des fonds vert et autres financements Mettre en place des fonds spéciaux pour les communautés locales	- Valoriser le rôle des chefs traditionnels dans la résilience communautaire Parlement (AN, Sénat) Intégrer l'urgence climatique dans les lois budgétaires et la supervision des politiques d'adaptation SC: sensibiliser les populations sur leur responsabilité citoyenne pour le renforcement dans la résilience des territoires		
France/pS-Eau	Renforcer la planification locale et la coopération décentralisée				



Désertif'actions

Pour des territoires résilients face aux sécheresses :
agissons dès maintenant !

Co-organisé par



Nations Unies
Convention sur la lutte
contre la désertification



En partenariat avec



Avec l'appui de

